

Production acéricole

Secteur
de formation

2

Agriculture
et pêches

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Production acéricole

Secteur
de formation

2

Agriculture
et pêches

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2006 – 05-01007

ISBN 2-550-46481-8 (Version imprimée)
ISBN 2-550-46482-6 (Version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2006

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Marielle Gingras

Responsable du secteur Agriculture et Pêches –
Volet Agriculture
Direction générale des programmes et du
développement
Ministère de l'Éducation

Enrico Bélanger

Enseignant
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Lucie Marchessault

Conseillère en élaboration de programmes

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

MODÈLE DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

1 Concept de compétence	7
2 Composantes du modèle de planification pédagogique.....	7
3 Processus de planification pédagogique	7
4 Phases d'acquisition d'une compétence	10
5 Cadre d'évaluation.....	17

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME

Synthèse du programme d'études.....	21
Matrice des compétences.....	23

ÉLÉMENTS DE LA PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE DU PROGRAMME

Logigramme de la séquence d'enseignement.....	27
Proposition d'intentions pédagogiques.....	29

DEUXIÈME PARTIE

GUIDE DE LECTURE D'UN TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION, D'UNE DESCRIPTION D'ÉPREUVE ET D'UNE FICHE D'ÉVALUATION	35
---	----

TABLEAUX D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION, DESCRIPTION D'ÉPREUVES, FICHES D'ÉVALUATION

Module 1 – Métier et formation	
Module 2 – Orientation en forêt	
Module 3 – Santé et sécurité	
Module 4 – Érable et écosystème	
Module 5 – Travail en équipe	
Module 6 – Travaux d'aménagement	
Module 7 – Qualité	
Module 8 – Installation et entretien	

Module 9 – Entaillage

Module 10 – Traitement de l'eau d'érable

Module 11 – Transformation de l'eau d'érable

Module 12 – Conditionnement du sirop d'érable

Module 13 – Nettoyage et assainissement

Module 14 – Équipement et infrastructure

Module 15 – Recherche d'emploi

Module 16 – Intégration au milieu de travail

INTRODUCTION

Le document *Tableaux d'analyse et de planification* (TAP) est un instrument qui s'inscrit dans une stratégie de soutien à la planification pédagogique. Il a pour but de faciliter le travail nécessaire à la mise en application du programme. Il peut être considéré comme une interface entre le programme d'études produit par le ministère de l'Éducation et les travaux d'élaboration d'activités d'apprentissage et de production de matériel d'apprentissage et d'évaluation sous la responsabilité des établissements de formation professionnelle.

Ce document a été conçu de manière à assurer une plus grande cohérence entre les objectifs du programme d'études et les moyens pris pour les atteindre et les vérifier, et d'autre part, une meilleure intégration de l'évaluation, autant formative que sommative, au processus d'enseignement et d'apprentissage. La présentation de tous ces renseignements dans un seul document facilitera la planification pédagogique.

La stratégie de soutien à la planification pédagogique mise de l'avant implique la participation des enseignantes et enseignants du réseau, de manière plus restreinte, au moment de définir les principaux éléments de la planification pédagogique, et de façon élargie, dans la production des activités d'apprentissage.

Afin de faciliter la participation du personnel enseignant et de favoriser le partage des productions des activités d'apprentissage, le document *Tableaux d'analyse et de planification* (TAP) est disponible par le biais d'Internet, sur le site de l'Inforoute FPT. De plus, le forum des activités d'apprentissage mis à la disposition des enseignantes et enseignants d'un programme leur permettra de présenter, d'échanger et de consulter des activités d'apprentissage.

Le document est divisé en deux grandes parties. Dans la première, on présente les caractéristiques du modèle de planification pédagogique retenu, des renseignements sur le programme ainsi que des éléments de la planification pédagogique propres au programme. Dans la deuxième partie, on trouve un guide de lecture des différents tableaux, et pour chacun des modules du programme d'études, un tableau d'analyse et de planification comprenant des renseignements relatifs à l'apprentissage et à l'évaluation, une description d'épreuve et une fiche d'évaluation.

PREMIÈRE PARTIE

MODÈLE DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

Le modèle de planification pédagogique retenu se veut cohérent avec :

- les caractéristiques des programmes définis par compétences;
- une vision de l'apprentissage facilitant la construction des compétences;
- les principes d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle;
- la possibilité d'impliquer de façon accrue les enseignantes et enseignants de formation professionnelle dans la planification pédagogique, tant au niveau de l'apprentissage que de l'évaluation.

1 CONCEPT DE COMPÉTENCE

La compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser

- qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail
- et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, etc.)

2 COMPOSANTES DU MODÈLE DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

Le modèle de planification pédagogique retenu comprend les éléments suivants :

- un logigramme de la séquence d'enseignement;
- une proposition d'intentions pédagogiques;
- des tableaux d'analyse et de planification qui incluent :
 - des objets de formation, des balises et des activités d'apprentissage pour chacune des compétences d'un programme d'études;
 - des indicateurs et des critères d'évaluation accompagnés de leur pondération respective, des stratégies d'évaluation, autant pour l'évaluation formative que de sanction, pour chacune des compétences d'un programme d'études;
- des descriptions d'épreuves et des fiches d'évaluation.

3 PROCESSUS DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

En formation professionnelle, le modèle de planification pédagogique retenu fait en sorte que certains éléments de la planification pédagogique sont définis par une équipe composée de spécialistes de contenu, d'un conseiller en élaboration de programme et d'un responsable de l'évaluation alors que d'autres éléments sont sous la responsabilité des enseignantes et enseignants du programme d'études visé. Le processus de planification pédagogique décrit ci-dessous tient compte de ce partage des responsabilités. Il comporte les étapes suivantes :

- 1^{re} étape : Examiner le programme d'études
- 2^e étape : Examiner le logigramme de la séquence d'enseignement
- 3^e étape : Prendre connaissance des intentions pédagogiques proposées, adapter la proposition et déterminer des moyens permettant d'en tenir compte dans son enseignement
- 4^e étape : S'approprier les indications présentées dans les tableaux d'analyse et de planification

- 5^e étape : Déterminer un ordre d'enseignement des différents objets, élaborer des activités d'apprentissage et produire du matériel d'apprentissage et d'évaluation
- 6^e étape : Prévoir l'organisation matérielle de son enseignement

1^{re} étape : Examiner le programme d'études

Le processus de planification pédagogique doit débiter par une lecture attentive du programme d'études. L'enseignante ou l'enseignant aurait avantage à consulter l'ensemble des objectifs opérationnels pour avoir une vision globale des compétences à acquérir.

De plus, l'enseignante ou l'enseignant devrait s'attarder à faire un examen approfondi de la matrice des compétences afin de bien saisir les relations entre les compétences particulières et générales ainsi que les liens fonctionnels qui y sont représentés.

Dans le présent document, on retrouve dans la section *Renseignements sur le programme*, la synthèse du programme d'études ainsi que la matrice des compétences.

2^e étape : Examiner le logigramme de la séquence d'enseignement

L'enseignante ou l'enseignant devrait prendre connaissance du logigramme de la séquence d'enseignement afin de bien comprendre l'ordre général d'acquisition des compétences et d'identifier les compétences préalables à d'autres compétences, les compétences pour lesquelles il n'y a pas de préalables stricts, les compétences qui devraient ou qui pourraient être acquises en parallèle.

On retrouve le logigramme de la séquence d'enseignement dans la section *Éléments de la planification pédagogique*.

3^e étape : Prendre connaissance des intentions pédagogiques proposées, adapter la proposition et déterminer des moyens permettant d'en tenir compte dans son enseignement

Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui s'appuient sur des valeurs et préoccupations importantes et qui servent de guide aux interventions auprès de l'élève. Elles incitent l'enseignante ou l'enseignant à intervenir dans une direction donnée chaque fois qu'une situation s'y prête. Elles sont de nature continue et permettent, particulièrement, de développer chez l'élève des habitudes, des attitudes ou des capacités qui débordent le champ des objectifs du programme.

Les enseignantes et les enseignants devraient prendre connaissance des intentions pédagogiques proposées par l'équipe de production, adapter ou enrichir cette proposition et déterminer des moyens permettant d'en tenir compte dans leur enseignement.

On retrouve une proposition d'intentions pédagogiques dans la section *Éléments de la planification pédagogique*.

4^e étape : S'approprier les indications présentées dans les tableaux d'analyse et de planification

Il s'agit de procéder à l'étude des tableaux liés aux modules du programme. Bien que généralement une enseignante ou un enseignant ne soit responsable que d'un module ou de quelques uns, il est important qu'elle ou il prenne connaissance de l'ensemble des tableaux d'analyse et de planification pour bien comprendre la répartition des objets de formation, des balises, des indicateurs et des critères d'évaluation sur l'ensemble du programme d'études.

L'étude des tableaux d'analyse et de planification présuppose une bonne compréhension du modèle de planification pédagogique retenu, et plus particulièrement, du processus d'acquisition d'une compétence qui est présenté au point 4 de la présente section. Les objectifs opérationnels, la matrice des compétences et la proposition d'intentions pédagogiques sont aussi utiles à la compréhension de l'information présentée dans les tableaux d'analyse et de planification.

On retrouve un *Guide de lecture d'un tableau d'analyse et de planification* ainsi que pour chaque module, un *Tableau d'analyse et de planification* dans la deuxième partie du présent document.

5^e étape : Déterminer un ordre d'enseignement des différents objets, élaborer des activités d'apprentissage et produire du matériel d'apprentissage et d'évaluation.

Dans les tableaux d'analyse et de planification, les objets de formation sont présentés en fonction de la structure de l'objectif opérationnel et non nécessairement selon un ordre d'enseignement. L'enseignante ou l'enseignant aura à établir l'ordre d'enseignement qui lui paraît le plus souhaitable. Ensuite, elle ou il aura à élaborer des activités d'apprentissage et à produire du matériel d'apprentissage.

La production d'activités d'apprentissage s'effectuera en se référant aux données du tableau d'analyse et de planification (phases d'acquisition, objets de formation, balises) et sera facilitée par l'utilisation du tableau 3, *Nature des activités d'apprentissage en fonction des phases d'acquisition d'une compétence*, et du tableau 4, *Environnement de formation en fonction des phases d'acquisition d'une compétence*, qui se retrouvent au point 4 de la présente section.

En ce qui a trait à l'évaluation formative, l'enseignante ou l'enseignant devra préparer du matériel, en se référant aux critères d'évaluation dans le tableau d'analyse et de planification, et faire en sorte que les activités d'évaluation formative soient intégrées aux activités d'apprentissage. Quant à l'évaluation pour la sanction, les enseignantes et enseignants devront se conformer aux indications relatives à cette dernière dans le *Tableau d'analyse et de planification* du module concerné, puisqu'elles sont prescriptives. La préparation du matériel d'évaluation en vue de la sanction doit se faire en se référant aux documents *Description de l'épreuve*, *Description de la participation* et *Fiche d'évaluation* qui accompagnent chacun des tableaux d'analyse et de planification d'un module.

Le *Cadre d'évaluation* présenté au point 5 de la présente section ainsi que le *Guide de lecture d'un tableau d'analyse et de planification*, d'une *description d'épreuve* et d'une *fiche d'évaluation* présenté dans la deuxième partie du document sont utiles à cette étape-ci.

6^e étape : Prévoir l'organisation matérielle de son enseignement

L'enseignante ou l'enseignant devra planifier l'organisation matérielle de son enseignement en se référant aux indications contenues dans le guide d'organisation. Pour établir le type d'aménagement ou le contexte requis, les enseignantes et les enseignants pourront consulter le tableau 4 *Environnements de formation en fonction des phases d'acquisition d'une compétence* présenté au point 4 de la présente section.

4 PHASES D'ACQUISITION D'UNE COMPÉTENCE

Pour structurer la démarche d'analyse, il est utile de se reporter à un processus général d'acquisition d'une compétence. Dans le processus retenu, cinq grandes phases mènent à l'acquisition d'une compétence :

- Exploration;
- Apprentissage de base;
- Intégration-entraînement;
- Transfert;
- Enrichissement.

La phase d'exploration a pour objet de mettre en évidence la pertinence des compétences à acquérir de façon à accroître la motivation de l'élève et à faciliter les apprentissages. Elle peut permettre également de confirmer l'orientation professionnelle d'une personne et faciliter son insertion en formation.

La phase d'apprentissage de base porte sur les fondements mêmes de la compétence, c'est-à-dire sur l'ensemble des connaissances, des habiletés de divers domaines, des attitudes et des perceptions qui permettront d'exécuter adéquatement la tâche ou l'activité de travail ou de vie professionnelle. C'est en quelque sorte le «bagage génétique» et l'aspect potentiel de la compétence qui sont développés au cours de cette phase.

La phase d'intégration-entraînement se rapporte à la dimension plus «opérationnelle» de la compétence. Elle a pour objet l'intégration des apprentissages de base aux étapes d'exécution de la tâche ou de l'activité. Elle sert également à faire l'apprentissage de la tâche ou de l'activité elle-même, par un entraînement progressif tout le long des étapes d'exécution de cette tâche ou de cette activité, jusqu'à son exercice complet selon des performances déterminées.

La phase de transfert a particulièrement pour objet les adaptations nécessaires au transfert et à la mise en œuvre de la compétence (déjà acquise pour l'essentiel) dans un contexte de travail, réel ou simulé, et selon les performances exigées à l'entrée sur le marché du travail.

La phase d'enrichissement, enfin, permet, à l'occasion, d'aller au-delà du seuil de performance exigé au moment de la mise en œuvre de la compétence. Elle peut aussi avoir pour objet l'acquisition de compétences supplémentaires.

Il est important de noter que, pour être complète, l'acquisition d'une compétence devrait comporter au minimum les trois grandes phases suivantes : apprentissage de base, entraînement et transfert. De plus, il est toujours souhaitable de faire commencer les apprentissages par des activités liées à la phase d'exploration. De telles activités servent à mettre en évidence la perti-

nence des acquisitions que s'apprête à faire l'élève; elles permettent de situer les élèves par rapport à la profession et par rapport au programme d'études. Le tableau 1, *Phases d'acquisition d'une compétence*, présenté à la page suivante illustre les grandes phases du processus d'acquisition d'une compétence et met en évidence l'intégration progressive des apprentissages.

Note : Bien que l'intégration et le transfert se réalisent à divers moments des apprentissages, deux moments privilégiés sont mis en évidence dans ce processus d'acquisition d'une compétence : la phase d'intégration-entraînement et celle de transfert.

Le processus d'acquisition d'une compétence retenu a une incidence directe sur le choix des objets de formation, des activités d'apprentissage et des environnements de formation. Dans les tableaux qui suivent, on fournit des indications relatives aux différents choix en fonction des phases d'acquisition d'une compétence :

- Le tableau 2, *Objets de formation en fonction des phases d'acquisition d'une compétence*, met en évidence les caractéristiques des objets de formation selon les différentes phases d'acquisition d'une compétence.
- Le tableau 3, *Activités d'apprentissage en fonction des phases d'acquisition d'une compétence*, présente la nature des activités d'apprentissage en fonction des différentes phases d'acquisition d'une compétence.
- Le tableau 4, *Environnement en fonction des phases d'acquisition d'une compétence*, suggère les environnements possibles pour chacune des phases d'acquisition d'une compétence.

TABLEAU 1 : GRANDES PHASES D'ACQUISITION D'UNE COMPÉTENCE

Continuum d'intégration des apprentissages et d'insertion professionnelle

EXPLORATION	APPRENTISSAGE DE BASE	INTÉGRATION- ENTRAÎNEMENT	TRANSFERT	ENRICHISSEMENT
Orientation professionnelle ou insertion en formation, ou encore, motivation et démarrage	Acquisition ou développement des connaissances, des habiletés de divers domaines, des perceptions et des attitudes de base, et leur intégration	Intégration des apprentissages au moment des étapes d'entraînement à la tâche ou à l'activité professionnelle, et progression des performances	Mise en œuvre de la compétence dans un nouveau contexte	Acquisition ou développement d'une compétence au-delà du seuil exigé
	Compétence générale de nature plus fondamentale et plus transférable			
	Compétence particulière portant sur la maîtrise des tâches			

Ce tableau est en quelque sorte un instantané d'un processus général d'acquisition d'une compétence. Il sert ici à faciliter la démarche d'analyse. Dans la réalité, ce processus est dynamique et implique des mouvements de va-et-vient, certaines inversions et des activités qui peuvent être combinées à d'autres. Il ne faut donc pas voir le processus présenté ici comme strictement linéaire ou compartimenté. D'ailleurs, les flèches dans les deux sens, au tableau 4, entre les phases principales du processus, servent à indiquer ces multiples possibilités.

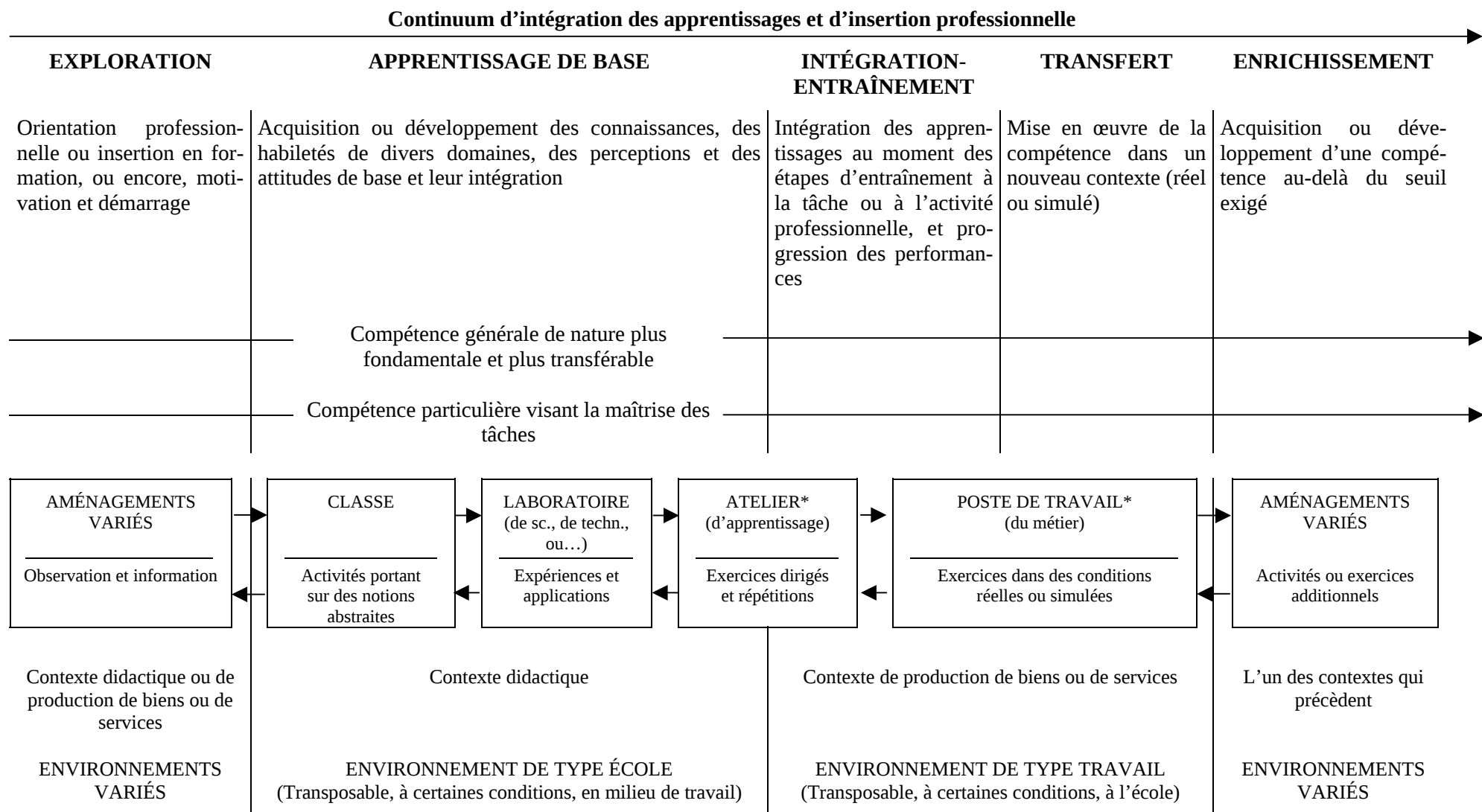
TABLEAU 2 : OBJETS DE FORMATION EN FONCTION DES PHASES D'ACQUISITION D'UNE COMPÉTENCE

	1	2	3	4	5
PHASES	EXPLORATION	APPRENTISSAGE DE BASE	INTÉGRATION- ENTRAÎNEMENT	TRANSFERT	ENRICHISSEMENT
CATÉGORIES D'OBJETS DE FORMATION	Connaissance de l'environnement, des exigences, etc., du métier et de la formation requise (en début de formation). Démarrage des apprentissages et motivation (au début d'un cours ou d'un apprentissage particulier).	CONNAISSANCES : notions, principes, concepts, etc. HABILETÉS : gestes, mouvements, coordination de ceux-ci; utilisation d'outils, conduite de machines, application de connaissances, etc. PERCEPTIONS : reconnaissance d'odeurs, de bruits, de couleurs; sensation de chaleur, etc.; détermination de la source, de la cause, etc.; saisie par l'esprit, représentation d'objets, etc. ATTITUDES : comportements généraux, façon d'être et d'agir, notamment dans les domaines de l'éthique, de la santé-sécurité, de la qualité, des relations avec les autres, etc.	Exercice de la tâche ou de l'activité liée à la profession, progression de la performance et intégration des apprentissages de base. (Activités dirigées, supervision et soutien importants : autonomie relativement limitée dans l'exécution)	Mise en œuvre des acquisitions dans un contexte de production ou de service, y compris les adaptations nécessaires. (Une plus grande autonomie dans l'exécution de la tâche ou de l'activité)	Développement de la compétence au-delà du seuil exigé ou acquisition de compétences nouvelles. (Légère marge de temps à l'intérieur du programme. Il peut s'agir aussi d'un ajout de temps à la durée initiale du programme, notamment dans le cadre de l'alternance)

**TABLEAU 3 : ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE EN FONCTION DES PHASES D'ACQUISITION D'UNE
COMPÉTENCE**

	1	2	3	4	5
PHASES	EXPLORATION	APPRENTISSAGE DE BASE	INTÉGRATION- ENTRAÎNEMENT	TRANSFERT	ENRICHISSEMENT
NATURE DES ACTIVITÉS D'APPREN- TISSAGE	a) Activités d'observation et d'information : conférences, visites d'industries, de centres de formation; recherche en bibliothèque, etc. b) Activités d'introduction visant une prise de conscience de la pertinence et de l'utilité des apprentissages.	a) Activités d'écoute, de réflexion, de discussion, etc. b) Activités de recherche, d'observation, d'analyse, etc. c) Activités d'observation et d'analyse de bruits, d'odeurs, etc. d) Activités d'observation et d'exécution : de gestes, d'actions, etc.	a) Activités d'intégration des apprentissages de base, au fur et à mesure des activités d'entraînement. b) Activités d'entraînement à des parties de tâches ou d'activités. c) Activités d'entraînement à une tâche ou à une activité plus complète.	a) Activités d'adaptation. b) Activités d'exécution : tâche ou activité déjà apprise pour l'essentiel dans un contexte de travail (conditions réelles ou simulées).	Activités diverses selon la compétence ou la partie de compétence en question.

TABLEAU 4 : ENVIRONNEMENT DE FORMATION EN FONCTION DES PHASES D'ACQUISITION D'UNE COMPÉTENCE



*Note : Les aménagements «classe» et «laboratoire» remplacent habituellement l'«atelier» et le «poste de travail» pour les compétences générales à caractère non technique.

5 CADRE D'ÉVALUATION

5.1 Principes

En formation professionnelle, quelques principes généraux guident le choix des stratégies liées à l'évaluation des apprentissages.

Approche curriculaire

Afin de respecter les caractéristiques des programmes définis par compétences et dans un souci de cohérence, l'évaluation porte sur les compétences décrites par les objectifs opérationnels d'un programme d'études. Ainsi, les indicateurs et les critères d'évaluation que l'on retrouve dans les tableaux d'analyse et de planification proviennent des composantes de l'objectif opérationnel. Ils proviennent aussi d'éléments essentiels à la compétence comme les connaissances, habiletés, perceptions et attitudes à acquérir.

La démarche d'évaluation est à la fois une démarche analytique, puisqu'elle est basée sur chaque compétence du programme, et une démarche globale, car elle tient compte du programme dans son ensemble.

Évaluation multidimensionnelle

Comme l'évaluation porte sur la compétence, il est primordial d'en vérifier toutes les facettes. Ainsi, l'évaluation portera autant sur les dimensions cognitives, psycho-sensori-motrices, qu'affectives.

Interprétation critérielle

Cette approche permet de vérifier dans quelle mesure une ou un élève a atteint l'objectif selon des critères définis.

Notation dichotomique

En formation professionnelle, la notation est dichotomique : l'élève peut obtenir 0 ou le maximum des points pour chaque critère. Par exemple, si le critère 3.2 vaut 10 points, deux notations seulement sont possibles, soit 0 ou 10. L'acquisition de la compétence est également sanctionnée par un verdict dichotomique de SUCCÈS ou d'ÉCHEC déterminé à partir d'un seuil de réussite.

5.2 Stratégies d'évaluation

La nature des compétences d'un programme d'études appelle des stratégies d'évaluation variées.

a) Objectifs de comportement

On peut évaluer :

- les connaissances pratiques; dans ce cas, l'épreuve porte sur des connaissances appliquées au métier et est constituée habituellement d'une série de questions écrites;
- le produit; dans ce cas, l'épreuve porte sur une production que l'élève doit réaliser et l'évaluation s'appuie sur une liste d'exigences liée aux caractéristiques attendues du produit;
- le processus; dans ce cas, l'épreuve porte sur un processus de réalisation de la tâche ou de l'activité que l'élève suit et l'évaluation se fait en se référant à des exigences sur la façon de réaliser chacune des étapes du processus.

b) Objectifs de situation

On évalue le degré de participation de l'élève à une activité et non sa performance au cours de l'activité. Cependant, on peut exiger de l'élève qui présente des données sur un sujet quelconque, que ces données soient pertinentes, en lien avec le sujet.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME

TABLEAU 1

SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS ¹	STATUT ²
238-012	1. Métier et formation	30	2	L
238-022	2. Orientation en forêt	30	2	L
238-033	3. Santé et sécurité	45	3	L
238-046	4. Érable et écosystème	90	6	L
238-051	5. Travail en équipe	15	1	L
238-068	6. Travaux d'aménagement	120	8	L
238-072	7. Qualité	30	2	L
238-088	8. Installation et entretien	120	8	L
238-094	9. Entaillage	60	4	M
238-104	10. Traitement de l'eau d'érable	60	4	M
238-114	11. Transformation de l'eau d'érable	60	4	M
238-124	12. Conditionnement du sirop d'érable	60	4	M
238-133	13. Nettoyage et assainissement	45	3	L
238-146	14. Équipement et infrastructure	90	6	L
238-152	15. Recherche d'emploi	30	2	L
238-168	16. Intégration au milieu de travail	120	8	L

¹ Une unité équivaut à 15 heures.

² Le statut peut être ministériel (M) ou local (L).

MATRICE DES COMPÉTENCES

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN <i>PRODUCTION ACÉRICOLE</i>		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (Grandes étapes)					COMPÉTENCES GÉNÉRALES (Activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)							TOTAUX	
				Planifier le travail	Préparer le matériel	Exécuter le travail	Compléter le travail	Vérifier la qualité du travail	S'orienter en forêt	Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité	Établir des liens entre l'érable et son écosystème	Travailler en équipe	Assurer la qualité des produits acéricoles	Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
NUMÉROS	NUMÉROS								2	3	4	5	7	14	15		
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T							C	S	C	S	S	C	S	7	
	DURÉE		h						30	45	90	15	30	90	30		330
1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	S	30	△	△	△	△	△	○	○	○	○	○	○	○		
6	Accomplir des travaux liés à l'aménagement d'une érablière	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	○			
8	Installer et entretenir le réseau de collecte sous vide	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	○			
9	Entailler les érables	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	○			
10	Traiter l'eau d'érable	C	60	▲	▲	▲	▲	▲		●		○	●	○			
11	Transformer l'eau d'érable	C	60	▲	▲	▲	▲	▲		●		○	●	○			
12	Conditionner le sirop d'érable	C	60	▲	▲	▲	▲	▲		●		○	●	○			
13	Nettoyer et assainir l'équipement acéricole	C	45	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	○	●	●			
16	S'intégrer au milieu de travail	S	120	△	△	△	△	△	○	○	○	○	○	○	○		
NOMBRE D'OBJECTIFS		9														16	
DURÉE DE LA FORMATION			675														1005

T : Type d'objectif
Comportement (C)
Situation (S)
h : Heures

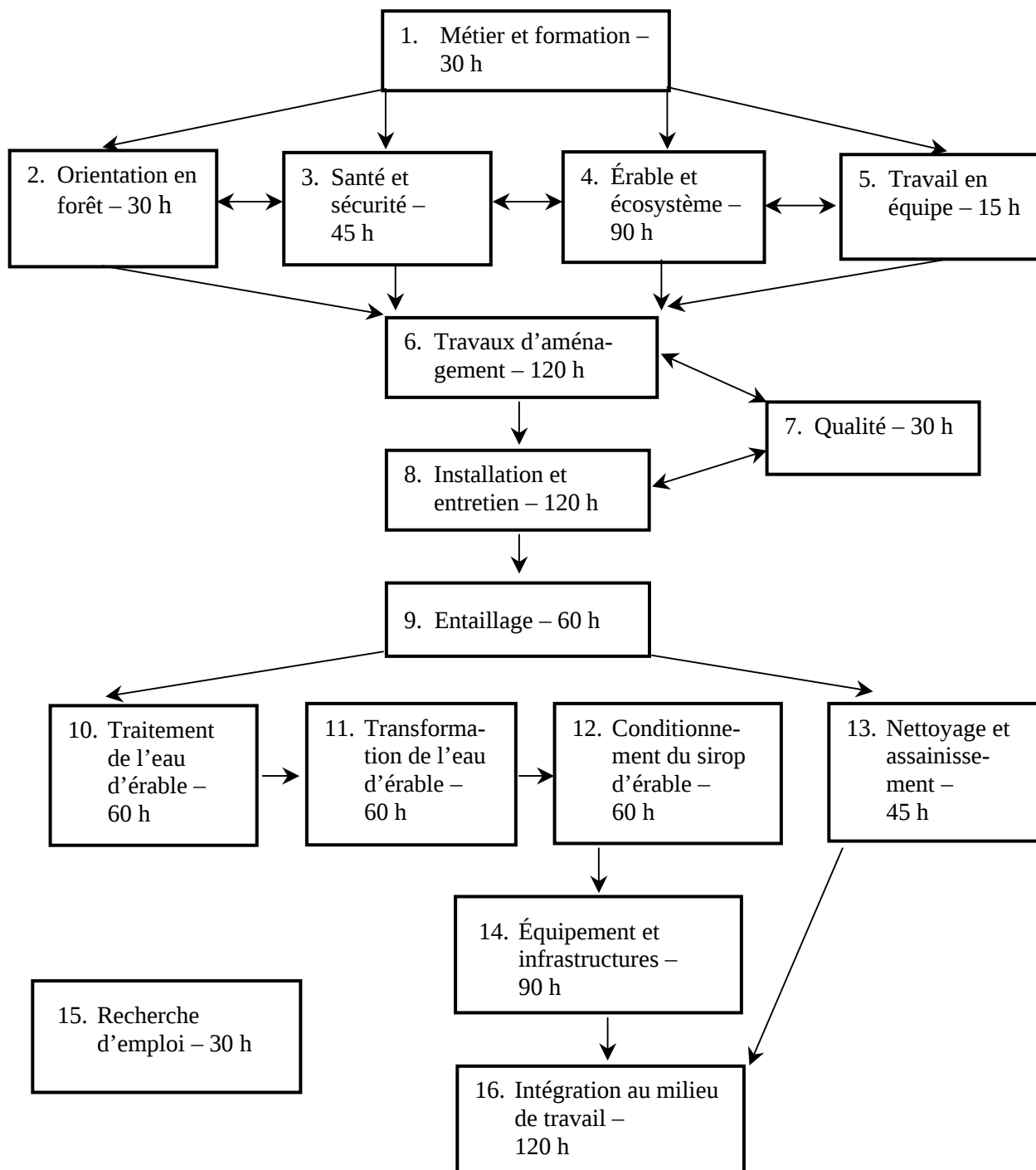


Existence d'un lien fonctionnel
Application d'un lien fonctionnel
Existence d'un lien fonctionnel
Application d'un lien fonctionnel

ÉLÉMENTS DE LA PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

LOGIGRAMME DE LA SÉQUENCE D'ENSEIGNEMENT

Production acéricole



PROPOSITION D'INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Développer chez l'élève :

- 1 l'autonomie et le sens des responsabilités;
- 2 le souci du travail bien fait;
- 3 le souci du respect de l'environnement;
- 4 l'habitude de s'auto-évaluer.

DEUXIÈME PARTIE

**GUIDE DE LECTURE D'UN TABLEAU D'ANALYSE ET
DE PLANIFICATION, D'UNE DESCRIPTION
D'ÉPREUVE ET D'UNE FICHE D'ÉVALUATION**

GUIDE DE LECTURE D'UN TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION, D'UNE DESCRIPTION D'ÉPREUVE ET D'UNE FICHE D'ÉVALUATION

1 TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION

Les tableaux d'analyse et de planification présentent des renseignements relatifs à l'apprentissage et à l'évaluation pour chacun des modules du programme.

A) APPRENTISSAGE

PHASE D'ACQUISITION

L'analyse de chacune des compétences, précisée par un objectif de comportement, a été faite en tenant compte du processus d'acquisition d'une compétence présenté dans la première partie du document.

Le chiffre inscrit dans la colonne PH (phase) indique la phase à laquelle l'objet de formation correspond (1 à 5).

Les tableaux correspondant aux objectifs de situation ne contiennent aucune indication dans la colonne PH étant donné le fait que ce type d'objectif est structuré selon un processus qui lui est particulier.

OBJETS DE FORMATION

Les objets de formation renvoient à tous les apprentissages que l'élève doit faire pour acquérir et exercer la compétence. Soulignons que les objets de formation ne sont pas exhaustifs et qu'ils peuvent être enrichis afin de répondre aux besoins particuliers de certains groupes d'élèves. La nature des objets de formation dépend de la phase d'acquisition de la compétence à laquelle ils sont rattachés. Le tableau 2 *Objets de formation en fonction des phases d'acquisition d'une compétence* donne un aperçu des objets possibles à chacune des phases.

Ces objets sont présentés dans le TAP selon la structure des précisions de l'objectif opérationnel et non nécessairement selon un ordre d'enseignement.

Les objets de formation peuvent être en lien avec l'ensemble d'une compétence ou avec une précision de l'objectif opérationnel et pour faciliter leur repérage, ils sont présentés selon des blocs distincts dans le TAP. De plus, chacun des objets de formation est accompagné d'une codification qui permet de le situer dans le TAP.

Enfin, la colonne «Objets de formation» présente des indications relatives aux durées de formation. Ces durées sont exprimées en pourcentage global consacré aux apprentissages liés à chacune des précisions ainsi qu'au pourcentage de temps consacré à la phase de transfert.

BALISES

Les balises donnent des indices sur les limites du contenu ou du champ d'application.

C'est également dans cette colonne que l'on indique les liens qui existent avec d'autres modules ou avec des intentions pédagogiques.

ACTIVITÉS

Cette colonne vide indique qu'un travail d'élaboration des activités d'apprentissage doit être effectué par les enseignantes et les enseignants.

En effet, on devrait élaborer une activité pour chacun des objets de formation, en tenant compte des balises qui sont définies. Cependant, on pourra regrouper, au besoin, plusieurs objets de formation au sein d'une même activité pour faciliter les apprentissages.

Lorsqu'on élabore des activités d'apprentissage, on devrait respecter les critères suivants :

- s'assurer de la pertinence de l'activité au regard de l'objet de formation. L'activité suggérée est-elle garante des apprentissages à effectuer? Certains objets de formation liés à l'acquisition d'habiletés psychomotrices ou socio-affectives exigent des activités d'apprentissage où l'élève exerce un rôle très actif;
- varier les activités de manière à susciter l'intérêt et à faciliter les apprentissages recherchés;
- prendre en considération les contraintes liées aux conditions physiques et matérielles (disponibilité des locaux et du matériel pédagogique requis);
- alterner les activités où l'enseignante ou l'enseignant joue un rôle plus actif (comme les exposés) avec des activités d'apprentissage où le rôle de l'élève est prévalent.

Cette colonne peut également comporter des indications relatives aux références médiagraphiques (documents écrit ou audiovisuels).

B) ÉVALUATION

Dans le TAP, afin de faciliter une plus grande intégration de l'évaluation aux activités d'enseignement et d'apprentissage, on retrouve des données tant sur l'évaluation de sanction que formative. Il est à noter que seules les données en vue de l'évaluation de sanction ont un caractère prescriptif.

Les étapes 1 à 4 qui suivent précisent la nature de l'information présentée dans le TAP, sous la section «Évaluation» et le processus de dérivation utilisé pour assurer la cohérence entre les objectifs visés par le programme d'études et les moyens pris pour en vérifier l'atteinte.

Étape 1 : Choix des objets d'évaluation aux fins de l'évaluation de sanction

Le choix des objets d'évaluation à retenir se fait, d'une part, en considérant l'objectif opérationnel associé à une compétence, et d'autre part, en tenant compte de l'ensemble des objectifs opérationnels d'un programme d'études, de façon à alléger l'évaluation. En se référant aux **précisions sur le comportement** décrites dans le programme, on retient, pour chaque compétence, un échantillon significatif et représentatif d'objets à évaluer.

Cette façon de procéder permet d'assurer la représentativité des échantillons retenus.

Étape 2 : Choix des stratégies d'évaluation

Comme indiqué précédemment, les caractéristiques de l'objectif opérationnel, les contraintes liées à l'évaluation influent sur le choix de la stratégie d'évaluation. Il s'agit donc de proposer la stratégie ou les stratégies d'évaluation susceptibles de nous fournir la meilleure information possible au regard de l'objet à évaluer.

Étape 3 : Élaboration des indicateurs et des critères d'évaluation

Pour chacune des précisions retenue à des fins d'évaluation de sanction (objets d'évaluation), on définit des indicateurs et des critères d'évaluation. Leur nombre est variable et leur formulation dépend de la stratégie d'évaluation retenue.

Les indicateurs et les critères d'évaluation sont définis en tenant compte de l'objectif opérationnel, et plus particulièrement, des critères généraux et particuliers de performance (ou de participation).

Les indicateurs présentent chacun un aspect à évaluer ou encore, ils précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de la compétence. Les indicateurs sont précédés d'un nombre entier (1, 2, etc.)

Ces indicateurs sont suivis des critères qui décrivent de façon plus précise les exigences de performance. Les critères sont utilisés pour juger si la performance évaluée est satisfaisante. Les critères retenus pour l'évaluation de sanction sont également numérotés (1.1, 1.2, 1.3, etc.)

Il est à noter que des indications sont fournies dans le TAP, sous la rubrique Indicateurs et critères d'évaluation, pour faciliter l'évaluation formative. Ces indications sont présentées strictement à titre indicatif. Ces indications ne sont pas accompagnées de pondérations ou de stratégies d'évaluation. Elles sont en lien avec des critères généraux ou particuliers de performance qui n'ont pas été retenus pour l'évaluation de sanction.

Étape 4 : Détermination des pondérations

Pour chacun des indicateurs d'évaluation, il s'agit d'attribuer une valeur numérique qui précise leur importance relative dans la mesure globale de la performance, pour un objet d'évaluation donné.

On attribue également une pondération à chacun des critères d'évaluation, en répartissant la pondération de l'indicateur sur l'ensemble des critères qui lui sont associés.

Cette façon de procéder permet de faire ressortir l'importance relative des indicateurs et des critères d'évaluation associés à un objet d'évaluation.

2 DESCRIPTION D'ÉPREUVE ET FICHE D'ÉVALUATION

Le modèle de planification pédagogique retenu comprend, en plus du tableau d'analyse et de planification, une brève description d'épreuve et une fiche d'évaluation qui sont basées sur l'information présentée dans la section «Évaluation» dans le TAP. Ceci a pour but d'aider les commissions scolaires à bâtir leurs épreuves. Il revient donc à l'enseignante ou l'enseignant, à partir de la fiche d'évaluation et de la description d'épreuve, de bâtir les épreuves.

a) Description d'épreuve

Il s'agit d'une proposition d'épreuve répondant aux exigences des critères d'évaluation de sanction. On y tient compte des conditions d'évaluation prescrites au programme. L'objectif de ce document est d'uniformiser le niveau de complexité de l'épreuve entre les établissements d'enseignement.

On y retrouve :

- des directives et renseignements généraux : compétence évaluée, suggestion de la durée, nombre de candidates et candidats pouvant être évalués en même temps, etc.;
- le déroulement de l'épreuve : caractéristiques de la tâche à effectuer par la candidate ou le candidat, les conditions de réalisation de la tâche, suggestions de tâches, etc.;
- une description du matériel nécessaire;
- des consignes particulières : restrictions, moments d'observation, etc.

b) Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation est un instrument de soutien à l'observation, utile à l'enseignante ou à l'enseignant au moment où il évalue la performance d'une candidate ou d'un candidat. Elle permet d'uniformiser les observations.

On y retrouve :

- des données générales : titre du programme, titre du module, nom de la candidate ou du candidat, nom de l'examinatrice ou de l'examineur, etc.;
- les indicateurs et les critères retenus pour l'évaluation de sanction;
- des éléments d'observation qui précisent davantage les observations associées à un critère d'évaluation;
- des tolérances qui s'appliquent à un critère et qui font en sorte que la candidate ou le candidat ne perde pas de points;
- des cases qui facilitent la consignation des résultats au regard des éléments d'observation;
- un espace pour consigner les résultats de façon dichotomique;
- un seuil de réussite qui facilite la décision de l'enseignante ou de l'enseignant sur le verdict de SUCCÈS ou D'ÉCHEC.

TABLEAUX D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
DESCRIPTIONS D'ÉPREUVES
FICHES D'ÉVALUATION

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-012 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)					Durée : 30 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Se situer au regard du métier et de la démarche de formation</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
PHASE 1 : INFORMATION SUR LE MÉTIER						
1.1 Situer la compétence dans l'ensemble de la formation.		Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Lien avec les autres modules.				
1.2 Être réceptive, réceptif à l'information relative au métier et à la formation.		Conditions de réceptivité : climat favorable, intérêt, concentration, bien-être physique et psychologique.				
1.3 Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.		Avantages à communiquer son point de vue et à écouter celui des autres.				
1.4 Repérer l'information pertinente.		Méthode de travail : - détermination de ce que l'on cherche; - détermination des sources d'information disponibles; - préparation pour discerner les points importants à retenir; - notation de ces points.				
1.5 Choisir une méthode de prise de notes.		Méthode de prise de notes : résumés, tableaux, synthèses, etc.				
1.6 Reconnaître les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.		Règles de discussion en groupe : - participation; - respect du tour de table; - respect du sujet; - attention portée aux autres; - acceptation des points de vue différents.				

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-012 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)					Durée : 30 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Se situer au regard du métier et de la démarche de formation</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
1.7	S’informer sur les caractéristiques du marché du travail dans le domaine de la production acéricole.	Information sur : - la structure de l’industrie; - son importance économique; - les régions productrices; - les entreprises artisanales, touristiques et industrielles; - les méthodes de collecte de l’eau d’érable (chaudières, sauve-pas, tubulure sous vide, tubulure par gravité); - les principales tâches; - les conditions d’embauche; - les conditions de travail; - les perspectives d’emploi et de rémunération.		1 Collecte d’information. 1.1 Recueil de l’information sur les sujets suivants : - structure de l’industrie; - principales tâches; - conditions d’embauche; - condition de travail; - rémunération.	30	30
1.8	Prendre connaissance des différents organismes intervenant en production acéricole.	Fédération des producteurs acéricoles, Syndicats de base, MAPAQ, MRN, FAPAQ, Centre Acer, Centre d’expérimentation et de transfert technologique en acériculture du Bas du Fleuve (C.T.T.A.), etc.				
1.9	Prendre connaissance, au cours de visites en entreprise, du contexte de travail.	Aménagement des lieux, personnel en poste, tâches, équipement et matériel utilisés.				
1.10	Prendre conscience de l’évolution de l’industrie acéricole.	Historique de l’acériculture au Québec. Rôle des intervenantes et intervenants, réglementation, pratiques, productions conventionnelle et biologique.				

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-012 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)					Durée : 30 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Se situer au regard du métier et de la démarche de formation</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
1.11	Voir la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte.	Liens entre la conjoncture économique actuelle et le domaine de la production acéricole. Caractéristiques de l’entrepreneur. Motivation pour se lancer en affaires. Principales étapes à suivre pour devenir entrepreneur. Sources de renseignements disponibles.				
1.12	Participer à une mise en commun de l’information recueillie.	Différences entre les milieux de travail, habiletés et comportements nécessaires à l’exercice du métier, avantages, inconvénients et exigences du métier.		2 Participation à un échange. 2.1 Exprime sa perception du métier au cours de la mise en commun de l’information recueillie.	15	15
PHASE 2 : INFORMATION SUR LE PROJET DE FORMATION						
Durée : 40 %						
2.1	Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour exercer le métier.	Distinction entre les termes habileté, aptitude et connaissance. Recherche des habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances essentielles au travail dans le domaine du soutien informatique.		Fait un examen sérieux et attentif des documents présentés.		
2.2	Décrire la nature, la fonction et le contenu d’un programme d’études.	Objectifs du programme. Liens entre les modules. Historique du programme.				

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

4

238-012 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)					Durée : 30 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Se situer au regard du métier et de la démarche de formation</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
2.3	S’informer sur le projet de formation.	Programme d’études. Démarche de formation. Modes d’évaluation. Sanction des études.				
2.4	S’informer de l’équipement et du matériel en place ainsi que des règlements à respecter.					
2.5	Vérifier la pertinence du programme de formation au regard de la situation de travail.	Liens entre les différentes compétences du programme et l’exercice du métier.				
2.6	Discuter en groupe du contenu du programme d’études compte tenu du métier et de ses exigences.			3 Discussion sur le projet de formation. 3.1 Fait ressortir des liens entre le contenu du programme et les exigences du métier.	10	10
PHASE 3 : ÉVALUATION DE SON CHOIX D’ORIENTATION PROFESSIONNELLE						
Durée : 20 %						
3.1	Établir des distinctions entre les termes goûts, aptitudes et champs d’intérêt.	Définition des termes.				
3.2	Analyser individuellement ses goûts et ses aptitudes en matière de travail et en vérifier la compatibilité avec les exigences du métier d’ouvrière, d’ouvrier acéricole.					

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)**

5

238-012 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)					Durée : 30 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Se situer au regard du métier et de la démarche de formation</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
3.3	Présenter son choix d'orientation professionnelle et les raisons qui motivent sa décision.	Mise en évidence de ses qualités et des connaissances acquises par l'expérience. Reconnaissance des types de problèmes susceptibles d'être rencontrés. Anticipation des moyens afin d'atténuer les problèmes.		4 Rédaction d'un résumé. 4.1 Rédige un résumé : - de ses goûts; - de ses aptitudes et indique leur compatibilité avec les exigences.	25	25
3.4	Discuter avec l'enseignante ou l'enseignant du contenu de son résumé et du bien-fondé de sa décision.	Résumé des goûts, aptitudes et champs d'intérêt. Résumé des exigences pour pratiquer le métier. Parallèle entre les deux aspects précédents. Brève conclusion expliquant le choix de son orientation.		5 Discussion avec l'enseignante ou l'enseignant. 5.1 Discute de son orientation professionnelle.	20	20

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-012 – MÉTIER ET FORMATION (module 1)

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

PHASE 1 : INFORMATION SUR LE MÉTIER

1.1 RECUEILLE DE L'INFORMATION SUR LES SUJETS SUIVANTS : STRUCTURE DE L'INDUSTRIE, PRINCIPALES TÂCHES, CONDITIONS D'EMBAUCHE, CONDITIONS DE TRAVAIL, RÉMUNÉRATION

Il est important, au cours de cette activité, d'indiquer clairement la nature des données que les candidates ou les candidats devront recueillir et présenter à la rencontre de groupe. Quels que soient la forme et le support utilisés pour consigner les données, le jugement ne devra pas porter comme tel sur la précision, la qualité ou la présentation des données recueillies. On s'assurera que les candidates et les candidats ont pris la peine de colliger une quantité suffisante de données appropriées aux sujets à traiter. Elle ou ils devront les organiser de manière à pouvoir utiliser ces renseignements au cours de la rencontre de groupe.

2.1 EXPOSE SA PERCEPTION DU MÉTIER AU COURS DE LA MISE EN COMMUN DE L'INFORMATION RECUEILLIE

La rencontre de groupe devra être préparée et menée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

PHASE 2 : INFORMATION SUR LE PROJET DE FORMATION

3.1 FAIT RESSORTIR DES LIENS ENTRE LE CONTENU DU PROGRAMME ET LES EXIGENCES DU MÉTIER

On discutera de l'utilité, de la pertinence ou du bien-fondé de quelques exigences du métier, telles les habiletés, attitudes et connaissances nécessaires.

La rencontre de groupe devra être préparée et menée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

PHASE 3 : ÉVALUATION DE SON CHOIX D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

4.1 RÉDIGE UN RÉSUMÉ DE SES APTITUDES ET DE SES GOÛTS, ET INDIQUE LEUR COMPATIBILITÉ AVEC LES EXIGENCES DU MÉTIER

Les candidates et les candidats devront justifier leur orientation professionnelle en indiquant dans leur rapport trois aspects ou exigences du métier. Elles ou ils souligneront explicitement les liens qui, de leur point de vue, existent entre ces aspects et leurs goûts et aptitudes qui les ont amenés à choisir le métier d'ouvrière ou d'ouvrier en production acéricole.

Le jugement portera sur le contenu du rapport et non sur la qualité de la rédaction. Ce document pourrait être préparé à l'avance sous forme de questionnaire à remplir (éviter toutefois d'en faire une épreuve de connaissances). On s'assurera plutôt que les candidates et les candidats ont pris la peine d'y inclure les éléments demandés. Les consignes initiales devront préciser clairement ce que signifie goûts et aptitudes.

5.1 DISCUTE DE SON ORIENTATION PROFESSIONNELLE AVEC L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT

Au cours d'une rencontre individuelle, la candidate ou le candidat discute de son orientation professionnelle avec l'enseignante ou l'enseignant.

On s'attend à ce que la candidate ou le candidat participe activement à la discussion.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PRODUCTION ACÉRICOLE	Code du programme : 5256
N° 1 – Métier et formation	Code du module : 238-012
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐
Date de la passation de l'épreuve : _____	
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON	
PHASE 1 : INFORMATION SUR LE MÉTIER			
1	COLLECTE D'INFORMATION		
1.1	Recueil de l'information sur au moins trois des sujets suivants : - structure de l'industrie; - principales tâches; - conditions d'embauche; - conditions de travail; - rémunération.	☐	☐
2	PARTICIPATION À UN ÉCHANGE		
2.1	Exprime sa perception du métier au cours de la mise en commun de l'information recueillie.	☐	☐
PHASE 2 : INFORMATION SUR LE PROJET DE FORMATION			
3	DISCUSSION SUR LE PROJET DE FORMATION		
3.1	Fait ressortir des liens entre le contenu du programme et les exigences du métier.	☐	☐

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION	JUGEMENT OUI NON
PHASE 3 : ÉVALUATION DU CHOIX DE SON ORIENTATION 4 RÉDACTION D'UN RÉSUMÉ 4.1 Rédige un résumé de ses goûts, de ses aptitudes et indique leur compatibilité avec les exigences du métier. 5 DISCUSSION AVEC L'ENSEIGNANTE OU L'ENSEIGNANT 5.1 Discute de son orientation professionnelle.	☐ ☐ ☐ ☐
Règle de verdict : réussite de 4 OUI sur 5, dont les éléments 1.1, 4.1 et 5.1.	

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-022 – ORIENTATION EN FORÊT (module 2)					Durée : 30 heures		
Énoncé de la compétence : <i>S’orienter en forêt</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
<i>S’ORIENTER EN FORÊT</i>							
1	Situer la compétence dans l’ensemble du programme.	Raison d’être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
2	Reconnaître les règles de sécurité en forêt.	Normes de la CSST, prévention des accidents liés aux autres usagers du boisé (chasseurs, etc.), protection contre les animaux et les insectes piqueurs, etc.					
A. LIRE DES CARTES ÉCO-FORESTIÈRES ET TOPOGRAPHIQUES							
Durée : 25 %							
2	A.1 Distinguer le rôle de chaque type de carte.	Utilisation particulière à la production acéricole. Conditions d’utilisation particulières à chacune.		Interprétation correcte des coordonnées géographiques.			
2	A.2 Interpréter la terminologie relative aux cartes éco-forestières et topographiques.	Légendes, échelles, courbes de niveau, essences d’arbres, etc.		Reconnaissance exacte de la terminologie utilisée dans les cartes.			
2	A.3 Associer des éléments sur le terrain à leur représentation sur une carte et vice-versa.	Interprétation des échelles, calcul des pentes, reconnaissance d’un point haut et d’un point bas. Établissement d’une représentation mentale du terrain. Situation d’éléments réels sur la carte.					
3	A Lire des carte éco-forestières et topographiques.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-022 – ORIENTATION EN FORÊT (module 2)					Durée : 30 heures		
Énoncé de la compétence : <i>S’orienter en forêt</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
2	Se soucier du respect de l’environnement.	Bonnes et mauvaises habitudes en forêt. Lien : I.P. 3.					
4	A Lire des cartes éco-forestières et topographiques.			1 Éléments représentés sur les cartes. 1.1 Interprétation exacte des échelles et des légendes. 1.2 Repérage précis des divers éléments représentés sur une carte. 2 Transposition sur le terrain. 2.1 Calcul exact des pentes, des distances, de l’azimut et des superficies. 2.2 Transposition juste des données des cartes sur le terrain. Se référer, pour l’évaluation formative, à l’ensemble des critères qui précèdent. Se référer, pour l’évaluation de sanction, aux critères pondérés qui précèdent.	20 20 10 10	 	

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-022 – ORIENTATION EN FORÊT (module 2)						Durée : 30 heures			
Énoncé de la compétence : <i>S’orienter en forêt</i>									
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
2	B.2	Reconnaître les types de photos et leurs caractéristiques.	Infra-rouge, noir et blanc, etc. Degré de précision, utilisations.						
2	B.3	Utiliser un stéréoscope.	Zooms, ajustements, précision.						
2	B.4	Associer des éléments sur le terrain à leur représentation sur une photo, et vice-versa.	Complémentarité avec la carte éco-forestière. Établissement d’une représentation mentale du terrain. Situation d’éléments réels sur la carte.						
3	B	Interpréter des photos aériennes.				Utilisation appropriée du stéréoscope. Reconnaissance exacte, sur le terrain, des éléments apparaissant sur les photographiques.			
4	B	Interpréter des photos aériennes.				Se référer, pour l’évaluation formative, à l’ensemble des critères qui précèdent.			
C. UTILISER UNE BOUSSOLE									Durée : 30 %
2	C.1	Distinguer chaque partie de la boussole et ses fonctions respectives.	Cadran, flèches, règle, boîtier. Orientation, nord magnétique, nord géographique, etc. Fonction de la flèche, des degrés, du miroir, de la vis d’ajustement, etc.			Entretien, calibration et manipulation soignés des appareils.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

4

238-022 – ORIENTATION EN FORÊT (module 2)							Durée : 30 heures			
Énoncé de la compétence : <i>S’orienter en forêt</i>										
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d’évaluation		P _I	P _C	St
2	C.2	Appliquer les précautions nécessaires au bon fonctionnement d’une boussole.	Positionnement de la boussole, proximité des métaux, eau, etc. Réglages en fonction de l’utilisation. Consignation des repères. Ajustement de la déclinaison magnétique.							
3	C	Utiliser une boussole.	Repérage des lignes de fronteau, de contour. Transposition de données d’une carte au terrain.			Interprétation correcte des degrés. Reconnaissance exacte du rôle de la flèche d’orientation. Position correcte de la boussole.				

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P_i : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

6

238-022 – ORIENTATION EN FORÊT (module 2)						Durée : 30 heures					
Énoncé de la compétence : <i>S’orienter en forêt</i>											
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d’évaluation		P _I	P _C	St	
2	D.3	Calculer des distances et des pentes.	Application des formules mathématiques à partir des données du GPS. Positionnement des repères sur une carte et sur le terrain.			Distinction précise des coordonnées géographiques. Repérage exact des points d’élévation et de situation géographique.					
2	D.4	Utiliser les fonctions de base d’un logiciel de géomatique.	Choix du type de logiciel selon l’utilisation. Utilisation des fonctions dans la barre d’outils. Transfert des données du GPS au logiciel.			Utilisation correcte des fonctions de l’appareil. Transfert correct des données du système sur une carte et vice versa. Précision des lectures et des calculs.					
3	D	Utiliser un système de positionnement global (GPS).	Transposition de données du terrain sur une carte.								
4	D	Utiliser un système de positionnement global (GPS).				Se référer, pour l’évaluation formative, à l’ensemble des critères qui précèdent.					
E. UTILISER DES MOYENS NATURELS D’ORIENTATION											Durée : 5 %
2	E.1	Observer un boisé acéricole.	Rocher, cours d’eau, dénivellations, type de végétation, etc.			Respect des règles de santé et de sécurité au travail.					
2	E.2	Choisir un moyen d’orientation.	Critères de choix, application d’une démarche méthodique.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

7

238-022 – ORIENTATION EN FORÊT (module 2)							Durée : 30 heures		
Énoncé de la compétence : <i>S’orienter en forêt</i>									
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
2	E.3	Gérer le stress inhérent à une situation de désorientation en forêt.	Aspects psychologiques de ce type de situation. Contrôle émotif et comportement en groupe.						
3	E	Utiliser des moyens naturels d’orientation.							
4	E	Utiliser des moyens naturels d’orientation.				Se référer, pour l’évaluation formative, à l’ensemble des critères qui précèdent.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-022 – ORIENTATION EN FORÊT (module 2)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour but d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à s'orienter en forêt. L'évaluation pourra se faire à différents moments durant le module. La durée suggérée est d'environ 45 minutes pour la première étape et de 30 minutes pour la deuxième. Plusieurs élèves peuvent passer l'épreuve en même temps.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

La première étape consiste à localiser des points géographiques, à déterminer l'azimut et à calculer des distances, des superficies et des pentes à partir d'une carte sur laquelle on aura préalablement positionné des points et tracé des virées et des superficies. On suggère de tracer deux superficies de 20 cm² sur la carte.

Pour la deuxième étape, il s'agit de suivre un trajet dans une forêt de densité moyenne, en utilisant la boussole. La pente moyenne du terrain ne devrait pas excéder 20 p. 100 et la longueur du parcours pourrait varier entre 0,5 et 1 km. L'azimut de virée, calculé sur la carte à l'étape 1, devra être celui parcouru sur le terrain.

Les deux étapes peuvent être réalisées à des moments différents.

3 MATÉRIEL

- Carte topographique 1 : 50 000 ou 1 : 20 000
- Carte éco-forestière
- Boisé d'environ 25 acres
- Stéréoscope
- Rapporteur d'angles
- Règle
- Planimètre
- Boussole
- Équipement de sécurité
- Notes de cours

FICHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION ACÉRICOLE N° 2 – Orientation en forêt Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de la passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examinateur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-022 RÉSULTAT : <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;"> RÉUSSITE ☐ </td> <td style="width: 50%; text-align: center;"> ÉCHEC ☐ </td> </tr> </table>	RÉUSSITE ☐	ÉCHEC ☐
RÉUSSITE ☐	ÉCHEC ☐		

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
LIRE DES CARTES ÉCO-FORESTIÈRES ET TOPOGRAPHIQUES		
1 ÉLÉMENTS REPRÉSENTÉS SUR LES CARTES		
1.1	Interprétation exacte des échelles et des légendes. ☐ ☐	0 ou 10
1.2	Repérage précis des divers éléments représentés sur une carte. ☐ ☐	0 ou 10
2 TRANSPOSITION SUR LE TERRAIN		
2.1	Calcul exact des pentes, des distances, de l'azimut et des superficies.	0 ou 10
2.2	Transposition juste des données des cartes sur le terrain :	0 ou 10
	- repérage, sur le terrain, des données indiquées par la carte; ☐ ☐	
	- utilisation judicieuse de l'échelle de la carte; ☐ ☐	
	- détermination juste de la ligne de lot; ☐ ☐	
	- détermination juste des points de repère. ☐ ☐	
Tolérance : un manquement		

OBSERVATION			RÉSULTAT
	OUI	NON	
UTILISER UNE BOUSSOLE			
3 PRÉCAUTIONS À PRENDRE			
3.1	Prise de précautions évitant de fausser les données :		0 ou 10
	- respect d'une distance appropriée par rapport à des éléments métalliques;	☐ ☐	
	- position appropriée de la boussole;	☐ ☐	
	- utilisation correcte du miroir et du point de mire;	☐ ☐	
	- reconnaissance juste du degré de précision de l'appareil.	☐ ☐	
4 MANIEMENT DE LA BOUSSOLE			
4.1	Réglage approprié des composants :		0 ou 15
	- réglage correct du cadran;	☐ ☐	
	- vérification du degré d'inclinaison;	☐ ☐	
	- prise en considération des azimuts;	☐ ☐	
	- prise en considération des données de la carte.	☐ ☐	
4.2	Localisation exacte d'un point sur le terrain :		0 ou 20
	- respect du tracé;	☐ ☐	
	- contournement approprié des obstacles.	☐ ☐	
Tolérance : distance d'au plus 2 mètres entre le résultat de l'élève et le point déterminé par l'enseignante ou l'enseignant.			

OBSERVATION			RÉSULTAT
	OUI	NON	
5 SOUCI DE LA PRÉCISION			
5.1 Manifestation du souci de la précision :			0 ou 15
- manipulation soignée de la boussole;	☐	☐	
- protection appropriée de la boussole;	☐	☐	
- réglage de départ approprié.	☐	☐	
Total :			/ 100
Seuil de réussite : 85 points			

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-033 – SANTÉ ET SÉCURITÉ (module 3)					Durée : 45 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
PHASE 1 : SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS AU MÉTIER						
1.1 Situer la compétence dans l'ensemble de la formation.		Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Lien avec les autres modules.				
1.2 Être réceptive, réceptif à l'information relative à la prévention en matière de santé et de sécurité au travail.		Conditions de réceptivité : climat favorable, intérêt, concentration, bien-être physique et psychologique.				
1.3 Se soucier de partager sa perception de la santé et de la sécurité au travail avec les membres du groupe.		Avantages à communiquer son point de vue et à écouter celui des autres.				
1.4 S'informer des normes relatives à la santé et à la sécurité dans l'industrie de la production acéricole.		Cadre juridique en matière de santé et de sécurité au travail en production acéricole.		1 Collecte d'information. 1.1 Dresse une liste des avantages du respect des règles de santé et de sécurité au travail.	20	20
1.5 S'informer des risques inhérents au métier d'ouvrière et d'ouvrier acéricole.		Risques les plus courants.				
1.6 Reconnaître l'importance, pour une ouvrière ou un ouvrier acéricole, d'acquérir une compétence en matière de santé et de sécurité au travail.		Importance de la prévention.				

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-033 – SANTÉ ET SÉCURITÉ (module 3)					Durée : 45 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
PHASE 2 : APPLICATION						
				Durée : 55 %		
2.1	Comparer le niveau de risque de comportements observés dans un environnement de production acéricole.	Principes fondamentaux déterminant un comportement sécuritaire.		2	Description des risques du métier.	45
				2.1	Dresse une liste de comportements à risques observés dans un environnement de production acéricole.	10
2.2	Reconnaître les dangers provenant des installations, de l'équipement et des outils ainsi que les mesures préventives applicables.	Normes des fabricants et de la CSST, le SIMDUT, le SOPFEU, les règles de sécurité en forêt, etc.		2.2	Dresse une liste de risques associés aux installations, à l'équipement et aux outils.	10
				2.3	Dresse une liste de mesures préventives qui ont trait aux comportements à risques et aux installations, à l'équipement et aux outils.	25
2.3	Reconnaître les risques liés au transport de charges et aux mauvaises postures de travail ainsi que les mesures préventives applicables.	Méthodes de levage, positions à adopter, mouvements répétitifs, ajustement de l'équipement de travail, etc.				

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-033 – SANTÉ ET SÉCURITÉ (module 3)					Durée : 45 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
2.4	Reconnaître les mesures à prendre en cas d'accident.	Premiers soins, protocole d'intervention. Importance et contenu de la trousse de premiers soins. Point de rencontre des secours. Gestion du stress. Rapport d'accident. Liens : I.P.1 et 2.				
2.5	Reconnaître les mesures à prendre dans un contexte de survie en forêt.	Besoins de nourriture et d'abri pour une courte période. Conditions minimales de survie. Signaux de détresse. Gestion du stress. Lien : I.P.1				
PHASE 3 : ÉVALUATION						
Durée :15 %						
3.1	Présenter un bilan.	Bilan contenant : - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises; - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail; - les objectifs et les moyens à prendre pour s'améliorer. Lien : I.P.4.		3 Présentation d'un bilan. 3.1 Rédige un bilan	35	35

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-033 –SANTÉ ET SÉCURITÉ (module 3)

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

L'évaluation de la participation des candidates et des candidats portera sur les données recueillies à certains moments durant le déroulement des activités de formation. Cependant, un jugement définitif sur un critère ne devrait être porté qu'à la fin de la phase correspondante dans le plan de mise en situation.

Tout au long de l'épreuve, le jugement ne devrait pas porter sur la justesse de la perception ou de l'opinion des candidates ou candidats, mais plutôt sur le fait qu'elles ou ils aient étayé leur perception ou opinion à l'aide d'arguments ou d'exemples.

PHASE 1 : SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS AU MÉTIER

- 1.1 Dresse une liste des avantages liés au respect des règles de santé et de sécurité au travail.

L'élève doit, dans un rapport écrit, dresser une liste des avantages que représente le respect des règles pour une ouvrière et un ouvrier.

PHASE 2 : APPLICATION

- 2.1 Dresse une liste des comportements à risques observés dans un environnement de production acéricole.

À la suite de visites dans un milieu acéricole ou de visionnement de vidéocassettes, dresser une liste des comportements à risques pour la santé et la sécurité de l'ouvrière ou de l'ouvrier.

- 2.2 Dresse une liste des risques associés aux installations, à l'équipement et aux outils.

L'élève devrait mentionner les problèmes reliés à un poste de travail qui ne répond pas aux exigences de l'ergonomie. On s'attend aussi à ce qu'il ou elle précise les gestes pouvant causer des lésions professionnelles et les dangers liés aux différents équipements.

- 2.3 Dresse une liste des mesures préventives qui ont trait aux comportements et aux installations.

On s'attend à ce que l'élève fasse des liens entre les comportements et les installations à risques et les comportements sécuritaires à adopter ou les mesures à prendre.

PHASE 3 : ÉVALUATION

- 3.1 Rédige un bilan

On s'attend à ce que l'élève fasse un résumé des connaissances nouvellement acquises au cours du module. Elle ou il doit produire une évaluation de son attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail. Elle ou il doit présenter ses objectifs et décider des moyens à prendre pour préserver sa santé et assurer sa sécurité.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME N° 3– Santé et sécurité Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de la passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-033 RÉSULTAT : <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;"> RÉUSSITE ☐ </td> <td style="width: 50%; text-align: center;"> ÉCHEC ☐ </td> </tr> </table>	RÉUSSITE ☐	ÉCHEC ☐
RÉUSSITE ☐	ÉCHEC ☐		

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION	JUGEMENT OUI NON
PHASE 1 : INFORMATION 1 COLLECTE D'INFORMATION 1.1 Dresse une liste des avantages du respect des règles de santé et de sécurité au travail.	☐ ☐
PHASE 2 : APPLICATION 2 DESCRIPTION DES RISQUES DU MÉTIER 2.1 Dresse une liste de comportements à risques observés dans un environnement de production acéricole. 2.2 Dresse une liste des risques associés aux installations, à l'équipement et aux outils. 2.3 Dresse une liste de mesures préventives qui ont trait aux comportements à risques et aux installations, à l'équipement et aux outils.	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON	
PHASE 3 : ÉVALUATION			
3	PRÉSENTATION D'UN BILAN		
3.1	Rédige un bilan contenant : - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises; - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail; - les objectifs et les moyens à prendre pour s'améliorer.	☐	☐
Règle de verdict : réussite de 4 OUI sur 5, dont les éléments 1.1, 2.3 et 3.1.			

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-046 – ÉRABLE ET ÉCOSYSTÈME (module 4)							Durée : 90 heures			
Énoncé de la compétence : Établir des liens entre l'érable et son écosystème										
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St			
ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ÉRABLE ET SON ÉCOSYSTÈME										
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.								
A. ANALYSER L'ANATOMIE DE L'ÉRABLE										Durée : 15 %
2	A.1 Distinguer les organes de l'érable.	Organes internes et externes, systèmes racinaire et foliaire. Liens entre les organes. Terminologie relative à l'anatomie de l'érable.		Distinction précise des organes de l'érable. Reconnaissance exacte des liens entre les organes.						
3	A Analyser l'anatomie de l'érable.									
B. ANALYSER LA PHYSIOLOGIE DE L'ÉRABLE										Durée : 15 %
2	B.1 Reconnaître les phénomènes physiologiques propres à chaque saison.	De la germination à la production de la sève.								
2	B.2 Associer les organes à leurs fonctions respectives.	Importance des organes et des liens physiologiques.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-046 – ÉRABLE ET ÉCOSYSTÈME (module 4)							Durée : 90 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Établir des liens entre l'érable et son écosystème</i>											
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St	
3	B	Analyser la physiologie de l'érable.				1	Phénomènes physiologiques.	40		C	
						1.1	Reconnaissance juste des principaux phénomènes physiologiques.		15		
						1.2	Reconnaissance exacte des fonctions des organes.		15		
						1.3	Utilisation de la terminologie appropriée.		10		
C. ANALYSER LE RÔLE DES ÉLÉMENTS CONSTITUANT L'ÉCOSYSTÈME D'UNE ÉRABLIÈRE										Durée : 15 %	
2	C.1	Reconnaître les principales espèces végétales en érablière.	Essences, espèces compagnes et espèces nuisibles.								
2	C.2	Reconnaître les principales espèces animales en érablière.	Espèces compagnes et espèces nuisibles. Contrôle et compagnonnage.								
2	C.3	Reconnaître les composantes de la chaîne alimentaire acérico-forestière.	Alimentation végétale et animale. Cycle d'alimentation souterraine.								
2	C.4	Associer les caractéristiques d'un sol aux besoins des érables et de leurs espèces compagnes.	Types de sol, morphologie du terrain, drainage.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-046 – ÉRABLE ET ÉCOSYSTÈME (module 4)							Durée : 90 heures				
Énoncé de la compétence : Établir des liens entre l'érable et son écosystème											
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St	
2	C.5	Déterminer l'influence du climat sur les érables et sur leur écosystème.	Conditions climatiques telles que verglas, vent, etc. Ensoleillement, zones de rusticité, etc.								
3	C	Analyser le rôle des éléments constituant l'écosystème d'une érablière.				Analyse de l'ensemble des éléments. Détermination précise du rôle de chaque élément.					
D. ÉVALUER L'INCIDENCE DES INTERVENTIONS HUMAINES SUR L'ÉCOSYSTÈME D'UNE ÉRABLIÈRE										Durée : 20 %	
2	D.1	Reconnaître les caractéristiques d'un développement durable.	Préservation, entretien et favorisation de la ressource. Conditions essentielles.								
2	D.2	Déterminer l'incidence d'une exploitation acéricole rationnelle.	Différence entre une exploitation rationnelle et une mauvaise exploitation. Effets positifs et effets négatifs.								
2	D.3	Reconnaître l'effet des travaux acérico-forestiers sur l'érablière.	Types de débardage, compaction, types de prescriptions.								
2	D.4	Reconnaître les effets des activités récréatives dans une érablière et son écosystème.	Activités telles que le VTT, la motoneige, les feux de camp, etc.								
2	D.5	Reconnaître l'effet des travaux acérico-forestiers sur la faune.	Lois et normes relatives à la gestion faunique.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

4

238-046 – ÉRABLE ET ÉCOSYSTÈME (module 4)							Durée : 90 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Établir des liens entre l'érable et son écosystème</i>										
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St	
3	D	Évaluer l'incidence des interventions humaines sur l'écosystème d'une érablière			2	Incidence des interventions humaines	10		PT	
					2.1	Évaluation juste de l'incidence des interventions humaines, à court et à long terme		10		
					3	Conditions souhaitables	10		PT	
					3.1	Reconnaissance exacte des conditions qui garantissent une exploitation respectueuse de l'écosystème.		5		
					3.2	Reconnaissance exacte des conditions qui garantissent un développement durable de l'érablière.		5		
E. APPRÉCIER L'ÉTAT DE SANTÉ D'UN ÉRABLE ET DE SON ÉCOSYSTÈME									Durée : 20 %	
2	E.1	Détecter des signes de détresse.	Signes dans l'écosystème et sur l'érable.		Observation attentive.					
2	E.2	Procéder à une collecte de données.	Liste des éléments à observer et importance de chacun. Prélèvement d'échantillons.							

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

5

238-046 – ÉRABLE ET ÉCOSYSTÈME (module 4)						Durée : 90 heures					
Énoncé de la compétence : Établir des liens entre l'érable et son écosystème											
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St	
2	E.3	Associer les signes de détresse à des problèmes potentiels.	Signes tels que : feuilles aux pourtours jaunies, présence de champignons, feuilles dont le centre est tacheté, écorce fendillée, mauvaise guérison, taux de croissance anormal, présence de sillons, de crevasses sur l'écorce, feuilles petites, etc. Problèmes tels que : longicorne d'Asie, manque de minéraux, manque d'eau, activité humaine, peuplement trop dense, surentailage, martellement trop prononcé, facteurs naturels, mauvaise exploitation, mauvais entailage, mauvaise régie de l'érablière.								
3	E	Apprécier l'état de santé d'un érable et de son écosystème				4	Signes et symptômes.	25		PT	
						4.1	Reconnaissance juste des symptômes et des signes.		10		
						4.2	Mise en relation précise des symptômes, des signes et des causes possibles.		15		
						5	Conditions optimales.	15		PT	
						5.1	Reconnaissance exacte des conditions qui favorisent un état de santé optimal.		15		
ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ÉRABLE ET SON ÉCOSYSTÈME											Durée : 5 %
3	Établir des liens entre l'érable et son écosystème.										

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

6

238-046 – ÉRABLE ET ÉCOSYSTÈME (module 4)							Durée : 90 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Établir des liens entre l'érable et son écosystème</i>											
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION						
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St			
<i>ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ÉRABLE ET SON ÉCOSYSTÈME</i>										<i>Durée : 10 %</i>	
										<i>(incluant l'évaluation de sanction)</i>	
2	Se soucier du respect de l'environnement.	Rappel module 2. Lien : I.P. 3.									
4	Établir des liens entre l'érable et son écosystème.				Se référer, pour l'évaluation formative, à l'ensemble des critères qui précèdent. Se référer, pour l'évaluation de sanction, aux critères pondérés qui précèdent.						
<i>ÉTABLIR DES LIENS ENTRE L'ÉRABLE ET SON ÉCOSYSTÈME</i>											
5	Établir des liens entre l'érable et son écosystème.	Exploration des nouveautés en matière de recherche dans le domaine acérico-forestier.									

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration – 2 : apprentissage de base – 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-046 – ÉRABLE ET ÉCOSYSTÈME (module 4)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à établir des liens entre l'érable et son écosystème. La durée suggérée est d'environ 90 minutes. Plusieurs élèves peuvent passer l'épreuve en même temps.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

L'évaluation se déroulera en trois temps. Premièrement, l'élève devra, dans une épreuve de connaissances pratiques, expliquer les principaux phénomènes physiologiques et ce, en fonction des quatre saisons (critères 1.1, 1.2 et 1.3). Elle ou il devra ensuite, dans un périmètre déterminé contenant cinq dommages causés par l'intervention humaine à l'érable et à son écosystème :

- évaluer l'incidence des dommages, à court, à moyen et à long terme (critère 2.1);
- déterminer les mesures à prendre pour remédier ou prévenir les dommages (critères 3.1 et 3.2).

Enfin, dans un périmètre déterminé, contenant des sujets portant des signes et des symptômes de deux pathologies de même que des sujets en santé, l'élève devra :

- trouver les signes de pathologies de l'érable et de son écosystème (critère 4.1);
- déterminer la ou les causes probables de ces pathologies (critère 4.2);
- déterminer les mesures à prendre pour y remédier ou pour les prévenir (critère 5.1).

L'élève devra être informé (au moyen d'un plan, d'un schéma, etc.) de l'endroit précis où se trouvent les arbres présentant des dommages, des signes et des symptômes de pathologies.

3 MATÉRIEL

Le matériel se compose des éléments suivants :

- parcelle de terrain d'environ un acre dans laquelle on retrouve au moins cinq dommages causés par l'intervention humaine;
- érables présentant les symptômes d'au moins deux pathologies et érables sains;
- tablette pour prendre des notes;
- grilles d'observation;
- équipement de sécurité;
- notes de cours.

FICHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION ACÉRICOLE N° 4 – Érable et écosystème Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-046 RÉSULTAT RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐
--	--

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
ANALYSER LA PHYSIOLOGIE DE L'ÉRABLE		
1 PHÉNOMÈNES PHYSIOLOGIQUES		
1.1 Reconnaissance juste des principaux phénomènes physiologiques :		0 ou 15
- coulée;	☐	☐
- reproduction;	☐	☐
- germination et croissance;	☐	☐
- guérison;	☐	☐
- compétition et cohabitation;	☐	☐
- photosynthèse.	☐	☐
1.2 Reconnaissance exacte des fonctions des organes.		0 ou 15
Fonctions des organes suivants :		
- organes mâles et femelles;	☐	☐
- phloème, xylème, chloroplaste;	☐	☐
- racines principales et secondaires;	☐	☐
- feuilles et tiges;	☐	☐
- tissus internes et externes.	☐	☐
1.3 Utilisation de la terminologie appropriée.		0 ou 10
ÉVALUER L'INCIDENCE DES INTERVENTIONS HUMAINES SUR L'ÉCOSYSTÈME D'UNE ÉRABLIÈRE		
2 INCIDENCE DES INTERVENTIONS HUMAINES		
2.1 Évaluation juste de l'incidence des interventions humaines, à court et à long terme.		0 ou 10

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
3	CONDITIONS SOUHAITABLES	
3.1	Reconnaissance exacte des conditions qui garantissent une exploitation respectueuse de l'écosystème.	0 ou 5
3.2	Reconnaissance exacte des conditions qui garantissent un développement durable de l'érablière.	0 ou 5
APPRÉCIER L'ÉTAT DE SANTÉ D'UN ÉRABLE ET DE SON ÉCOSYSTÈME		
4	SIGNES ET SYMPTÔMES	
4.1	Reconnaissance juste des symptômes et des signes.	0 ou 10
4.2	Mise en relation précise des symptômes, des signes et des causes possibles.	0 ou 15
5	CONDITIONS OPTIMALES	
5.1	Reconnaissance exacte des conditions qui favorisent un état de santé optimal :	0 ou 15
	- détermination juste des espèces compagnes à favoriser;	☐ ☐
	- reconnaissance exacte de l'importance de la qualité des interventions humaines;	☐ ☐
	- reconnaissance juste de l'importance des facteurs naturels (eau, sol, climat).	☐ ☐
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-051 – TRAVAIL EN ÉQUIPE (module 5)				Durée : 15 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Travailler en équipe</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
PHASE 1 : SENSIBILISATION À L'IMPORTANCE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE						Durée : 30 %
1.1	Situer la compétence dans l'ensemble de la formation.	Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Lien avec les autres modules.				
1.2	S'informer des avantages d'une communication efficace entre les membres d'une équipe de travail.	Climat de travail, relations patrons-personnel, incidence sur la production, accueil du public.		1 Collecte d'information. 1.1 Recueil de l'information au sujet de l'incidence d'une mauvaise communication sur : - le climat de travail; - la production; - l'image de l'entreprise.	20	20
1.3	S'informer des facteurs qui ont une influence sur les membres d'une équipe.	Caractéristiques personnelles : âge, milieu socioéconomique, scolarité, etc. Communication, satisfaction au travail, compétition, etc. Règles de civilité.		Consulte les sources d'information mises à sa disposition.		
1.4	Prendre conscience de l'importance, pour une ouvrière ou un ouvrier acéricole, d'acquérir une compétence en matière de travail en équipe.			Trouve des avantages à acquérir une compétence en matière de travail en équipe.		
1.5	Discuter des attitudes et comportements susceptibles de créer un climat favorable ou défavorable au sein d'une équipe de travail.	Réunions d'équipe régulières, partage des opinions, respect, etc.				
1.6	Discuter des répercussions possibles de mauvaises relations entre les membres d'une équipe de travail.	Répercussions sur le rendement de l'équipe et sur la croissance de l'entreprise.				

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

**TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)**

2

238-051 – TRAVAIL EN ÉQUIPE (module 5)					Durée : 15 heures	
Énoncé de la compétence : Travailler en équipe						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
PHASE 2 : APPLICATION						
				Durée :55 %		
2.1	Participer à des mises en situation permettant l’application de techniques de communication au sein d’une équipe de travail.	Mises en situations représentatives du travail en production acéricole. Communication verbale et non verbale, reformulation, parler au « je », etc.		2 Attitudes et comportements. 2.1 Participe aux mises en situation proposées.	45	45
2.2	Résoudre des problèmes interpersonnels.					
2.3	Participer à des mises en situations permettant de s’interroger sur ses propres attitudes et comportements au sein d’une équipe de travail.	Mises en situations représentatives du travail en production acéricole.		Fait un examen sérieux et objectif de ses attitudes et comportements en équipe.		
PHASE 3 : ÉVALUATION DE SA CAPACITÉ À TRAVAILLER EN ÉQUIPE						
				Durée : 15 %		
3.1	Analyser individuellement des situations permettant de déterminer ses forces et ses faiblesses en matière de travail en équipe.	Situations représentatives du travail en production acéricole.		3 Présentation d’un bilan. 3.1 Rédige un bilan.	35	35
3.2	Déterminer des objectifs et des moyens qui permettraient d’améliorer sa capacité de travailler en équipe.	Selon les forces et les faiblesses constatées.				

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-051 – TRAVAIL EN ÉQUIPE (module 5)

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

PHASE 1 : SENSIBILISATION À L'IMPORTANCE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE

1.1 RECUEILLE DE L'INFORMATION AU SUJET DE L'INCIDENCE D'UNE MAUVAISE COMMUNICATION SUR LE CLIMAT DE TRAVAIL, LA PRODUCTION, L'IMAGE DE L'ENTREPRISE.

Il est important, au cours de cette activité, d'indiquer clairement la nature des données que les candidates ou les candidats devront recueillir. Quels que soient la forme et le support utilisés pour consigner les données, le jugement ne devra pas porter comme tel sur la précision, la qualité ou la présentation des données recueillies. On s'assurera que les candidates et les candidats aient pris la peine de colliger une quantité suffisante de données applicables aux sujets à traiter. Elles ou ils devront les organiser ces renseignements de manière à pouvoir les utiliser.

PHASE 2 : APPLICATION

2.1 PARTICIPE AUX MISES EN SITUATION PROPOSÉES.

Les mises en situation devront être préparées et menées de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, en petites équipes ou en groupe. Elles devront permettre l'application de techniques de communication au sein d'une équipe de travail, la résolution de problèmes interpersonnels et la réflexion sur ses propres attitudes et comportements au sein d'une équipe de travail. Les problèmes interpersonnels abordés pourront être liés aux différences individuelles, sociales ou culturelles, aux conflits de personnalités, au rapport à l'autorité, au sens du compromis, etc.

PHASE 3 : ÉVALUATION DE SA CAPACITÉ À TRAVAILLER EN ÉQUIPE

3.1 RÉDIGE UN BILAN

On s'attend à ce que l'élève fasse un résumé des connaissances nouvellement acquises au cours du module. Elle ou il devra produire une évaluation de son attitude à l'égard du travail d'équipe, présenter ses objectifs et décider des moyens à prendre pour améliorer sa façon de travailler en équipe.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PRODUCTION ACÉRICOLE	Code du programme : 5256
N° 5 – Travail en équipe	Code du module : 238-051
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐
Date de la passation de l'épreuve : _____	
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON	
1	COLLECTE D'INFORMATION		
1.1	Recueil de l'information au sujet de l'incidence d'une mauvaise communication sur : - le climat de travail; - la production; - l'image de l'entreprise.	☐	☐
2	ATTITUDES ET COMPORTEMENTS		
2.1	Participe aux mises en situation proposées.	☐	☐
3	PRÉSENTATION D'UN BILAN		
3.1	Rédige un bilan.	☐	☐
Seuil de réussite : 2 OUI sur 3, dont les éléments 2.1 et 3.1.			

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-068 – TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT (module 6)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Accomplir des travaux liés à l’aménagement d’une érablière</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
ACCOMPLIR DES TRAVAUX LIÉS À L’AMÉNAGEMENT D’UNE ÉRABLIÈRE							
1	Situer la compétence dans l’ensemble du programme.	Raison d’être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A. ÉVALUER LE POTENTIEL ACÉRICOLE D’UN BOISÉ							
Durée : 10 %							
2	A.1 Distinguer les essences d’arbres.	Feuillus et résineux les plus courants au Québec. En toutes saisons, en fonction de l’écorce, des branches et des feuilles. Lien : module 4.		Distinction exacte des essences d’arbres.			
2	A.2 Mesurer un diamètre à hauteur de poitrine.	Utilisation du vernier, outils spécialisés, méthode du gallon, méthodes de repère, etc. Lien : module 4.		Application correcte du DHP.			
2	A.3 Appliquer une méthode d’inventaire.	Types d’inventaires, rôle du DHP, rôle de la ZET (zone d’exploitation du tronc). Méthodes de mesure. Vocation d’un boisé par secteur. Lien : module 5.		Méthode d’inventaire appropriée.			
2	A.4 Déterminer le nombre d’entailles potentielles dans un boisé.	Normes sur le rendement normalisé des entailles. Méthode de calcul. Liens : modules 5 et 7.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-068 – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT (module 6)					Durée : 120 heures			
Énoncé de la compétence : Accomplir des travaux liés à l'aménagement d'une érablière								
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
2	A.5	Reconnaître les critères de rentabilité.	Proximité de la sucrerie, densité du peuplement, etc.		Évaluation juste du nombre d'entailles par hectare.			
3	A	Évaluer le potentiel acéricole d'un boisé.						
B. INTERPRÉTER UN PLAN D'AMÉNAGEMENT ACÉRICO-FORESTIER								Durée : 10 %
2	B.1	Interpréter la terminologie relative aux plans d'aménagement.	Peuplement équien, espace de tête, sous-couvert, codes, appellations, etc.		Reconnaissance exacte des différentes composantes du plan.			
2	B.2	Transposer les données du plan sur le terrain.	Pourcentage de sujets à éliminer et à garder. Détermination d'une tolérance acceptable entre le résultat des travaux et la prescription.					
2	B.3	Reconnaître les exigences relatives au martelage.	Types d'identification, de méthodes de travail, etc. Érables, espèces indésirables et espèces compagnes. Liens avec les pathologies. Cadre légal en forêt publique et privée. Lien : module 4.					
2	B.4	Appliquer les normes relatives aux terres publiques et aux terres privées.	Normes du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs Droit de coupe, permis de coupe, mesurage du bois, marché du bois, location de boisés.					
2	B.5	Appliquer les normes relatives au zonage.	Construction, reboisement, travaux sylvicoles, etc.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-068 – TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT (module 6)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Accomplir des travaux liés à l’aménagement d’une érablière</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
3	B Interpréter un plan d’aménagement acérico-forestier.			1 Interprétation d’un plan d’aménagement acérico-forestier. 1.1 Décodage exact de la prescription.	20	20	PT
C DÉBROUSSAILLER UN FONDS DE TERRE							
2	C.1 Préparer les travaux de débroussaillage.	Ajustement du harnais, pourcentage d’huile dans le carburant, lames de rechange, outils d’affûtage, etc.					
2	C.2 Reconnaître les effets des travaux liés à l’aménagement sur l’écosystème.	Rappel, module 4. Lois et normes liées à la voierie forestière.					
2	C.3 Délimiter un périmètre à débroussailler.	Critères de choix des travaux à effectuer avec une débroussailleuse.					
2	C.4 Utiliser une débroussailleuse.	Terminologie associée aux pièces. Différences entre les lames et les usages. Méthodes de travail. Mesures de sécurité. Lien : module 3.					
2	C.5 Faire l’entretien et les réparations mineures sur une débroussailleuse.	Bris mineurs durant les travaux. Entretien courant : affûtage, nettoyage du filtre, etc.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

4

238-068 – TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT (module 6)					Durée : 120 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Accomplir des travaux liés à l’aménagement d’une érablière</i>								
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St	
2	C.6 Appliquer les techniques d’abattage directionnel pour des arbres de petit diamètre.	Direction de la chute, facteurs climatiques, angle de coupe, etc.						
3	C Débroussailler un fond de terre.			2 Respect de la prescription 2.1 Respect de la prescription à l’égard du type de traitement. 3 Méthode de débroussaillage 3.1 Respect des techniques d’abattage directionnel.	20 15	20 15	PT	
D. ÉLAGUER DE JEUNES REPOUSSES								Durée : 5 %
2	D.1 Déterminer les branches à conserver et à éliminer.	Critères de choix, conditions d’une bonne repousse, bienfaits de l’élagage, détection de pathologies. Lien, module 4.		Choix judicieux des branches à éliminer. Respect des critères de protection des repousses. Respect des techniques d’élagage.				
2	D.2 Reconnaître les étapes d’un bon élagage.	Choix des régions à couper, détermination de l’angle de coupe et de la hauteur, choix des outils, affûtage, mesures de protection. Lien : module 4.						
3	D Élaguer de jeunes repousses.							
E. ABATTRE DES ARBRES								Durée : 15 %
2	E.1 Préparer les travaux d’abattage.	Pourcentage d’huile dans le carburant, lames de rechange, outils d’affûtage, etc.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C,... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs - P_C : poids relatif des critères - St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

5

238-068 – TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT (module 6)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Accomplir des travaux liés à l’aménagement d’une érablière</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
2	E.2 Affûter une scie à chaîne.	Type de bois, types d’affûtage selon les saisons, grosseur de la lime, etc.					
2	E.3 Appliquer les mesures de sécurité relatives à l’abattage d’arbres matures.	Accessoires et équipement de protection, périmètre de sécurité, etc. Lien : module 3.					
2	E.4 Faire l’entretien et les réparations mineures sur une scie à chaîne.	Bris mineurs durant les travaux. Entretien courant : nettoyage du filtre, élimination des résidus de coupe, graissage, tension de la chaîne, silencieux, etc.					
2	E.5 Appliquer les techniques d’abattage directionnel pour des arbres matures.	Profondeur de l’entaille, angle d’abattage, direction de la chute, facteurs climatiques, angle de coupe, trait d’abattage, etc.					
3	E Abattre des arbres.			4 Abattage d’arbres 4.1 Détermination judicieuse du sens de la chute. 4.2 Préparation appropriée de l’aire d’abattage et du périmètre de sécurité. 4.3 Profondeur, angle et positionnement corrects de l’entaille. 4.4 Ébranchage et débitage appropriés à l’utilisation prévue de la matière ligneuse.	25	10 5 5 5	PT

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

6

238-068 – TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT (module 6)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Accomplir des travaux liés à l’aménagement d’une érablière</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
F. DÉBARDER DE LA MATIÈRE LIGNEUSE <i>Durée : 10 %</i>							
2	F.1 Choisir un moyen de halage.	Regroupement et empilement de la matière ligneuse abattue (<i>bunch</i>), treuil hydraulique spécial, VTT, cheval, etc. Avantages et inconvénients de chacun. Lien : module 4.					
2	F.2 Appliquer les règles de sécurité relatives au débardage.	Arrimage de la matière ligneuse, zones de sécurité, utilisation du crochet, charges maximales, accessoires et équipement de sécurité, etc. Lien, module 3.					
2	F.3 Protéger l’écosystème lors du débardage.	Protection des jeunes repousses et des arbres en production. Lien, module 4.					
3	F Débarder de la matière ligneuse.			5 Débardage de matière ligneuse. 5.1 Application des moyens de fixation et de halage appropriés.	10	10	PT
G. PROCÉDER À DES TRAVAUX DE REBOISEMENT <i>Durée : 5 %</i>							
2	G.1 Choisir un lieu de plantation.	Choix selon le type de sol, les caractéristiques du terrain, l’essence à planter, etc.					
2	G.2 Préparer le sol pour la relocalisation de jeunes repousses.	Élimination des rebuts nuisibles et préservation de l’humus.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

7

238-068 – TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT (module 6)					Durée : 120 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Accomplir des travaux liés à l’aménagement d’une érablière</i>								
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
2	G.3	Planter des jeunes repousses.	Méthodes de plantation. Distance entre les plants, profondeur, angle, etc.		Respect des normes de plantation.			
2	G.4	Entretenir une plantation.	Désherbage, protection contre les rongeurs, conservation des espèces compagnes.		Désherbage approprié de la plantation.			
3	G	Procéder à des travaux de reboisement.	Liens : modules 4 et 7.					
H. AMENDER DES SOLS ACÉRICO-FORESTIERS								Durée : 5 %
2	H.1	Prélever des échantillons de sol.	Préparation du sol, quantité d’humus et de sol, représentativité de l’endroit, méthodes de prélèvement, fiches nécessaires aux demandes d’analyse, etc. Lien : module 4.		Respect des méthodes de prélèvement d’échantillon. Préparation soignée des fiches nécessaires à l’analyse. Consultation attentive des résultats d’analyse.			
2	H.2	Interpréter des résultats d’analyse de sol.	Reconnaissance des besoins urgents et modérés et appréciation des recommandations.					
	H.3	Planifier l’amendement des sols.	Planification annuelle en fonction des besoins urgents, choix du moment opportun pour l’épandage. Lien, module 7.					
2	H.4	Régler l’équipement d’épandage.	Type d’équipement, quantité d’engrais selon la superficie, etc.		Réglage approprié de l’équipement d’épandage. Préparation appropriée du sol.			
3	H	Amender des sols acérico-forestiers.			Choix du moment approprié en fonction de la température.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

8

238-068 – TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT (module 6)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Accomplir des travaux liés à l’aménagement d’une érablière</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
I. EFFECTUER DES TRAVAUX LIÉS AU DRAINAGE Durée : 5 %							
2	I.1 Déterminer l’emplacement des travaux.	Critères de choix, tels que : pente, fosse, chemin inondé, etc. Degré d’urgence des travaux. Lien : module 4.		Préparation appropriée des extrémités des drains et des ponceaux.			
2	I.2 Vérifier la conformité des travaux de creusage et d’enfouissement final aux exigences.	Pente, profondeur, protection des racines, etc. Précautions dans le but d’éviter l’écrasement des drains et des ponceaux.		Vérification minutieuse au moment de l’enfouissement final.			
2	I.3 Positionner les drains et les ponceaux.	Préparation des extrémités des drains ou des ponceaux avant l’enfouissement, prévention des risques d’éboulement, précautions pour éviter l’écrasement du drain, remblaiement manuel.		Positionnement correct des drains et des ponceaux à l’intérieur des tranchées.			
3	I Effectuer des travaux liés au drainage.						
EFFECTUER DES TRAVAUX LIÉS À L’AMÉNAGEMENT DE L’ÉRABLIÈRE Durée : 10 %							
2	Prévenir la détérioration de l’écosystème.	Moyens tels que : affiches, protection écologique contre les rongeurs, etc. Biodiversité.					
2	Se soucier de la qualité de son travail.	Critères de qualité. Lien : module 7.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

9

238-068 – TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT (module 6)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Accomplir des travaux liés à l’aménagement d’une érablière</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
				6 Planification et organisation du travail. 6.1 Planification et organisation efficaces du travail. RÈGLE DE VERDICT : RESPECT DES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL. Préservation de l’équilibre de l’écosystème. Respect de l’environnement. Coordination efficace de son travail avec celui des autres membres de l’équipe. Utilisation judicieuse des moyens d’orientation. Utilisation et entreposage soignés des outils et de l’équipement.	10	10	PT
EFFECTUER DES TRAVAUX LIÉS À L’AMÉNAGEMENT DE L’ÉRABLIÈRE Durée : 10 % (incluant l’évaluation de sanction)							
2	Travailler de façon autonome	Recherche d’information sur les techniques. Prise de décisions : contraintes à considérer et exigences à satisfaire. Auto-évaluation de la qualité de son travail. Liens : I.P. 1 et 4.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

10

238-068 – TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT (module 6)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Accomplir des travaux liés à l’aménagement d’une érablière</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
4	EFFECTUER DES TRAVAUX LIÉS À L’AMÉNAGEMENT DE L’ÉRABLIÈRE.			Se référer à l’ensemble des critères qui précèdent, pour l’évaluation formative. Se référer aux critères pondérés qui précèdent pour l’évaluation de sanction.			
EFFECTUER DES TRAVAUX LIÉS À L’AMÉNAGEMENT DE L’ÉRABLIÈRE							
5	EFFECTUER DES TRAVAUX LIÉS À L’AMÉNAGEMENT DE L’ÉRABLIÈRE	Consultation (réelle ou simulée) auprès d’un producteur pour la planification des travaux d’aménagement à faire dans son boisé. Exploration des possibilités de travaux à l’aide de chevaux.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-068 – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT (module 6)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à accomplir des travaux liés à l'aménagement d'une érablière. L'évaluation peut se faire à différents moments pendant le module. La durée suggérée est de 2 h 45, réparties comme suit :

- interpréter un plan d'aménagement acérico-forestier : 30 minutes;
- débroussailler un fonds de terre : 30 minutes. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de limiter le nombre d'élèves qui passent cette partie de l'épreuve en même temps;
- abattre des arbres : 45 minutes dont 15 pour l'affûtage. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de limiter le nombre d'élèves qui exécutent l'abattage même temps;
- débarder de la matière ligneuse : 1 heure. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de limiter le nombre d'élèves qui passent cette partie de l'épreuve en même temps.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

La tâche consiste :

- à interpréter un plan d'aménagement acérico-forestier pour une terre publique ou privée, selon le type le plus fréquent dans la région;
- à choisir les sujets à conserver et à débroussailler 35 m x 35 m, dans une parcelle de terrain de 100 m x 100 m;
- à choisir une lame de scie et à affûter la moitié de celle-ci;
- à déterminer un périmètre de sécurité, à abattre trois arbres dont le DHP peut varier entre 25 et 50 cm, à les ébrancher et à les débiter, selon l'utilisation prévue dans le plan d'aménagement (pâte à papier et copeaux ou bois de chauffage);
- à choisir un mode de débardage et à débarder trois arbres dont le DHP peut varier entre 25 et 50 cm.

L'examinatrice ou l'examineur s'assurera du respect des règles de sécurité au cours de l'utilisation des différents outils et de l'équipement.

La planification et l'organisation du travail (critère 6.1) peuvent être évaluées tout au long de l'épreuve.

3 MATÉRIEL

Le matériel se compose des éléments suivants :

- un plan d'aménagement acérico-forestier;
- une parcelle de terrain à potentiel acéricole de 100 m x 100 m à débroussailler;
- trois arbres debout reconnus comme obligatoires à enlever en milieu acérico-forestier et dont le diamètre peut varier entre 25 et 50 cm;
- équipement de sécurité;
- équipement de débroussaillage : débroussailleuse, harnais, lames, etc.;
- équipement d'abattage : scie à chaîne, coins, leviers, hachette, etc.;
- VTT, chargeur hydraulique, remorque, équipement de fixation, etc.;
- notes de cours.

PRODUITS

- Essence
- Huile à moteur deux-temps
- Huile à chaîne

FICHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION ACÉRICOLE N° 6 – Travaux d'aménagement Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-068 RÉSULTAT <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">RÉUSSITE</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">ÉCHEC</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </table>	RÉUSSITE	ÉCHEC	☐	☐
RÉUSSITE	ÉCHEC				
☐	☐				

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
INTERPRÉTER UN PLAN D'AMÉNAGEMENT ACÉRICO-FORESTIER		
1 INTERPRÉTATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT ACÉRICO-FORESTIER		
1.1 Décodage exact de la prescription :		0 ou 20
- interprétation correcte des codes et appellations;	☐ ☐	
- distinction précise des caractéristiques des terres publiques et privées.	☐ ☐	
DÉBROUSSAILLER UN FONDS DE TERRE		
2 RESPECT DE LA PRESCRIPTION		
2.1 Respect de la prescription à l'égard du type de traitement :		0 ou 20
- choix judicieux des sujets à conserver;	☐ ☐	
- application du principe de brise-vent;	☐ ☐	
- respect de la densité prescrite.	☐ ☐	
3 MÉTHODE DE DÉBROUSSAILLAGE		
3.1 Respect des techniques d'abattage directionnel :		0 ou 15
- respect des caractéristiques du terrain;	☐ ☐	
- prise en considération du type de végétation environnant;	☐ ☐	
- prise en considération du sens du vent dominant.	☐ ☐	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
ABATTRE DES ARBRES		
4	ABATTAGE D'ARBRES	
4.1	Détermination judicieuse du sens de la chute.	0 ou 10
4.2	Préparation appropriée de l'aire d'abattage et du périmètre de sécurité.	0 ou 5
4.3	Profondeur, angle et positionnement corrects de l'entaille. Tolérance : 1 manquement sur 3.	0 ou 5
4.4	Ébranchage et débitage appropriés à l'utilisation prévue de la matière ligneuse. Tolérance : On accepte un manquement pour l'ébranchage, mais l'élève doit obligatoirement réussir le débitage.	0 ou 5
DÉBARDER DE LA MATIÈRE LIGNEUSE		
5	DÉBARDAGE DE MATIÈRE LIGNEUSE	
5.1	Application des moyens de fixation et de halage appropriés :	0 ou 10
	- préservation de l'écosystème;	☐ ☐
	- fixation appropriée de la matière à débarder;	☐ ☐
	- positionnement correct du dispositif de fixation;	☐ ☐
	- prise en considération des caractéristiques du terrain.	☐ ☐

OBSERVATION		RÉSULTAT
OUI NON		
EFFECTUER DES TRAVAUX LIÉS À L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉRABLIÈRE		
6 PLANIFICATION ET ORGANISATION DU TRAVAIL		
6.1 Planification et organisation efficaces du travail :		0 ou 10
- préparation efficace de l'équipement et du matériel;	☐ ☐	
- travail ordonné et méthodique;	☐ ☐	
- respect des étapes nécessaires à la réalisation de chacune des tâches.	☐ ☐	
Total :		/ 100
Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.		
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-072 – QUALITÉ (module 7)				Durée : 30 heures		
Énoncé de la compétence : Assurer la qualité de produits acéricoles						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
PHASE 1 : SENSIBILISATION À LA QUALITÉ						Durée : 35 %
1.1	Situer la compétence dans l'ensemble de la formation.	Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Lien avec les autres modules.				
1.2	S'informer des normes de qualité auxquelles sont soumises les entreprises d'exploitation acéricole.	Fédération des producteurs acéricoles, production biologique, vente au détail et en vrac, demande du marché, appellations contrôlées.		1 Collecte d'information. 1.1 Recueil de l'information sur : - le cahier de transfert technologique; - le programme d'amélioration de la salubrité des aliments (PASA/HACCP); - le rôle de l'agence d'inspection des aliments; - le rôle du MAPAQ.	30	30
1.3	S'informer sur l'application des principes de qualité à chacune des étapes du processus de production acéricole et sur le rôle des ouvrières et ouvriers acéricoles.	Cahier de transfert technologique en acériculture, comparaison avec d'autres productions agro-alimentaires connexes, Programme d'amélioration de la salubrité des aliments (PASA/HACCP), Agence canadienne d'inspection des aliments, MAPAQ, cahier des charges, etc.				
1.4	S'informer des effets de l'approche qualité sur la commercialisation des produits de l'érable.	Plus-value du produit fini, image de l'industrie, confiance des consommateurs, mise en valeur des produits, sous-produits et produits à valeur ajoutée, roue des saveurs, etc.				
1.5	Prendre conscience de l'importance, pour une ouvrière ou un ouvrier acéricole, d'acquérir une compétence en matière de qualité.	Uniformité et stabilité du produit, rentabilité, salubrité, présentation du produit, valorisation du travail, etc.				

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-072 – QUALITÉ (module 7)					Durée : 30 heures	
Énoncé de la compétence : Assurer la qualité de produits acéricoles						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
PHASE 2 : OBSERVATION ET RÉFLEXION						
Durée : 50 %						
2.1	Observer des exemples concrets de qualité ou de non-qualité.	À partir de mises en situation ou de visites en entreprise. Différents types d'entreprises, vente au détail ou en vrac, productions de 2 ^e et 3 ^e transformation, etc.		2 Exemples de qualité et de non-qualité.	35	
				2.1 Relève des forces et des faiblesses dans les entreprises observées.		20
				2.2 Suggère des améliorations.		15
2.2	Réfléchir aux améliorations qui pourraient être apportées en vue d'accroître la qualité.	À partir d'exemples. Normes HACCP, mesures dans le processus de production ou dans le comportement du personnel.				
2.3	Participer à des activités permettant d'évaluer ses attitudes et ses comportements au regard de l'application de l'approche qualité.	Compétitions, questionnaire, mises en situation, etc.				
PHASE 3 : ÉVALUATION DE SA CAPACITÉ À ÉVOLUER DANS UN ENVIRONNEMENT VISANT LA QUALITÉ						
Durée : 15 %						
3.1	Réfléchir à sa capacité d'adopter une attitude compatible avec l'atteinte de la qualité.	Attitude par rapport au respect des normes, ouverture au changement, etc.		3 Présentation d'un bilan.	35	
				3.1 Présente un bilan.		35
3.2	Déterminer des objectifs et des moyens qui permettraient d'améliorer son rendement personnel en faveur de l'atteinte des objectifs de qualité d'une entreprise.					

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-072 –QUALITÉ (module 7)

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

L'évaluation de la participation des candidates et des candidats portera sur les données recueillies à certains moments du déroulement des activités de formation. Cependant, un jugement définitif sur un critère ne devrait être porté qu'à la fin de la phase correspondante, dans le plan de mise en situation.

Tout au long de l'épreuve, le jugement ne devrait pas porter sur la justesse de la perception ou de l'opinion des candidates ou candidats, mais plutôt sur le fait qu'elles ou ils aient étayé ces perceptions ou opinions d'arguments ou d'exemples.

PHASE 1 : SENSIBILISATION À LA QUALITÉ

1.1 Recueil de l'information sur :

- le cahier de transfert technologique;
- le programme d'amélioration de la salubrité des aliments (PASA/HACCP);
- le rôle de l'agence d'inspection des aliments;
- le rôle du MAPAQ.

L'élève doit résumer, dans un rapport écrit, l'information recueillie sur chacun des aspects.

PHASE 2 : OBSERVATION ET RÉFLEXION

2.1 Relève des forces et des faiblesses dans les entreprises observées.

À la suite de visites ou de visionnement de vidéocassettes, dresser une liste des comportements à risques pour le maintien de la qualité.

2.2 Suggère des améliorations.

On s'attend à ce que l'élève fasse des liens entre, d'une part, les comportements et les installations qui ne convergent pas vers la qualité et d'autre part, les comportements à adopter ou les mesures à prendre pour corriger ces situations.

PHASE 3 : ÉVALUATION DE SA CAPACITÉ À ÉVOLUER DANS UN ENVIRONNEMENT VISANT LA QUALITÉ

3.1 Rédige un bilan

On s'attend à ce que l'élève fasse un résumé des connaissances nouvellement acquises au cours du module. Elle ou il doit produire une évaluation de son attitude à l'égard de la qualité. L'élève doit présenter ses objectifs et décider des moyens à prendre pour s'améliorer.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PRODUCTION ACÉRICOLE	Code du programme	: 5256
N° 7– Qualité	Code du module	: 238-072
Nom de la candidate ou du candidat : _____		
École : _____	RÉSULTAT :	
Code permanent : _____	RÉUSSITE	ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	☐	☐
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____		

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION			JUGEMENT OUI NON	
PHASE 1 : SENSIBILISATION À LA QUALITÉ				
1	COLLECTE D'INFORMATION			
1.1	Recueil de l'information sur :	oui non	☐	☐
	- le cahier de transfert technologique;	☐	☐	
	- le programme d'amélioration de la salubrité des aliments (PASA/HACCP);	☐	☐	
	- le rôle de l'agence d'inspection des aliments;	☐	☐	
	- le rôle du MAPAQ.	☐	☐	
PHASE 2 : OBSERVATION ET RÉFLEXION				
2	EXEMPLES DE QUALITÉ ET DE NON-QUALITÉ			
2.1	Relève des forces et des faiblesses dans les entreprises observées.		☐	☐
2.2	Suggère des améliorations		☐	☐
PHASE 3 : ÉVALUATION DE SA CAPACITÉ À ÉVOLUER DANS UN ENVIRONNEMENT VISANT LA QUALITÉ				
3	PRÉSENTATION D'UN BILAN			
3.1	Présente un bilan contenant :		☐	☐
	- un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;	☐	☐	
	- une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la qualité;	☐	☐	
	- ses objectifs et les moyens à prendre pour améliorer son rendement personnel.	☐	☐	
Seuil de réussite : 3 OUI sur 4.				

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-088 – INSTALLATION ET ENTRETIEN (module 8)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Installer et entretenir le réseau de collecte sous vide</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
INSTALLER ET ENTRETENIR LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A. PLANIFIER L'INSTALLATION					Durée : 15 %		
2	A.1 Reconnaître les critères qui déterminent le positionnement de l'équipement.	Localisation de la sucrerie, station de pompage, répartiteur de vide. Méthodes de repérage sur le terrain et sur la carte. Points d'attache, distance entre les collecteurs, topographie, points d'eau, pente à respecter. Liens : modules 2 et 4.		Emplacement approprié de la station et des relais. Maintien d'une distance appropriée entre les canalisations.			
2	A.2 Évaluer la capacité nécessaire de la pompe de transfert et de la pompe à vide.	Pression par pouce de mercure, pied de tête, perte de charge, vitesse de rotation. En fonction de la distance et du nombre d'entailles, rentabilité optimale, etc.					
2	A.3 Calculer la quantité de matériel qui compose le système sous vide en forêt.	Nombre et grosseur des collecteurs aériens et souterrains, nombre de connecteurs, rouleaux de broche, brochettes, rouleaux de tube latéral, etc.		Précision des calculs.			
2	A.4 Reconnaître les mesures à prendre pour la protection des composants du système sous vide.	La protection contre le gel, la pression excessive, l'écrasement des collecteurs, la foudre, les rongeurs, etc.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-088 – INSTALLATION ET ENTRETIEN (module 8)							Durée : 120 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Installer et entretenir le réseau de collecte sous vide</i>										
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St	
2	A.5	Tracer un plan du réseau de collecte sous vide.	Données à recueillir. Plan manuel ou informatisé.							
3	A	Planifier l'installation.	Démontage annuel des tubes latéraux et des chutes ou de l'installation permanente.			Positionnement correct des points d'attache des collecteurs. Obtention de la pente souhaitable. Prise en considération de la topographie du terrain. Établissement d'une liste complète du matériel à commander.				
B. INSTALLER LES COLLECTEURS										Durée : 10 %
2	B.1	Appliquer les règles de sécurité relatives à l'utilisation d'outils manuels.	Équipement de protection individuelle. Outils tels que dérouleurs à tube et à broche, pinces à raccord, poinçon, hache, couteau, masse, enrouleur, etc. Lien : module 3.							
2	B.2	Reconnaître les méthodes d'installation des collecteurs aériens et souterrains.	Aériens : installation perpendiculaire, répartiteur de vide, pente, supports, points d'attache, etc. Souterrains : profondeur, pente, sol de remplissage, points d'entrée et de sortie, points d'attache, etc.			Prise en considération des particularités des collecteurs aériens et souterrains.				
2	B.3	Reconnaître les méthodes d'installation relatives aux collecteurs pré-enroulés et brochetés à la main.	Position des brochettes, séquence des étapes d'installation, tension, haubanage, étirage à cheval et manuel, tire-fond, position du tube, diamètre de la broche, etc.			Fixation solide des collecteurs à la broche.				

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-088 – INSTALLATION ET ENTRETIEN (module 8)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Installer et entretenir le réseau de collecte sous vide</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
2	B.4 Utiliser des méthodes de travail sécuritaires.	Essouchement à ras de terre, dégagement de l'aire de travail, précaution pour l'équipement en extension (tubes, broches, haubans, supports, etc.) Lien : module 3.					
3	B Installer les collecteurs.			1 Installation des collecteurs. 1.1 Installation appropriée des collecteurs. Haubanage correct. Diamètre et positionnement appropriés de la broche.	20	20	PT
C. RELIER LES ÉRABLES AUX COLLECTEURS							
Durée : 10 %							
2	C.1 Distinguer les méthodes d'installation des différents types de tubes latéraux.	Tension, type d'adaptateur, adaptateur d'attache aux extrémités, dispositif de protection des connecteurs, etc.					
2	C.2 Reconnaître les règles d'installation permettant une rentabilité optimale.	Nombre d'entailles par tube latéral, pente, méthode selon la topographie, économie de matériel, etc. Lien : module 7.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

4

238-088 – INSTALLATION ET ENTRETIEN (module 8)						Durée : 120 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Installer et entretenir le réseau de collecte sous vide</i>									
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE		ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St
3	C	Relier les érables aux collecteurs.	Méthodes en queue de perdrix, en arrêtes de poisson, en escalier, en échelle, etc.		2	Pose des tubes latéraux.	20		PT
					2.1	Prise en considération du nombre d'entailles.		5	
					2.2	Tension et pente correctes.		10	
					2.3	Positionnement correct des adaptateurs aux extrémités.		5	
D. INSTALLER LES CHUTES									Durée : 10 %
2	D.1	Fabriquer des chutes.	Détermination de la longueur, méthodes automatique et manuelle, positionnement de tous les composants, insertion des adaptateurs, dispositif de protection, etc.		Préparation appropriée des chutes. Choix judicieux du côté des chutes.				
2	D.2	Déterminer le positionnement des chutes.	Utilisation du vernier, calcul du DHP, choix du côté de l'arbre, lien avec l'utilisation future, etc. Lien : module 4.		Détermination du nombre de chutes selon le DHP. Insertion correcte des embouts dans la tubulure. Positionnement approprié des chutes sur les érables.				
3	D	Installer les chutes.			3	Nombre de chutes par érable.	10		PT
					3.1	Respect de la norme DHP.		10	
					4	Installation des chutes sur les tubes latéraux.	10		
					4.1	Positionnement et installation appropriés des chutes et des adaptateurs.		10	

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

6

238-088 – INSTALLATION ET ENTRETIEN (module 8)							Durée : 120 heures					
Énoncé de la compétence : <i>Installer et entretenir le réseau de collecte sous vide</i>												
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION							
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St		
F. TUTEURER LES COLLECTEURS										Durée : 5 %		
2	F.1	Distinguer les méthodes de tuteurage.	Types de tuteurs, positionnement, espacement, méthodes pour les collecteurs aériens (air-eau, air seulement, eau seulement).			Choix judicieux de l'emplacement des tuteurs. Maintien d'une distance suffisante entre les tuteurs. Maintien de la pente des collecteurs. Fixation solide des collecteurs aux tuteurs.						
2	F.2	Déterminer l'inclinaison des collecteurs.	Utilisation du niveau au laser, du clinomètre, du théodolite électronique et manuel, niveau à lunette oculaire, niveau électronique, etc. Liens : modules 2 et 5.									
2	F.3	Se soucier de la précision de son travail.	Importance de l'utilisation des techniques éprouvées. Importance de la précision de la lecture de données sur le niveau. Mise en relation avec la rentabilité. Lien : I.P. 2.									
3	F	Tuteur les collecteurs.				7	Tuteurage des collecteurs.	10				
						7.1	Position et fixation appropriées des collecteurs.		10			
G. VÉRIFIER LE SYSTÈME ET DÉCELER LES PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT										Durée : 10 %		
2	G.1	Appliquer les règles de sécurité liées à la vérification des systèmes.	Mesures de prévention liées aux risques les plus courants : problèmes électriques, courroies mal tendues, surchauffe des pièces, etc. Lien : module 3.									

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

7

238-088 – INSTALLATION ET ENTRETIEN (module 8)							Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Installer et entretenir le réseau de collecte sous vide</i>									
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
2	G.2	Utiliser l'équipement de vérification.	Cadran bi-métallique, cadran pHg, ampèremètre, thermomètres, testeur de pompe à vide, etc.			Utilisation des appareils de vérification appropriés.			
2	G.3	Reconnaître les points de vérification d'un système sous vide.	Surchauffe des moteurs, perte de vide, pompe de transfert, récepteur, trappe d'humidité, etc.						
2	G.4	Appliquer un processus de résolution de problèmes.	Étapes de résolution.			Respect des normes relatives aux pHg. Vérification attentive.			
2	G.5	Reconnaître l'importance d'une vérification assidue de l'étanchéité du réseau.	Incidence sur la production et la qualité du produit.						
3	G	Vérifier le système et déceler les problèmes de fonctionnement.	Lien : I.P. 4.			Préparation et utilisation appropriée des appareils. Application efficace des méthodes de vérification de l'étanchéité.			
H. APPORTER LES CORRECTIFS NÉCESSAIRES									
Durée : 5 %									
2	H.1	Reconnaître les limites de son champ d'intervention.	Exigences du Code national du bâtiment.						
2	H.2	Se soucier d'agir dans les plus brefs délais.	Incidence des arrêts sur la production finale.						
3	H	Apporter les correctifs nécessaires.				Choix des correctifs appropriés. Résolution du problème détecté.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

8

238-088 – INSTALLATION ET ENTRETIEN (module 8)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Installer et entretenir le réseau de collecte sous vide</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
INSTALLER ET ENTRETENIR LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE Durée : 5 %							
3	INSTALLER ET ENTRE-TENIR LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE			Respect des règles de santé et de sécurité du travail. Respect des normes permettant un rendement optimal de l'érable. Préservation de l'équilibre de l'écosystème. Coordination efficace de son travail avec celui des autres membres de l'équipe. Utilisation judicieuse des moyens d'orientation. Utilisation appropriée des outils et de l'équipement. Étanchéité du réseau.			
INSTALLER ET ENTRETENIR LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE Durée : 10 % (incluant l'évaluation de sanction)							
2	Agir de façon autonome et responsable.	Conséquences de son travail.					
4	INSTALLER ET ENTRE-TENIR LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE			Se référer, pour l'évaluation formative, à l'ensemble des critères qui précèdent. Se référer, pour l'évaluation de sanction, aux critères pondérés qui précèdent.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

9

238-088 – INSTALLATION ET ENTRETIEN (module 8)					Durée : 120 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Installer et entretenir le réseau de collecte sous vide</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
<i>INSTALLER ET ENTRETIENIR LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE</i>							
5	INSTALLER ET ENTRE-TENIR LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE	Exploration des différentes méthodes de calcul : grosseur des tubes, quantité de matériel, etc. Exploration des systèmes informatisés de vérification du réseau.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-088 – INSTALLATION ET ENTRETIEN (module 8)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

Cette épreuve a pour but d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à installer et à entretenir le réseau de collecte sous vide. La durée suggérée pour l'épreuve est de 3 h 30 par élève. Plusieurs élèves peuvent passer l'épreuve en même temps.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

La première étape consiste à faire installer un collecteur de 25 pieds sur une parcelle de terrain délimitée par l'enseignante ou l'enseignant. Toutes les parcelles devront avoir des caractéristiques équivalentes de façon à rendre le niveau de difficulté homogène pour tous les élèves.

L'élève doit relier les érables au collecteur, avec le type de tubulure le plus courant. Elle ou il doit aussi installer les connecteurs et les chutes et tuteurer le collecteur.

L'élève doit ensuite tracer un schéma de branchement des éléments composant le réseau de collecte sous vide puisqu'il serait trop long de lui faire réaliser cette opération en entier.

L'enseignante ou l'enseignant doit s'assurer que toutes les étapes sont réalisées selon les règles du MAPAQ et du MRN.

3 MATÉRIEL

- Parcelle de terrain d'une densité de 250-300 entailles / hectare et d'une dimension de 1 hectare²
- Collecteur de 25 pieds
- Broche n° 9
- Brochette
- Fixateur à broche n° 9
- Broche d'haubanage
- Tube latéral de 5/16 po, semi-rigide
- Tuyau pour haubanage
- Connecteurs
- Adaptateurs
- Niveau
- Poinçons
- Pincés
- Tablier

- Outils nécessaires à l'installation
- Chalumeau
- Manomètre
- Tuteurs
- Collets
- Clous de finition de 3 po et autres types variés

CONSIGNES PARTICULIÈRES

L'épreuve doit être passée sans notes de cours, à partir des consignes de l'enseignante ou de l'enseignant.

FICHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION ACÉRICOLE N° 8 – Installation et entretien Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-088 RÉSULTAT RÉUSSITE ÉCHEC ☐ ☐
---	---

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
INSTALLER LES COLLECTEURS		
1 INSTALLATION DES COLLECTEURS		
1.1 Installation appropriée des collecteurs :		0 ou 20
- positionnement correct;	☐ ☐	
- déroulement approprié de la tubulure et de la broche;	☐ ☐	
- départ et arrêt corrects du collecteur;	☐ ☐	
- fixation correcte de la brochette;	☐ ☐	
- haubanage approprié.	☐ ☐	
RELIER LES ÉRABLES AUX COLLECTEURS		
2 POSE DES TUBES LATÉRAUX		
2.1 Prise en considération du nombre d'entailles.		0 ou 5
2.2 Tension et pente correctes.		0 ou 10
2.3 Positionnement correct des adaptateurs aux extrémités.		0 ou 5
INSTALLER LES CHUTES		
3 NOMBRE DE CHUTES PAR ÉRABLE		
3.1 Respect de la norme DHP.		0 ou 10

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
4	INSTALLATION DES CHUTES SUR LES TUBES LATÉRAUX	
4.1	Positionnement et installation appropriés des chutes et des adaptateurs.	0 ou 10
INSTALLER LE MATÉRIEL DE LIAISON		
5	BRANCHEMENT DES ÉLÉMENTS EN FORÊT	
5.1	Pose correcte des connecteurs :	0 ou 10
	- positionnement correct;	☐ ☐
	- fixation appropriée;	☐ ☐
	- protection efficace des connecteurs.	☐ ☐
6	BRANCHEMENT DES ÉLÉMENTS COMPOSANT LE RÉSEAU DE COLLECTE SOUS VIDE	
6.1	Représentation appropriée du branchement de l'ensemble des éléments.	0 ou 20
TUTEURER LES COLLECTEURS		
7	TUTEURAGE DES COLLECTEURS	
7.1	Position et fixation appropriées des collecteurs :	0 ou 10
	- utilisation d'une méthode appropriée;	☐ ☐
	- obtention de la pente désirée;	☐ ☐
	- tuteurage correct, le cas échéant;	☐ ☐
	- nombre de tuteurs approprié.	☐ ☐
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-094 – ENTAILLAGE (module 9)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Entailler les érables</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
ENTAILLER LES ÉRABLES							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A. PRÉPARER LE TRAVAIL					Durée : 10 %		
2	A.1 Vérifier l'état du matériel nécessaire à l'entaillage.	Vaporisateur, bain de trempage, forets, batteries, maillet, raquettes, harnais, tablier, etc. Critères pour juger de l'état du matériel.		Ajustement précis du harnais, des raquettes et du tablier.			
2	A.2 Préparer des solutions désinfectantes.	Calcul de la concentration et des quantités nécessaires.		Préparation soignée des solutions désinfectantes.			
2	A.3 Planifier le travail.	Date du début de l'entaillage. Étapes à suivre pour l'entaillage de la totalité des érables.		Planification efficace du travail.			
2	A.4 Se soucier des conséquences de la qualité de son travail.	Conséquences sur la production totale et sur la préservation de la ressource. Liens : I.P.3 et module 7.					
2	A.5 Reconnaître les règles relatives au registre d'exploitation.	Registre manuel ou informatisé. Nature des données à consigner. Mesures à prendre pour assurer la propreté et la lisibilité du registre. Fréquence de consignment.					
3	A Préparer le travail.			Préparation complète de l'outillage servant à l'entaillage.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-094 – ENTAILLAGE (module 9)							Durée : 60 heures					
Énoncé de la compétence : <i>Entailler les érables</i>												
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION						
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St			
B. CHOISIR LES ARBRES À ENTAILLER										Durée : 20 %		
2	B.1	Reconnaître les érables dans un boisé.	Érables à sucre, érables rouges et érables argentés. Rappel : module 4.			Distinction précise des essences.						
2	B.2	Reconnaître l'état de santé d'un érable.	Symptômes des différentes pathologies. Rappel : module 4.			Vérification attentive de l'état de santé de l'arbre.						
3	B	Choisir les arbres à entailler.				Application judicieuse de la norme DHP.						
C. DÉTERMINER LA DISTRIBUTION DES ENTAILLES SUR LE TRONC										Durée : 20 %		
2	C.1	Choisir l'endroit à entailler.	Dépistage des cicatrices de productions antérieures, de blessures, de déformations ou de malformations. Hauteur, zones d'exploitation, etc. En fonction du positionnement des tubes latéraux et des chutes.			Application efficace des méthodes de distribution des entailles.						
2	C.2	Appliquer les normes relatives au nombre d'entailles par érable.	Rappel : module 6			Nombre d'entailles approprié au DHP.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-094 – ENTAILLAGE (module 9)							Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Entailler les érables</i>									
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE		ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St
3	C	Déterminer la distribution des entailles sur le tronc.			1	Critères de distribution.	40		PT
					1.1	Repérage exhaustif des entailles précédentes.		10	
					1.2	Détermination précise d'un espace sain.		10	
					1.3	Distribution respectant la pente du système sous vide.		10	
					1.4	Distribution respectant la zone d'exploitation recommandée.		10	
D. PERCER L'ÉRABLE									Durée : 20 %
	D.1	Appliquer les règles de sécurité relatives à l'entaillage.	Utilisation des perceuses et de leurs dispositifs de transport, manipulation des forêts, etc. Bonnes et mauvaises pratiques. Lien : module 3.						
2	D.2	Appliquer les méthodes de désinfection.	Désinfection des forêts, chalu-meaux et entailles. Précautions pour éviter la recontamination.						
2	D.3	Vérifier les forêts.	Normes suggérées pour la fréquence de l'affûtage. Détection de défauts.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

5

238-094 – ENTAILLAGE (module 9)							Durée : 60 heures					
Énoncé de la compétence : <i>Entailler les érables</i>												
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION						
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St		
F. INSÉRER LE CHALUMEAU										Durée : 10 %		
2	F.1	Reconnaître les règles garantissant une insertion correcte du chalumeau.	Pente, direction, enfoncement du chalumeau, période d'insertion, prévention du fendillement, préservation de la ressource, minimisation de la perte de charge, positionnement dans l'entaille en fonction du tube latéral et de la chute, etc. Rappel : module 4.			Respect de la forme de l'entaille. Position correcte de la chute.						
3	F	Insérer le chalumeau.				5	Positionnement du chalumeau. 5.1 Positionnement approprié du chalumeau en fonction de la pente. 5.2 Enfoncement suffisant du chalumeau.	20	10 10	PT		
ENTAILLER LES ÉRABLES										Durée : 5 %		
2	Reconnaître les avantages du travail d'équipe au moment de l'entailage.		Répartition des tâches, collaboration, enrichissement mutuel, transport du matériel, etc. Lien : module 5.			Coordination efficace de son travail avec celui des autres membres de l'équipe.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

6

238-094 – ENTAILLAGE (module 9)							Durée : 60 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Entailler les érables</i>								
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St	
3	ENTAILLER LES ÉRABLES.			6 Précision du travail. 6.1 Manifestation de minutie. Respect des règles de santé et de sécurité au travail. Respect des dates d'entaillage. Utilisation judicieuse des moyens d'orientation.	5	5	PT	
ENTAILLER DES ÉRABLES								
Durée : 10 % (incluant l'évaluation de sanction)								
2	Travailler de façon autonome.	Conséquences de son travail, critères de qualité, auto-évaluation.						
4	ENTAILLER LES ÉRABLES.			Se référer, pour l'évaluation formative, à l'ensemble des critères qui précèdent,. Se référer, pour l'évaluation de sanction, aux critères pondérés qui précèdent.				
ENTAILLER LES ÉRABLES								
5	ENTAILLER LES ÉRABLES.	Aiguisage des forets. Entretien de l'équipement d'entaillage.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-094 – ENTAILLAGE (module 9)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à entailler les érables. L'évaluation se fera à la fin du module, mais la précision du travail (critère 6.1) peut être évaluée à tout moment durant l'épreuve.

La durée suggérée est de 2 heures 20 minutes; pour des raisons de sécurité, on recommande de limiter le nombre d'élèves qui passent l'épreuve en même temps.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

L'épreuve consiste à percer vingt trous sur des érables, soit dix à l'aide d'une perceuse à essence et dix à l'aide d'une perceuse à piles. L'épreuve doit se dérouler dans une érablière en exploitation depuis au moins trois ans et dont les installations respectent les normes du MAPAQ. Les chutes doivent être préalablement installées. L'utilisation d'un guide de profondeur est interdite. Toutes les étapes doivent être faites selon les recommandations et les exigences du MAPAQ et du MRNFP.

3 MATÉRIEL

- Érables
- Perceuse à essence
- Perceuse à piles
- Chargeur à piles
- Bain à trayons
- Forêts
- Vaporisateur
- Maillet en bois d'une demi-livre
- Tablier

PRODUITS

- Essence
- Alcool dénaturé

FICHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION ACÉRICOLE N° 9 – Entaillage Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-094 RÉSULTAT <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;"> RÉUSSITE ☐ </td> <td style="width: 50%; text-align: center;"> ÉCHEC ☐ </td> </tr> </table>	RÉUSSITE ☐	ÉCHEC ☐
RÉUSSITE ☐	ÉCHEC ☐		

OBSERVATION	RÉSULTAT
OUI NON	
DÉTERMINER LA DISTRIBUTION DES ENTAILLES SUR LE TRONC	
1 CRITÈRES DE DISTRIBUTION	
1.1 Repérage exhaustif des entailles précédentes. Tolérance : 1 manquement sur 10 entailles.	0 ou 10
1.2 Détermination précise d'un espace sain. Tolérance : 1 manquement sur 10 entailles.	0 ou 10
1.3 Distribution respectant la pente du système sous vide. Tolérance : 1 manquement sur 10 entailles.	0 ou 10
1.4 Distribution respectant la zone d'exploitation recommandée. Tolérance : 1 manquement sur 10 entailles.	0 ou 10
PERCER L'ÉRABLE	
2 DÉSINFECTION	
2.1 Désinfection appropriée du foret : - fréquence de désinfection appropriée; - utilisation correcte des accessoires de désinfection.	0 ou 5
2.2 Retrait des copeaux : - retrait complet et hygiénique des copeaux.	0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
3	QUALITÉ DE L'ENTAILLE	
3.1	Profondeur, pente et forme correctes de l'entaille.	0 ou 15
VIDER LA CHUTE		
4	PRÉPARATION DE LA CHUTE	
4.1	Nettoyage complet des résidus de produits de lavage de l'année précédente.	0 ou 5
4.2	Désinfection soignée du chalumeau :	0 ou 5
	- fréquence de désinfection appropriée;	☐ ☐
	- utilisation des accessoires de désinfection appropriés.	☐ ☐
INSÉRER LE CHALUMEAU		
5	POSITIONNEMENT DU CHALUMEAU	
5.1	Positionnement approprié du chalumeau en fonction de la pente.	0 ou 10
5.2	Enfoncement suffisant du chalumeau.	0 ou 10
ENTAILLER DES ÉRABLES		
6	PRÉCISION DU TRAVAIL	
6.1	Manifestation de minutie :	0 ou 5
	- travail ordonné et méthodique;	☐ ☐
	- respect des étapes nécessaires à la réalisation de chacune des tâches;	☐ ☐
	- respect de l'écosystème.	☐ ☐
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-104 – TRAITEMENT DE L’EAU D’ÉRABLE (module 10)							Durée : 60 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Traiter l’eau d’érable</i>											
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION						
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St				
TRAITER L’EAU D’ÉRABLE											
1	Situer la compétence dans l’ensemble du programme.	Raison d’être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.									
A. PRÉFILTRE L’EAU D’ÉRABLE										Durée : 5 %	
2	A.1 Entretien l’équipement de traitement.	Pression, lavage, test de réglage, test de fonctionnement.		Vérification attentive de la conformité de l’eau d’érable avec les exigences.							
2	A.2 Choisir le filtre.	Type de filtre en fonction de la filtration désirée (simple, 5-10-15 microns, nano-filtration, micro-filtration, ultra-filtration).		Choix du filtre approprié. Propreté des filtres.							
2	A.3 Purifier l’eau d’érable.	Déminéralisation Traitement contre les micro-organismes.		Application efficace des méthodes de purification de l’eau d’érable. Vérification attentive de la pression de la préfiltration.							
2	A.4 Déterminer les besoins d’entreposage versus les coulées quotidiennes.	Préparation des bassins, lavage et assainissement. Liens entre la capacité de traitement et la capacité d’entreposage des bassins.		Absence de débordement des bassins.							
3	A Préfiltrer l’eau d’érable.										
B. PRÉPARER LE SÉPARATEUR										Durée : 10 %	
2	B.1 Sélectionner les cycles.	Liens avec le travail à faire. Choix des soupapes.		Sélection du cycle approprié.							

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-104 – TRAITEMENT DE L’EAU D’ÉRABLE (module 10)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Traiter l’eau d’érable</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
	B.2 Résoudre les problèmes de fonctionnement.	Soupape défectueuse, problème de tuyauterie, problème lié à la ventilation ou au chauffage, pièces défectueuses. Application d’une méthode structurée. Lien : I.P. 1					
2	B.3 Planifier le travail.	Liens avec le registre d’utilisation et les recommandations du fabricant. Délais de lavage, de rinçage, de concentration, performance précédente du séparateur, etc. Lien : I.P. 1.		Respect des délais recommandés par le fabricant. Vérification attentive du fonctionnement du séparateur.			
3	B Préparer le séparateur.						
C. MESURER LE TAUX DE SUCRE							
Durée : 15 %							
2	C.1 Préparer le matériel.	Lavage, rinçage, précautions à prendre (entreposage). Étapes selon le type d’appareil. Lien : I.P. 2					
2	C.2 Prélever les échantillons.	Précautions : purge du système, température et contamination de l’échantillon, etc. Choix de l’équipement et de l’endroit du prélèvement. Lien : I.P. 2					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-104 – TRAITEMENT DE L’EAU D’ÉRABLE (module 10)							Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Traiter l’eau d’érable</i>									
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE		ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St	
2	C.3	Utiliser un densimètre, un réfractomètre et un conductimètre.	Étapes recommandées par le fabricant. Importance du détail et de la précision. Lien : I.P. 2						
2	C.4	Interpréter les lectures.	Lectures prises sur un densimètre, un réfractomètre et un conductimètre. Détection de problèmes. Liens entre le pourcentage de séparation souhaité et la lecture obtenue. Lien : module 7.						
3	C	Mesurer le taux de sucre.			1 Utilisation des appareils de mesure. 1.1 Utilisation appropriée du densimètre. 1.2 Utilisation appropriée du réfractomètre. 2 Interprétation des résultats. 2.1 Interprétation correcte des résultats.	20 20	 10 10 20	PS PS	
D. METTRE LE SÉPARATEUR EN MARCHE									Durée : 15 %
2	D.1	Appliquer les règles de sécurité relatives au séparateur et à son environnement.	Équipement sous haute pression, panneau électrique, élément chauffant, etc.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

4

238-104 – TRAITEMENT DE L’EAU D’ÉRABLE (module 10)							Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Traiter l’eau d’érable</i>										
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St		
2	D.2	Sélectionner le cycle.	Lien avec l’opération souhaitée. Lavage, concentration, choix des soupapes, registre.		Sélection du cycle approprié.					
2	D.3	Interpréter les consignes du fabricant.	Taux de sucre maximum, fréquence d’entretien, température ambiante, etc.		Respect des indications du fabricant.					
2	D.4	Vérifier les soupapes d’entrée et de sortie du séparateur.	Entrée du liquide et sortie des fluides. Liquide traité selon l’opération choisie.							
3	D	Mettre le séparateur en marche.								
E. SURVEILLER LE CYCLE DE CONCENTRATION										Durée : 20 %
2	E.1	Vérifier le fonctionnement du séparateur.	Pression du système, pression des préfiltres, température des moteurs, fuites dans la tuyauterie, pourcentage de séparation approximatif sur les débitmètres, etc.		Ventilation suffisante de la chambre de séparation. Échantillonnage correct du filtrat et du concentré.					
2	E.2	Régler le séparateur.	Réglage en fonction des lectures.		Mesure précise du taux de sucre du filtrat et du concentré.					
2	E.3	Vérifier la performance des membranes.	Journal de bord, calcul de la perméabilité à l’eau pure (P.E.P.), pourcentage de séparation, perte de sucre, pourcentage de réduction, etc.							
2	E.4	Interpréter le P.E.P.	Marche à suivre selon le résultat. Choix de l’étape d’entretien.							

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

5

238-104 – TRAITEMENT DE L’EAU D’ÉRABLE (module 10)							Durée : 60 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Traiter l’eau d’érable</i>											
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d’évaluation		P ₁	P _C	St	
3	E	Surveiller le cycle de concentration.				3	Pression du système.	5		PS	
						3.1	Vérification appropriée de la pression du système et des préfiltres.		5		
						4	Réglage du séparateur.	15		PS	
						4.1	Réglage judicieux du séparateur.		15		
						5	Rendement des membranes.	15		PS	
						5.1	Vérification assidue du rendement des membranes.		15		
F. APPLIQUER LA MÉTHODE DE FERMETURE DU SÉPARATEUR										Durée : 5 %	
2	F.1	Vidanger le séparateur pour éliminer le sucre.	Sélection des soupapes. Test du concentré.			Élimination complète du sucre dans le séparateur.					
	F.2	Choisir les produits d’entretien.	Homologation, types de savons et d’acides et nécessité ou non d’en employer, produits non étiquetés. Précautions et règles de sécurité. Lien : module 3.			Utilisation de produits de lavage homologués.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

6

238-104 – TRAITEMENT DE L’EAU D’ÉRABLE (module 10)							Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Traiter l’eau d’érable</i>										
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St		
2	F.3	Procéder au nettoyage du séparateur.	Température et qualité (pH) de l’eau, conséquences et effets sur le rendement. Durée du lavage, choix du cycle et des soupapes. Rinçage et drainage, réserve d’eau, calcul du volume mort et du volume mort résiduel. Lien : I.P.3.		Respect des durées de lavage. Rinçage et drainage corrects du séparateur. Température appropriée de l’eau de lavage. Sélection du cycle approprié.					
3	F	Appliquer la méthode de fermeture du séparateur.			6 Entretien quotidien du séparateur. 6.1 Exécution des réglages appropriés. 6.2 Respect des règles d’hygiène agroalimentaire.	10	5 5	PS		
G. REMPLIR LA FICHE D’UTILISATION										Durée : 5 %
2	G.1	Reconnaître l’importance de la fiche d’utilisation.	Importance pour l’entretien du séparateur, sa performance, sa valeur de revente, la référence ultérieure, etc.		Propreté de la fiche. Démonstration d’assiduité Lisibilité des données Rangement approprié de la fiche.					
3	G	Remplir la fiche d’utilisation.	Rédaction manuelle ou informatisée.		7 Rédaction. 7.1 Exactitude des données. 7.2 Propreté du travail.	15	10 5	PT		

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

7

238-104 – TRAITEMENT DE L’EAU D’ÉRABLE (module 10)							Durée : 60 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Traiter l’eau d’érable</i>											
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION						
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St				
H. VÉRIFIER L’ADÉQUATION ENTRE LA QUANTITÉ D’EAU ET LA CAPACITÉ DE L’ÉQUIPEMENT										Durée : 10 %	
2	H.1 Évaluer la capacité requise selon le nombre d’entailles.	Calcul de la capacité de traitement du séparateur, du nombre de gallons nécessaires, de la capacité de l’évaporateur, du nombre d’heures de travail disponibles ou nécessaires, du nombre de gallons en période de pointe, etc.		Mise en relation exacte de la capacité de l’équipement et du nombre d’entailles. Prise en considération du temps disponible pour l’évaporation. Justesse des calculs.							
2	H.2 Reconnaître les effets d’une sur-utilisation de l’équipement.	Pertes financières. Effets possibles d’un séparateur trop petit par rapport à l’évaporateur.									
	H.3 Suggérer des solutions à des problèmes d’adéquation.	Réserve pour les coulées de pointe, comparaison entre l’investissement et les pertes, ajout d’une membrane supplémentaire, etc.		Formulation de recommandations à sa supérieure ou à son supérieur.							
3	H Vérifier l’adéquation entre la quantité d’eau et la capacité de l’équipement.										
TRAITER L’EAU D’ÉRABLE										Durée : 5 %	
3	Traiter l’eau d’érable.			Respect des règles de santé et de sécurité du travail. Respect des règles du SIMDUT. Utilisation et entreposage soignés des outils et de l’équipement. Souci de la précision et du travail bien fait.							

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

8

238-104 – TRAITEMENT DE L’EAU D’ÉRABLE (module 10)							Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Traiter l’eau d’érable</i>									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St		
TRAITER L’EAU D’ÉRABLE									Durée : 10 % (incluant l’évaluation de sanction)
4	Traiter l’eau d’érable.			Se référer, pour l’évaluation formative, à l’ensemble des critères qui précèdent. Se référer, pour l’évaluation de sanction, aux critères pondérés qui précèdent.					
TRAITER L’EAU D’ÉRABLE									
5	Traiter l’eau d’érable.	Exploration des systèmes d’osmose inverse informatisés.							

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-104 – TRAITEMENT DE L'EAU D'ÉRABLE (module 10)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à traiter l'eau d'érable. L'évaluation peut se faire à différents moments pendant le module. La durée suggérée pour l'épreuve est de 30 minutes.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

La tâche consiste :

- à faire fonctionner le séparateur (pression, filtre) (critère 3.1);
- à régler le taux de sucre, le pourcentage d'efficacité, le pourcentage de séparation et la capacité totale (critère 4.1). Les mesures seront prises à l'aide d'un densimètre et d'un réfractomètre appropriés; l'élève doit les calibrer (critères 1.1, 1.2 et 2.1);
- à calculer la performance (P.E.P. – perméabilité à l'eau pure) des membranes (critère 5.1), le volume mort et le volume mort résiduel, à partir du tableau de correction de température approprié (fourni par l'enseignante ou l'enseignant);
- à décider de l'importance du lavage, du rinçage et de l'assainissement nécessaires, à partir d'un tableau décisionnel du MAPAQ. L'enseignante ou l'enseignant doit veiller à ce que l'efficacité soit de 85 p. 100 ou moins, de façon à ce qu'il soit nécessaire de faire deux des trois opérations suivantes, soit le rinçage, le lavage ou l'assainissement. Compte tenu de la durée de chacune de ces opérations, l'élève peut se limiter à amorcer le travail, sans toutefois le compléter (critères 6.1 et 6.2);
- à compléter le registre de production (critères 7.1 et 7.2).

3 MATÉRIEL

- Unité de transformation et de conditionnement de sirop
- Séparateur
- Densimètre
- Réfractomètre
- Gobelet
- Thermomètre
- Registre de production
- Manuel du fabricant du séparateur
- Notes de cours

FICHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION ACÉRICOLE N° 10 – Traitement de l'eau d'érable Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-104 RÉSULTAT RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐
---	--

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
MESURER LE TAUX DE SUCRE		
1 UTILISATION DES APPAREILS DE MESURE		
1.1 Utilisation appropriée du densimètre :		0 ou 10
- vérification judicieuse de l'étalonnage;	☐ ☐	
- respect des conditions d'utilisation;	☐ ☐	
- respect des règles d'hygiène.	☐ ☐	
1.2 Utilisation appropriée du réfractomètre :		0 ou 10
- vérification judicieuse de l'étalonnage;	☐ ☐	
- respect des conditions d'utilisation;	☐ ☐	
- respect des règles d'hygiène.	☐ ☐	
2 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS		
2.1 Interprétation correcte des résultats :		0 ou 20
- association juste des résultats à des actions à faire sur le séparateur.	☐ ☐	
SURVEILLER LE CYCLE DE CONCENTRATION		
3 PRESSION DU SYSTÈME		
3.1 Vérification appropriée de la pression du système et des préfiltres.		0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
4	RÉGLAGE DU SÉPARATEUR	
4.1	Réglage judicieux du séparateur.	0 ou 15
5	RENDEMENT DES MEMBRANES	
5.1	Vérification assidue du rendement des membranes :	0 ou 15
	- calcul exact du pourcentage de sucre dans le filtrat;	☐ ☐
	- calcul exact du P.E.P.;	☐ ☐
	- utilisation appropriée du tableau décisionnel;	☐ ☐
	- calcul exact du pourcentage d'efficacité;	☐ ☐
	- calcul exact du volume mort et du volume mort résiduel.	☐ ☐
APPLIQUER LA MÉTHODE DE FERMETURE DU SÉPARATEUR		
6	ENTRETIEN QUOTIDIEN DU SÉPARATEUR	
6.1	Exécution des réglages appropriés.	0 ou 5
6.2	Respect des règles d'hygiène agroalimentaire.	0 ou 5
REEMPLIR LA FICHE D'UTILISATION		
7	RÉDACTION	
7.1	Exactitude des données	0 ou 10
7.2	Propreté du travail	0 ou 5
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-114 – TRANSFORMATION DE L’EAU D’ÉRABLE (module 11)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Transformer l’eau d’érable</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
TRANSFORMER L’EAU D’ÉRABLE							
1	Situer la compétence dans l’en-semble du programme.	Raison d’être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A. ORGANISER SON TRAVAIL							
Durée : 20 %							
2	A.1 Distinguer les caractéristi-ques des différents procédés de transformation.	Procédés au bois, au bran de scie, au mazout et au propane. Particularités de chacun en termes de préparation et d’opérations.					
2	A.1 Mettre l’évaporateur de niveau.	Importance de la précision. Liens avec les problèmes de fonctionnement possibles. Fréquence à respecter.		Mise de niveau appropriée de l’évaporateur.			
2	A.2 S’assurer d’un niveau de liquide approprié dans l’évaporateur.	Quantité selon la qualité désirée. Conséquences sur le produit fini. Mode de fonctionnement en continu selon le type d’évaporateur, de casserole, etc. Lien : module 7.					
2	A.3 S’assurer d’une température appropriée du concentré.	Effets (caramélisation, brûlé, etc.). Points chauds dans l’évaporateur. Réglage..		Température correcte du concentré.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-114 – TRANSFORMATION DE L’EAU D’ÉRABLE (module 11)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Transformer l’eau d’érable</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
2	A.4 Préparer les sirotiers.	Lavage, rinçage et assainissement, effets sur la qualité finale, fréquence, etc. Choix des produits. Méthodes de travail (bain-marie, envoi direct, etc.)		Préparation appropriée du sirotier.			
2	A.5 Préparer les appareils de mesure et les dispositifs de protection.	Hydrotherme, cadran bi-métallique, densimètre à sirop et à eau, thermorégulateur, indicateur de bas niveau d’eau, sonde de chaque appareil, etc. Importance de la précision, fréquence de nettoyage, critères de bon fonctionnement. Lien : I.P. 2.					
2	A.6 Préparer le produit anti-débordement.	Types, rôle, importance, quantité nécessaire. Détection de problèmes de combustion. Positionnement du gobelet anti-mousse, lavage, utilisation à long terme.		Ajout du produit anti-débordement.			
2	A.7 Procéder à une ronde de sécurité avant le démarrage.	Niveau d’huile, fuite de liquide, soupape ouverte/fermée, état de la canalisation, du fourneau et général. Lien : I.P. 1.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-114 – TRANSFORMATION DE L’EAU D’ÉRABLE (module 11)						Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Transformer l’eau d’érable</i>								
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St	
3	A Organiser son travail.			1 Préparation de l’évapo- rateur. 1.1 Niveau d’eau correct. 1.2 Réglage précis des appareils de mesure. 1.3 Réglage précis des dispo- sitifs de sécurité.	30	10 10 10	PT	
B. SURVEILLER LE CYCLE DE TRANSFORMATION								
2	B.1 Appliquer les règles de sécurité relatives au cycle de transformation.	Équipement de protection. Risques liés aux différents types de brûlures. Lien : module 3.						
2	B.2 Appliquer une méthode de mise en marche de l’évaporateur.	Séquence des étapes.						
	B.3 Prélever des échantillons.	Quantité, fréquence, méthode, endroit, précautions.		Prélèvement correct des échantillons.				
2	B.4 Calibrer le sirop à la sortie de l’évaporateur.	Fonctionnement en continu. Sortie du sirop : couleur, cuisson, etc. Réglage du thermorégulateur. Lien I.P. 2.						
2	B.5 Développer une méthode de vérification continue.	Pression atmosphérique, assiduité, fréquence, importance du moment, facteurs de risques, procédé au bois, etc. Lien : I.P. 1.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

4

238-114 – TRANSFORMATION DE L’EAU D’ÉRABLE (module 11)							Durée : 60 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Transformer l’eau d’érable</i>										
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d’évaluation		P _I	P _C	St
3	B	Surveiller le cycle de transformation.				2	Démarrage de l’évapo- rateur.	35		PT
						2.1	Respect de la méthode de mise en marche de l’évapo- rateur.		10	
						2.2	Réalisation appropriée du premier calibrage du sirop.		10	
						2.3	Respect des règles de santé et de sécurité au travail.		5	
						2.4	Respect des règles d’hygiène agroalimentaire.		10	
C. VÉRIFIER LA PREMIÈRE COULÉE DE SIROP										Durée : 20 %
2	C.1	Évaluer la quantité de sirop expulsé et sa qualité.	Comparaison de la quantité au regard de la grosseur de l’évaporateur. Réglage des niveaux d’eau. Goût et odeur. Particularités du procédé au bois. Entreposage de la première coulée.			Appréciation juste du goût du sirop. Entreposage séparé de la première coulée de sirop.				
2	C.2	Vérifier les flotteurs et les indicateurs de niveau des canalisations.	Fréquence, problèmes possibles, conséquences d’un mauvais fonctionnement.							

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

5

238-114 – TRANSFORMATION DE L’EAU D’ÉRABLE (module 11)							Durée : 60 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Transformer l’eau d’érable</i>											
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d’évaluation		P _I	P _C	St	
3	C	Vérifier la première coulée de sirop.				3	Suivi du cycle de transformation.	20		PT	
						3.1	Réglage approprié de l’évaporateur en fonction de la quantité appropriée de sirop expulsé.		15		
						3.2	Vérification assidue du fonctionnement des flottes et des indicateurs de niveau d’eau.		5		
D. DÉPIERRER LE MATÉRIEL SERVANT À LA PRODUCTION DU SIROP										Durée : 10 %	
2	D.1	Reconnaître la méthode et les précautions liées au dépierrage.	Moment et étapes, fréquence, lien avec la qualité de l’eau transformée. Lavage par trempage, aspersion, rinçage. Utilisation de produits homologués, effets sur le produit fini et sur le bénéfice net, obligations légales, image.			Choix de la technique appropriée. Choix judicieux du moment. Utilisation de produits de nettoyage homologués. Rinçage minutieux du matériel.					
2	D.2	Appliquer les règles du SIMDUT.	Port de l’équipement de sécurité, prévention des risques, traitement curatifs, effets sur l’environnement. Lien : module 3.								
3	D	Dépierrer le matériel servant à la production de sirop.				4	Nettoyage des casseroles.	15		PT	
						4.1	Respect des règles du SIMDUT.		10		
						4.2	Élimination complète des résidus.		5		

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

6

238-114 – TRANSFORMATION DE L’EAU D’ÉRABLE (module 11)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Transformer l’eau d’érable</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
E. VÉRIFIER L’ADÉQUATION ENTRE LA QUANTITÉ DE SIROP PRODUIT OU À PRODUIRE ET LA CAPACITÉ DE L’ÉQUIPEMENT Durée : 15 %							
2	E.1 Évaluer la capacité de l’équipement, le nombre d’entailles présentes et futures et le temps disponible.	Calcul de la quantité d’eau à traiter en fonction de la coulée de pointe, de la capacité de l’évaporateur et du séparateur. Prévision d’une marge de sécurité. Évaluation de la qualité du sirop produit au regard de la taille de l’équipement.		Justesse des calculs.			
2	E.2 Suggérer des solutions à des problèmes d’adéquation.	Association des problèmes décelés à leurs causes possibles. Comparaison entre l’investissement et les pertes, etc. Lien : I.P. 1.		Formulation de recommandations réalistes à sa supérieure ou à son supérieur.			
3	E Vérifier l’adéquation entre la quantité de sirop produit ou à produire et la capacité de l’équipement.			Mise en relation exacte de la capacité de l’évaporateur et de celle du séparateur. Prise en considération du temps disponible pour l’évaporation.			
TRANSFORMER L’EAU D’ÉRABLE Durée : 5 %							
3	Transformer l’eau d’érable.			Utilisation et entreposage soignés des outils et de l’équipement. Souci de la précision et du travail bien fait.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

7

238-114 – TRANSFORMATION DE L’EAU D’ÉRABLE (module 11)					Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Transformer l’eau d’érable</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d’évaluation	P _I	P _C	St
<i>TRANSFORMER L’EAU D’ÉRABLE</i> <i>Durée : 10 %</i> (incluant l’évaluation de sanction)							
4	Transformer l’eau d’érable			Se référer, pour l’évaluation formative, à l’ensemble des critères qui précèdent. Se référer, pour l’évaluation de sanction, aux critères pondérés qui précèdent.			
<i>TRANSFORMER L’EAU D’ÉRABLE</i>							
5	Transformer l’eau d’érable.	Exploration du procédé de transformation sans chaleur.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-114 – TRANSFORMATION DE L'EAU D'ÉRABLE (module 11)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à transformer de l'eau d'érable. L'évaluation devra se faire à la fin de la formation. La durée suggérée pour l'épreuve est d'environ une heure.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

La tâche consiste :

- à préparer l'évaporateur pour le démarrage : mise de niveau, réglage des appareils de mesure (thermomètres, hydrotherme, densimètre, thermorégulateur, etc.) et des dispositifs de sécurité, etc. (critères 1.1, 1.2 et 1.3);

(Après cette étape, l'enseignante ou enseignant devra s'assurer que tous les réglages sont conformes aux exigences et si tel n'est pas le cas, elle ou il devra procéder aux corrections.)

- à démarrer l'évaporateur et à faire deux sorties de sirop au minimum et six au maximum (critères 2.1, 2.2, 2.3, 2.4 et 4.1);
- à surveiller le cycle de transformation et à apporter des corrections, le cas échéant (critère 3.2);
- à nettoyer et à détartrer la moitié du fond d'une casserole. Il est défendu d'utiliser une laveuse à casseroles. Cependant, pour la manipulation, l'élève pourra demander l'aide d'une ou d'un condisciple (critères 4.1 et 4.2).

3 MATÉRIEL

- Unité de transformation et de conditionnement de sirop
- Évaporateur à l'huile
- Hydrotherme, densimètre et réfractomètre à sirop non calibrés
- Niveau
- Équipement de sécurité
- Sarrau
- Équipement de dépierrage

4 PRODUITS

- Environ 100 gallons d'eau d'érable concentrée à 8 % de sucre (Cette quantité peut varier selon la grosseur de l'évaporateur.)
- Huile
- Produits de nettoyage homologués

FICHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION ACÉRICOLE N° 11 – Transformation de l'eau d'érable Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-114 RÉSULTAT RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐
---	--

OBSERVATION	RÉSULTAT
OUI NON	
ORGANISER SON TRAVAIL	
1 1PRÉPARATION DE L'ÉVAPORATEUR	
1.1 Niveau d'eau correct.	0 ou 10
1.2 Réglage précis des appareils de mesure.	0 ou 10
1.3 Réglage précis des dispositifs de sécurité.	0 ou 10
SURVEILLER LE CYCLE DE TRANSFORMATION	
2 DÉMARRAGE DE L'ÉVAPORATEUR	
2.1 Respect de la méthode de mise en marche de l'évaporateur.	0 ou 10
2.2 Réalisation appropriée du premier calibrage du sirop.	0 ou 10
2.3 Respect des règles de santé et de sécurité au travail.	0 ou 5
2.4 Respect des règles d'hygiène agroalimentaire.	0 ou 10
VÉRIFIER LA PREMIÈRE COULÉE	
3 SUIVI DU CYCLE DE TRANSFORMATION	
3.1 Réglage approprié de l'évaporateur en fonction de la quantité de sirop expulsé.	0 ou 15
3.2 Vérification assidue du fonctionnement des flottes et des indicateurs de niveau d'eau.	0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
		OUI NON
DÉPIERRER LE MATÉRIEL SERVANT À LA TRANSFORMATION DU SIROP		
4	NETTOYAGE DES CASSEROLES	
4.1	Respect des règles du SIMDUT.	0 ou 10
4.2	Élimination complète des résidus.	0 ou 5
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)							Durée : 60 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Conditionner le sirop d'érable</i>											
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION						
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St				
CONDITIONNER LE SIROP D'ÉRABLE											
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.									
A. PROCÉDER AU CALIBRAGE DU SIROP										Durée : 20 %	
2	A.1 Prélever des échantillons.	Propreté. Précautions à prendre selon le type d'appareil; température; temps. Critères de représentativité de l'échantillonnage.		Prélèvement correct des échantillons.							
2	A.2 Utiliser des appareils de mesure.	Réfractomètre, densimètre, hydrotherme. Méthode d'utilisation. Calibration et entretien des appareils.		Utilisation des appareils de mesure appropriés.							
2	A.3 Évaluer la densité du sirop.	Lecture chaud/froid, dans le sirotier, dans le gobelet, etc. Lien : I.P. 4.									
3	A Procéder au calibrage du sirop.			1 Caractéristiques quantitatives du sirop. 1.1 Évaluation juste de la densité du sirop.	20	20	PT				
B. ÉQUILIBRER LE SIROP										Durée : 15 %	
2	B.1 Déterminer les corrections à apporter.	Ajout de réduit ou d'eau pure, prolongation de la cuisson, etc. Lien : I.P. 1.		Manifestation de jugement.							

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)							Durée : 60 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Conditionner le sirop d'érable</i>											
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St	
2	B.2	Ajouter de réduit, le cas échéant.	Type de réduit : température, qualité, homogénéité. Incidence du type de réduit sur le produit fini, importance de l'étape, aspects financiers, causes possibles d'un trop grand besoin. Lien : I.P. 4.			Ajout suffisant de réduit, le cas échéant.					
3	B	Équilibrer le sirop.				2	Densité et innocuité du sirop. 2.1 Obtention de la densité appropriée. 2.2 Absence de contamination directe ou indirecte.	10	5 5	PT	
C. FILTRER LE SIROP										Durée : 10 %	
2	C.1	Choisir les filtres.	Orlon, feutre, polyester, papier blanc ou brun. Pertinence du préfiltrage. Lavage et entreposage des filtres.			Choix des filtres appropriés.					
2	C.2	Assembler les parties de la presse à sirop.	Différents types de presses, entretien, conséquences d'une mauvaise filtration, incidence sur la rentabilité de l'entreprise.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)							Durée : 60 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Conditionner le sirop d'érable</i>								
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St	
2	C.3 Démarrer la presse à sirop.	Changement de la presse : mélange poudre-sirop, poudre-eau. Entretien de la presse. Facteurs limitant la filtration : température et qualité du sirop, période de la saison. Détection d'un problème de filtration, causes possibles.		Choix des filtres appropriés. Positionnement correct des filtres et des composants de la presse à sirop. Mise en marche correcte de la presse.				
2	C.4 Ajouter un produit filtrant au sirop.	Moment de l'ajout, nature (pierre de sucre, terre de diatomée) et rôle du produit, calcul de la quantité nécessaire, précautions, effet de l'absence d'ajout.		Ajout d'une quantité suffisante de produit filtrant.				
2	C.5 Vérifier l'homogénéité du sirop.	Méthodes de vérification : visuelle, par transmittance. Procédure : température, fréquence, etc. Détection des problèmes de filtration. Effets d'une mauvaise filtration sur la rentabilité de l'entreprise. Lien : I.P. 2.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

4

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)							Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Conditionner le sirop d'érable</i>									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St		
3	C Filtrer le sirop.			3 Préparation de la presse. 3.1 Montage et mise en marche corrects de la presse. 4 Homogénéité du produit. 4.1 Obtention d'un sirop homogène.	10 10	10 10			
D. CLASSIFIER LE SIROP									Durée : 5 %
2	D.1 Choisir et utiliser les appareils de classification.	Lovibond, colorimètre, spectrophotomètre. Calibration et méthode d'utilisation des appareils. Détection d'un mauvais fonctionnement des appareils. Interprétation des résultats.		Choix judicieux de l'appareil de classification en fonction du degré de précision désiré.					
2	D.2 Prélever des échantillons de sirop en vue de la classification.	Méthode d'échantillonnage, représentativité et précautions. Effet de la prise d'échantillon sur la conservation. Conservation et causes possibles de l'altération des échantillons.		Respect des méthodes de prélèvement d'échantillons.					
2	D.3 Inscrire les coordonnées sur les échantillons et dans les registres.	Dates, numéro du baril, rang dans la journée, classification, heure de fermeture du baril, méthode de fermeture, nombre de gallons, etc. Importance des détails et de la prise de données.							

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

5

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)						Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Conditionner le sirop d'érable</i>								
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St	
2	D.4 Juger le goût du sirop.	Choix du moment, méthode de dégustation, détection de problèmes selon les goûts (caramélisation, goût de brûlé ou de ranci, etc.) Importance de l'étape. Lien : I.P. 2 et 4.		Prise en considération des exigences du marché.				
3	D Classifier le sirop.			5 Appareils de classification. 5.1 Utilisation appropriée des appareils. 5.2 Inscription soignée des coordonnées sur les échantillons. 6 Évaluation sensorielle du sirop. 6.1 Jugement approprié quant aux caractéristiques du sirop.	15	10 5		
E. METTRE LE SIROP EN CONTENANTS						Durée : 5 %		
2	E.1 Choisir et préparer les contenants à utiliser.	Critères de choix : durée d'entreposage, utilisation, facilité de prise d'échantillon sans contamination, etc. Types de contenants et de couvercles : métal, plastique, verre. Conditions d'entreposage selon les types de contenants. Préparation et stérilisation des contenants.		Respect des règles d'hygiène agroalimentaire.				

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

6

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)							Durée : 60 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Conditionner le sirop d'érable</i>									
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE		ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St	
2	E.2	Obtenir une température du sirop idéale avant la mise en contenant.	Méthodes : bain-marie, directement de la presse à sirop, etc. Importance de la température pour la conservation. Importance de l'obtention graduelle de la température. Lien : I.P. 4.		Température appropriée du sirop.				
2	E.3	Mélanger des sirops de catégories différentes.	Étapes à suivre en sucrerie et en usine.						
2	E.4	Assurer le refroidissement du sirop.	Méthodes, délais, importance de l'étape.						
3	E	Mettre le sirop en contenants.	Précautions lors du remplissage : température, quantité, contamination, etc.		7 Conservation du sirop. 7.1 Choix judicieux du contenant selon la durée d'entreposage prévue. 7.2 Absence d'infiltration d'air dans les contenants. 7.3 Prise de précautions lors du mélange de sirops de catégories différentes. 8 Mise en contenants. 8.1 Maintien de la propreté des contenants et de l'espace de travail.	20		PT	
							5 10 5 5	PT	

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

7

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)							Durée : 60 heures					
Énoncé de la compétence : <i>Conditionner le sirop d'érable</i>												
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION						
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St			
F. REMPLIR LES REGISTRES DE PRODUCTION										Durée : 5 %		
2	F.1	Reconnaître les données à consigner.	Début de la période de production jusqu'à la conservation. Données en cours d'année. Climat, date d'entaillage, numéro de baril, date de mise en conservation.									
3	F	Remplir les registres de production.	Rédaction manuelle ou informatisée.			Consignation assidue des données liées à la production. Lisibilité des données. Propreté des registres.						
G. ENTREPOSER LES CONTENANTS										Durée : 5 %		
2	G.1	Choisir un lieu d'entreposage.	Critères de choix : accessibilité, facilité lors du chargement (vrac), facilité de repérage (petits contenants), facilité de nettoyage, incidence de l'apparence pour la vente au détail, etc.			Choix d'un lieu d'entreposage accessible.						
2	G.2	Contrôler l'environnement du lieu d'entreposage.	Température, lumière selon le type de contenant, précautions lors de l'entreposage à long terme du sirop en vrac, ventilation, prévention d'attaques de rongeurs, etc.			Contrôle approprié de la température et de la lumière.						
3	G	Entreposer les contenants.				Disposition des contenants permettant une identification rapide. Registres d'entreposage soigneusement remplis.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

8

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)							Durée : 60 heures					
Énoncé de la compétence : <i>Conditionner le sirop d'érable</i>												
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION							
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St		
H. CALCULER LE TAUX DE SUCRE INVERTI										Durée : 10 %		
2	H.1	Utiliser les appareils de mesure du taux de sucre inverti.	Choix d'un glucomètre ou d'une méthode similaire. Adaptation de l'utilisation du glucomètre à cette fonction.			Respect des méthodes de prélèvement d'échantillons.						
2	H.2	Reconnaître l'importance de la précision des lectures.	Importance des lectures. Incidence sur la réussite des produits finis. Lien : I.P. 2.									
	H.3	Transposer les lectures au domaine acéricole.	Interprétation des lectures. Utilisation des tables de conversion. Méthode d'augmentation du glucose dans le sirop, association au développement bactérien.			Interprétation correcte des tables de conversion.						
2	H.4	Déterminer le type de sous-produit à fabriquer.	Association des caractéristiques du sirop et du sous-produit, cuisson nécessaire, etc.			Jugement approprié quant au type de sous-produit à réaliser et au degré de cuisson à privilégier.						
3	H	Calculer le taux de sucre inverti.				Détermination juste du pourcentage de glucose et de fructose dans le sirop.						
I. PARTICIPER À LA FABRICATION DE PRODUITS DE DEUXIÈME TRANSFORMATION										Durée : 10 %		
2	I.1	Reconnaître les règles de fabrication des principaux sous-produits.	Cuisson, conservation, refroidissement, etc.			Respect des règles de fabrication des principaux sous-produits.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

9

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)							Durée : 60 heures					
Énoncé de la compétence : <i>Conditionner le sirop d'érable</i>												
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION						
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St			
2	I.2	Reconnaître les règles d'étiquetage.	Inscriptions obligatoires : poids, nom du fabricant, du produit, etc. Règles relatives à certaines inscriptions : pur érable, sirop biologique, etc.			Respect des règles d'étiquetage. Respect de la réglementation relative aux produits de l'érable.						
2	I.3	Associer les méthodes de fabrication des sous-produits acéricoles aux règles du Programme d'amélioration de la salubrité des aliments (HACCP).	Comparaison avec les normes ISO. Méthodes de contrôle et d'inspection du laboratoire. Équipement et habillement propres au domaine alimentaire.									
3	I	Participer à la fabrication de produits de deuxième transformation.										
CONDITIONNER LE SIROP D'ÉRABLE										Durée : 5 %		
3	Conditionner le sirop d'érable.					Respect des règles de santé et de sécurité au travail. Utilisation et entreposage soignés des outils et de l'équipement. Souci de la précision et du travail bien fait.						
CONDITIONNER LE SIROP D'ÉRABLE										Durée : 10 % (incluant l'évaluation de sanction)		
4	Conditionner le sirop d'érable.					Se référer, pour l'évaluation formative, à l'ensemble des critères qui précèdent. Se référer, pour l'évaluation de sanction, aux critères pondérés qui précèdent.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

10

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)						Durée : 60 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Conditionner le sirop d'érable</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
<i>CONDITIONNER LE SIROP D'ÉRABLE</i>							
5	Conditionner le sirop d'érable.	Exploration de la fine cuisine à base de produits acéricoles. Expérimentation de nouvelles recettes.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement – 4 : transfert de la compétence – 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-124 – CONDITIONNEMENT DU SIROP D'ÉRABLE (module 12)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à conditionner du sirop d'érable. L'évaluation devra se faire à la fin de la formation. La durée suggérée pour l'épreuve est d'environ 30 minutes. Plusieurs élèves peuvent s'y soumettre en même temps.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

La tâche consiste :

- à filtrer une quantité suffisante de sirop, selon le type de presse à sirop (critères 3.1 et 4.1);
- à calibrer les appareils de mesure (critère 5.1);
- à prendre un échantillon, à le classifier (critère 5.2), à évaluer ses caractéristiques (critère 6.1) et à l'entreposer. L'enseignante ou l'enseignant devra s'assurer que les caractéristiques organoleptiques de l'échantillon (goût et couleur) soient facilement reconnaissables;
- à calibrer environ deux gallons de sirop à 69 % de sucre (critère 1.1);
- à équilibrer le sirop à une densité entre 66° et 66,5° brix (critères 2.1 et 2.2);
- à nettoyer, à rincer et à assainir un contenant et à le remplir de sirop (critères 7.1, 7.2 et 7.3).
Ne pas utiliser de laveuse.

3 MATÉRIEL

- Unité de transformation et de conditionnement de sirop
- Hydrotherme, réfractomètre et densimètre non calibrés
- Lovibond
- Spectrophotomètre
- Contenant
- Thermomètre
- Bain-marie

PRODUITS

- Sirop
- Liquide pour la calibration des appareils

FICHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION ACÉRICOLE N° 12 – Conditionnement du sirop Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-124 RÉSULTAT RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐
---	--

OBSERVATION	RÉSULTAT
OUI NON	
PROCÉDER AU CALIBRAGE DU SIROP	
1 CARACTÉRISTIQUES QUANTITATIVES DU SIROP	
1.1 Évaluation juste de la densité du sirop.	0 ou 20
ÉQUILIBRER LE SIROP	
2 DENSITÉ ET INOCUITÉ DU SIROP	
2.1 Obtention de la densité appropriée.	0 ou 5
2.2 Absence de contamination directe ou indirecte.	0 ou 5
FILTRE LE SIROP	
3 PRÉPARATION DE LA PRESSE	0 ou 10
3.1 Montage et mise en marche corrects de la presse.	
4 HOMOGENÉITÉ DU PRODUIT	0 ou 10
4.1 Obtention d'un sirop homogène.	

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
CLASSIFIER LE SIROP		
5	APPAREILS DE CLASSIFICATION	
5.1	Utilisation appropriée des appareils :	0 ou 10
	- colorimètre lovibond;	☐ ☐
	- spectrophotomètre;	☐ ☐
	- colorimètre temporaire.	☐ ☐
5.2	Inscription soignée des coordonnées sur les échantillons :	0 ou 5
	- date;	☐ ☐
	- rang dans la journée;	☐ ☐
	- capacité du contenant;	☐ ☐
	- numéro du baril;	☐ ☐
	- classification;	☐ ☐
	- heures de fermeture, de refroidissement et d'entreposage.	☐ ☐
	Tolérance : un manquement.	
6	ÉVALUATION SENSORIELLE DU SIROP	
6.1	Jugement approprié quant aux caractéristiques du sirop :	0 ou 10
	- goût;	☐ ☐
	- couleur;	☐ ☐
	- odeur;	☐ ☐
	- viscosité.	☐ ☐
	Tolérance : Un manquement sur quatre	
METTRE LE SIROP EN CONTENANTS		
7	CONSERVATION DU SIROP	
7.1	Choix judicieux du contenant selon la durée d'entreposage prévue.	0 ou 5
7.2	Absence d'infiltration d'air dans les contenants	0 ou 10
7.3	Prise de précautions lors du mélange de sirops de catégories différentes.	0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
8	MISE EN CONTENANTS	
8.1	Maintien de la propreté des contenants et de l'espace de travail.	0 ou 5
		Total : / 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-133 – NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT (module 13)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Nettoyer et assainir l'équipement acéricole							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION		
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
NETTOYER ET ASSAINIR L'ÉQUIPEMENT ACÉRICOLE							
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.					
A PLANIFIER LE TRAVAIL					Durée : 15 %		
2	A.1 Reconnaître la nature des contaminants et des surfaces.	Contaminants tels que : micro-organisme, pierre de sucre, poussière, résidu de lavage, etc. Surfaces telles que : acier inoxydable, plastique, fer blanc, aluminium, acier, béton, etc. Type et fonction de l'équipement.		Prise en considération de la nature des contaminants à éliminer, du type d'équipement et de la nature des surfaces.			
2	A.2 Choisir les produits et les méthodes à utiliser.	Homologation et étiquetage des produits. Méthodes telles que l'aspersion, la vaporisation, le trempage, etc. Certification biologique, sirop pro, HACCP. Choix de l'équipement. Mauvaises pratiques.		Utilisation de produits homologués.			
2	A.3 Choisir le moment pour procéder au nettoyage et à l'assainissement.	Incidence sur la production. Conséquences d'un mauvais choix, fréquence.		Choix du moment approprié.			

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-133 – NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT (module 13)							Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Nettoyer et assainir l'équipement acéricole									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St
3	A	Planifier le travail.	Lien : I.P. 1.		1	Produits et méthodes.	20		PT
					1.1	Choix judicieux des produits.		10	
					1.2	Choix judicieux des méthodes de nettoyage et d'assainissement.		10	
B. ANALYSER L'EAU DESTINÉE AU LAVAGE OU À L'ASSAINISSEMENT									Durée : 15 %
2	B.1	Reconnaître les normes relatives à la qualité minimale de l'eau de lavage et d'assainissement.	Critères de qualité. Effet de l'utilisation d'une eau de mauvaise qualité.		Mesure précise des différents taux.				
2	B.2	Interpréter les résultats de l'analyse.	Composition, présence de micro-organismes, etc. Mesures correctives.						
3	B	Analyser l'eau destinée au lavage ou à l'assainissement.			2	Caractéristiques de l'eau.	15		PT
					2.1	Prélèvement correct des échantillons.		5	
					2.2	Interprétation précise des différents taux.		10	
C. PRÉPARER LA SOLUTION ET L'ÉQUIPEMENT DE NETTOYAGE OU D'ASSAINISSEMENT									Durée : 15 %
2	C.1	Appliquer les règles du SIMDUT.	Port de l'équipement individuel de sécurité. Interprétation des étiquettes. Soins curatifs. Liens : module 3 et I.P. 1.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-133 – NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT (module 13)							Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Nettoyer et assainir l'équipement acéricole									
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St		
2	C.2 Diluer les produits.	Calcul des proportions, interprétation des rapports de dilution, effets d'une dilution trop forte ou trop faible, effets néfastes des produits sur certaines surfaces.							
2	C.3 Choisir et régler l'équipement.	Méthodes de travail pour chaque type, entretien quotidien ou mensuel des appareils.							
3	C Préparer la solution et l'équipement de nettoyage ou d'assainissement.			3 Préparation des produits. 3.1 Dilution et concentration appropriées des produits. 3.2 Respect des règles du SIMDUT. 4 Préparation de l'équipement. 4.1 Réglage correct de l'équipement.	15 10	 10 5 10	PT		
D. INJECTER LA SOLUTION									
Durée : 15 %									
2	D.1 Reconnaître les normes à appliquer.	Normes du fabricant pour l'entretien, le nettoyage, la concentration, la quantité de produit et la fréquence. Exigences fédérales et provinciales sur la production acéricole.		Respect des normes du fabricant.					
2	D.2 Surveiller le processus de nettoyage ou d'assainissement.	Durée d'exploitation selon les contaminants et les surfaces. Facteurs qui influent sur le processus.		Surveillance attentive du processus de nettoyage ou d'assainissement.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

4

238-133 – NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT (module 13)							Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : Nettoyer et assainir l'équipement acéricole										
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St	
3	D	Injecter la solution.			5	Nettoyage et assainissement.	20			
					5.1	Application correcte des méthodes de nettoyage ou d'assainissement.		10		
					5.2	Respect des normes du MAPAQ.		10		
E. PRÉPARER LE RÉSEAU DE TUBULURES POUR UNE PROCHAINE PRODUCTION										Durée : 15 %
2	E.1	Appliquer les méthodes de retrait des chalumeaux.	Préservation de l'arbre, méthodes les plus courantes.							
2	E.2	S'assurer d'un nettoyage complet.	Critères applicables pour chaque partie du réseau							
2	E.3	Reconnaître les conséquences d'une mauvaise préparation.	Effets sur la qualité du produit, la santé des érables, l'efficacité du réseau, etc.							
3	E	Préparer le réseau de tubulures pour une prochaine production.			6	Préparation du réseau de tubulures.	20			
					6.1	Retrait minutieux des chalumeaux.		10		
					6.2	Nettoyage correct des entailles, des tubes et des chutes.		10		

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

5

238-133 – NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT (module 13)							Durée : 45 heures			
Énoncé de la compétence : Nettoyer et assainir l'équipement acéricole										
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St		
F. Rincer et drainer l'équipement										Durée : 10 %
2	F.1	Reconnaître les critères d'un rinçage efficace et complet.	Calcul de la quantité d'eau pure nécessaire. Méthodes : à grande eau, par gicleur, par circulation, etc. Conséquences sur le produit fini. Lien module 7 et I.P. 2.		Absence de résidus de produits. Drainage complet.					
2	F.2	Reconnaître les étapes d'un bon drainage.	Drainages quotidien, hors-saison et annuel. Conséquences d'un mauvais drainage. Normes environnementales. Rappel module 4. Lien I.P. 3.							
3	F	Rincer et drainer l'équipement.			Absence de résidus de produits. Drainage complet.					
NETTOYER ET ASSAINIR L'ÉQUIPEMENT ACÉRICOLE										Durée : 5 %
2	Travailler de façon autonome.		Conséquences de son travail, critères de qualité, auto-évaluation. Lien : I.P. 1 et 4.							
3	Nettoyer et assainir l'équipement acéricole.				Respect des règles de santé et de sécurité du travail. Respect des règles d'hygiène agroalimentaire. Respect de l'environnement. Souci du travail bien fait.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

6

238-133 – NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT (module 13)					Durée : 45 heures		
Énoncé de la compétence : Nettoyer et assainir l'équipement acéricole							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St
NETTOYER ET ASSAINIR L'ÉQUIPEMENT ACÉRICOLE							
				Durée : 10 % (incluant l'évaluation de sanction)			
4	Nettoyer et assainir l'équipement acéricole.			Se référer, pour l'évaluation formative, à l'ensemble des critères qui précèdent. Se référer, pour l'évaluation de sanction, aux critères pondérés qui précèdent.			
NETTOYER ET ASSAINIR L'ÉQUIPEMENT ACÉRICOLE							
5	Nettoyer et assainir l'équipement acéricole.	Recherche sur les pratiques de nettoyage et d'assainissement dans d'autres types de productions agroalimentaires et en confiserie.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-133 – NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT (module 13)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à nettoyer et à assainir de l'équipement acéricole. L'évaluation aura lieu à la fin de la formation. La durée suggérée est d'environ une heure. Plusieurs élèves peuvent passer l'épreuve en même temps.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

La tâche consiste :

- à caractériser (pH, compte bactériologique, présence de minéraux indésirables) l'eau à utiliser pour la solution de lavage;
- à préparer la solution de lavage et d'assainissement pour 50 entailles, selon les normes du MAPAQ; l'élève doit procéder au choix des produits nettoyants en tenant compte de la certification biologique, HACCP ou Sirop Pro prévue;
- à injecter la solution à partir d'une laveuse à tubes;
- à préparer, au terme d'une saison, le réseau de tubulures pour une prochaine production, c'est-à-dire à « désentailer » entre 40 et 50 entailles.

3 MATÉRIEL

- Érables entaillés (50 entailles)
- Laveuse à tubes à injection d'air et d'eau
- Réseau de tubulures
- Bassin en acier inoxydable d'un minimum de 200 gallons
- Équipement de sécurité
- Accessoires de lavage
- Accessoires d'analyse de l'eau
- Tableau périodique des éléments chimiques
- Notes de cours

PRODUITS

Produits nettoyants homologués

FICHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION ACÉRICOLE N° 13 – Nettoyage et assainissement Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-133 RÉSULTAT RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐
--	--

OBSERVATION	RÉSULTAT
OUI NON	
PLANIFIER LE TRAVAIL	
1 PRODUITS ET MÉTHODES	
1.1 Choix judicieux des produits.	0 ou 10
1.2 Choix judicieux des méthodes de nettoyage et d'assainissement.	0 ou 10
ANALYSER L'EAU DESTINÉE AU LAVAGE OU À L'ASSAINISSEMENT	
2 CARACTÉRISTIQUES DE L'EAU	
2.1 Prélèvement correct des échantillons.	0 ou 5
2.2 Interprétation précise des différents taux.	0 ou 10
PRÉPARER LA SOLUTION ET L'ÉQUIPEMENT DE NETTOYAGE ET D'ASSAINISSEMENT	
3 PRÉPARATION DES PRODUITS	
3.1 Dilution et concentration appropriées des produits.	0 ou 10
3.2 Respect des règles du SIMDUT.	0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
4	PRÉPARATION DE L'ÉQUIPEMENT	
4.1	Réglage correct de l'équipement :	0 ou 10
	- mélange air-eau correct	☐ ☐
	- pression appropriée	☐ ☐
	- niveaux d'huile suffisants	☐ ☐
	- position correcte des soupapes	☐ ☐
INJECTER LA SOLUTION		
5	NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT	
5.1	Application correcte des méthodes de nettoyage ou d'assainissement.	0 ou 10
5.2	Respect des normes du MAPAQ.	0 ou 10
PRÉPARER LE RÉSEAU DE TUBULURES POUR UNE PROCHAINE PRODUCTION		
6.1	Retrait minutieux des chalumeaux :	0 ou 10
	- préservation du chalumeau;	☐ ☐
	- absence de décollement de l'écorce.	☐ ☐
6.2	Nettoyage correct des entailles, des tubes et des chutes.	0 ou 10
Total :		/ 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-146 – ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE (module 14)						Durée : 90 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état</i>								
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION			
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St	
MAINTENIR L'ÉQUIPEMENT ET L'INFRASTRUCTURE EN BON ÉTAT								
1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Liens avec les autres compétences.						
A. EFFECTUER DES ACTIVITÉS LIÉES À L'ENTRETIEN PRÉVENTIF DE L'ÉQUIPEMENT								
2	A.1 Interpréter les consignes des fabricants.	Différents types d'équipements nécessaires à la production acéricole.		Respect des calendriers d'entretien. Manifestation de minutie pour remplir les fiches d'entretien et assiduité à le faire. Respect des limites de son champ d'activité.				
2	A.2 Établir un calendrier d'entretien.	Calendrier quotidien, hebdomadaire, mensuel et annuel. Registre de suivi, fiches d'entretien.						
2	A.3 Reconnaître les conséquences d'un manque d'entretien préventif.	Incidences sur la production et la rentabilité.						
2	A.4 Maintenir un stock de pièces de rechange.	Identification, classement et entreposage des pièces. Nombre de pièces selon la fréquence d'utilisation.						
2	A.5 Adopter des comportements responsables en matière de respect de l'environnement.	Élimination des rebuts, des huiles usées, des contenants vides et des pièces. Lien : I.P. 1 et 3.						

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-146 – ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE (module 14)						Durée : 90 heures					
Énoncé de la compétence : <i>Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état</i>											
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St	
3	A	Effectuer des activités liées à l'entretien préventif de l'équipement				1	Entretien préventif.	30		PT	
						1.1	Respect des normes des fabricants.		15		
						1.2	Examen attentif de l'ensemble des points de vérification.		15		
B. EFFECTUER DES ACTIVITÉS LIÉES À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DE L'INFRASTRUCTURE											Durée : 10 %
2	B.1	Reconnaître l'importance d'agir rapidement en matière d'entretien.	Incidence de l'entretien sur la production, le produit fini, la rentabilité, la sécurité des personnes, etc. Méthodes d'urgence et méthodes permanentes. Lien : I.P.1			Rapidité d'exécution dans le cas d'interventions urgentes.					
2	B.2	Appliquer les lois, les règlements et les normes liés aux infrastructures.	Code national du bâtiment, règles de sécurité.			Respect des limites de son champ d'activité.					
2	B.3	Reconnaître les propriétés de différents matériaux.	Bois, métal, plastique, béton, acier, etc. Portance, durée de vie, mode d'entretien, etc.			Respect du Code national du bâtiment.					
2	B.4	Utiliser des outils d'usage courant dans l'entretien d'infrastructures.	Scie circulaire, rabot, cric hydraulique, outils manuels, etc. Manipulation, ajustement et mesures de sécurité.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-146 – ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE (module 14)						Durée : 90 heures							
Énoncé de la compétence : <i>Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état</i>													
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION							
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St			
2	B.5	Planifier l'entretien de l'infrastructure.	Entretien des bâtiments et des voies d'accès. Entretien hebdomadaire, mensuel et annuel. Ronde d'entretien, détection des besoins d'entretien, etc.			Vérification assidue de l'état de l'infrastructure.							
3	B	Effectuer des activités liées à l'entretien général de l'infrastructure.				Application des méthodes d'entretien appropriées.							
C. SOUDER DU MATÉRIEL ACÉRICOLE ENDOMMAGÉ											Durée : 15 %		
2	C.1	Choisir l'alliage.	Critères de choix selon la technique de soudage à utiliser et les matériaux à souder. Normes alimentaires.			Choix de l'alliage approprié.							
2	C.2	Préparer les surfaces à souder.	Sablage, nettoyage. Utilisation d'une meule électrique. Précautions et règles de sécurité.										
2	C.3	Distinguer les techniques et l'équipement de soudage utilisés en production acéricole.	Étamage au fer et à la torche. Soudeuse à baguettes et soudeuse semi-automatique, meule à métal, etc. Particularités et conditions d'utilisation de chaque technique. Mesures de sécurité.										

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

4

238-146 – ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE (module 14)							Durée : 90 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état</i>											
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St	
2	C.4	Vérifier l'étanchéité et la solidité de la soudure.	Liquide de repérage des fuites. Trempage des pièces soudées dans l'eau. Injection d'air. Liens : I.P. 2 et 4.			Étanchéité de la soudure.					
3	C	Souder du matériel acéricole endommagé.				2	Préparation.	10		PT	
						2.1	Préparation correcte des alliages et des surfaces.		10		
						3	Techniques de soudage.	25			
						3.1	Respect des techniques		25		
D. PROCÉDER À DES RÉPARATIONS MINEURES SUR DES SYSTÈMES MÉCANIQUES										Durée : 15 %	
2	D.1	Localiser la source du problème.	Distinction des odeurs et des bruits normaux et anormaux. Association de symptômes aux causes probables de problèmes. Étapes de la démarche de localisation. Consultation d'une personne spécialisée, le cas échéant.			Localisation précise de la source du problème. Application d'une démarche de diagnostic structurée.					
2	D.2	Interpréter les recommandations des fabricants.	Guides d'utilisation. Terminologie de base.			Respect des normes des fabricants.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

5

238-146 – ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE (module 14)							Durée : 90 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état</i>											
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION					
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St	
2	D.3	Utiliser de l'appareillage de levage.	Levier à chaînes, à cordes, à câbles d'acier, cric hydraulique et mécanique, rampe de soulèvement, etc. Blocage et arrimage. Mesures de sécurité.			Utilisation d'appareils de levage ou de calage sécuritaires.					
2	D.4	Démonter et remonter des ensembles de pièces.	Méthode de démontage facilitant le remontage.			Réparation ou remplacement approprié des éléments défectueux.					
2	D.5	Distinguer les types de moteurs.	Deux et quatre temps, diesel, au propane, électrique. Caractéristiques et principes de fonctionnement.								
2	D.6	Vérifier la qualité de la réparation.	Méthode de suivi. Tests de vérification. Utilisation du rotamètre (mesure du <i>RpM</i>). Liens : I.P.2 et 4.			Vérification attentive de la qualité de la réparation.					
3	D	Procéder à des réparations mineures sur des systèmes mécaniques.				Respect des limites de son champ d'activité. Respect du Code national du bâtiment.					
E. PROCÉDER À DES RÉPARATIONS MINEURES SUR DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES										Durée : 10 %	
2	E.1	Reconnaître les caractéristiques et les composants d'un circuit électrique.	12, 110, 220 et 550 volts. Principes de base, risques, dispositifs de sécurité. Fusibles, disjoncteurs, etc.								

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

6

238-146 – ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE (module 14)							Durée : 90 heures			
Énoncé de la compétence : <i>Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état</i>										
COMPÉTENCE			APPRENTISSAGE			ÉVALUATION				
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St
2	E.2	Localiser la source du problème.	Distinction des odeurs et des bruits normaux et anormaux. Association de symptômes à des causes probables. Étapes de la démarche de localisation. Consultation d'une personne spécialisée, le cas échéant.			Localisation précise de la source du problème. Application d'une démarche de diagnostic structurée.				
2	E.3	Utiliser des instruments de mesure.	Voltmètre, ampèremètre, multimètre, vérificateur lumineux, etc. Conditions d'utilisation et précautions.							
2	E.4	Installer une mise à la terre.	Importance, rôle. Parafoudre.							
2	E.5	Reconnaître les normes applicables aux systèmes électriques.	Code national du bâtiment, manuels des fabricants.							
2	E.6	Vérifier la qualité de la réparation.	Méthode de suivi. Tests de vérification. Liens : I.P.2 et 4.			Vérification attentive de la qualité de la réparation.				
3	E	Procéder à des réparations mineures sur des systèmes électriques.				Réparation ou remplacement approprié des éléments défectueux. Respect des limites de son champ d'activité. Respect du Code national du bâtiment.				

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

7

238-146 – ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE (module 14)							Durée : 90 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état</i>											
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION						
Ph*	Objets de formation		Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation		P _I	P _C	St	
F. PROCÉDER À DES RÉPARATIONS MINEURES SUR DES SYSTÈMES DE PLOMBERIE										Durée : 15 %	
2	F.1	Localiser la source du problème.	Distinction des odeurs et des bruits normaux et anormaux. Association de symptômes à leurs causes probables. Étapes de la démarche de localisation. Consultation d'une personne spécialisée, le cas échéant.			Respect des limites de son champ d'activité. Respect du Code national du bâtiment. Application d'une démarche de diagnostic structurée.					
2	F.2	Relier les parties d'un réseau.	Soudage de tuyaux en cuivre et en laiton ayant déjà servi ou non. Collage de tuyaux en ABS et en PVC. Dispositifs pour l'acier inoxydable. Dispositifs d'étanchéité (joint, pâte de téflon, etc.). Normes sur les produits alimentaires.								
2	F.3	Reconnaître les normes applicables aux systèmes de plomberie.	Code national du bâtiment, manuels des fabricants.								
2	F.4	Vérifier la qualité de la réparation.	Procédure de suivi. Tests de vérification. Liens : I.P.2 et 4.			Vérification attentive de la qualité de la réparation.					

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)
A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)
P₁ : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

9

238-146 – ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURE (module 14)							Durée : 90 heures				
Énoncé de la compétence : <i>Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état</i>											
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE			ÉVALUATION						
Ph*	Objets de formation	Balises	Activités (Référence)		Indicateurs et critères d'évaluation	P _I	P _C	St			
MAINTENIR L'ÉQUIPEMENT ET L'INFRASTRUCTURE EN BON ÉTAT										Durée : 5 %	
3	Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état.				Respect des règles de santé et de sécurité au travail. Respect des règles du SIMDUT. RÈGLE DE VERDICT : RESPECT DES RÈGLES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL.						
MAINTENIR L'ÉQUIPEMENT ET L'INFRASTRUCTURE EN BON ÉTAT										Durée : 10 % (incluant l'évaluation de sanction)	
2	Se soucier de la minutie et de l'assiduité.	Lien I.P. 2.									
4	Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état.				Se référer, pour l'évaluation formative, à l'ensemble des critères qui précèdent. Se référer, pour l'évaluation de sanction, aux critères pondérés qui précèdent.						
MAINTENIR L'ÉQUIPEMENT ET L'INFRASTRUCTURE EN BON ÉTAT											
5	Maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état	Types d'équipement plus complexes.									

* Ph : phases d'acquisition (1 : exploration - 2 : apprentissage de base - 3 : entraînement - 4 : transfert de la compétence - 5 : enrichissement)

A,B,C... : éléments de la compétence (précisions de l'objectif de premier niveau)

P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères – St : stratégies d'évaluation (C : connaissances pratiques, PT : produit, PS : processus)

2006-03-06

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-146 – ÉQUIPEMENT ET INFRASTRUCTURES (module 14)

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

1 DIRECTIVES ET RENSEIGNEMENTS

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de la candidate ou du candidat à maintenir l'équipement et l'infrastructure en bon état. L'évaluation pourra se faire à différents moments durant le module. La durée suggérée est d'environ une heure. Plusieurs élèves peuvent passer l'épreuve en même temps.

2 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

La tâche peut être réalisée en trois étapes, soit :

- faire l'entretien préventif d'un véhicule à moteur à essence, tel qu'une motoneige ou un VTT;
- souder du matériel acéricole, par exemple une casserole à sirop, un bassin ou un flotteur endommagés, sur une longueur de ± 12 pouces, avec de l'étain pur;
- remédier à un problème de raccordement de la plomberie du système de production, par exemple un tuyau brisé par le gel.

Ces trois étapes peuvent être exécutées à différents moments au cours du module. Dans tous les cas, l'examinatrice ou l'examineur s'assurera du respect des règles de sécurité durant l'utilisation des différents outils et de l'équipement.

3 MATÉRIEL

Le matériel se compose des éléments suivants :

- casserole à sirop endommagée,
- compresseur à air,
- matériel de soudage (fer à souder, étain, etc.),
- aspirateur industriel,
- brosse
- coffre à outils,
- fusil à graisser,
- manomètre,
- accessoires de plomberie,
- notes de cours.

PRODUITS

- Nettoyant pour soudure
- Essence
- Huile à moteur
- Graisse

FICHE D'ÉVALUATION

PRODUCTION ACÉRICOLE N° 14 – Équipement et infrastructure Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5256 Code du module : 238-146 RÉSULTAT <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">RÉUSSITE</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">ÉCHEC</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </table>	RÉUSSITE	ÉCHEC	☐	☐
RÉUSSITE	ÉCHEC				
☐	☐				

OBSERVATION	RÉSULTAT
OUI NON	
EFFECTUER DES ACTIVITÉS LIÉES À L'ENTRETIEN PRÉVENTIF DE L'ÉQUIPEMENT	
1 ENTRETIEN PRÉVENTIF	
1.1 Respect des normes des fabricants.	0 ou 15
1.2 Examen attentif de l'ensemble des points de vérification.	0 ou 15
SOUDER DU MATÉRIEL ACÉRICOLE ENDOMMAGÉ	
2 PRÉPARATION	
2.1 Préparation correcte des alliages et des surfaces :	0 ou 10
- nettoyage soigné des surfaces;	☐ ☐
- utilisation des produits appropriés;	☐ ☐
- sablage approprié des surfaces;	☐ ☐
- application correcte de la pâte à souder ou de l'acide, le cas échéant.	☐ ☐
3 TECHNIQUES DE SOUDAGE	
3.1 Respect des techniques	0 ou 25

OBSERVATION		RÉSULTAT
		OUI NON
PROCÉDER À DES RÉPARATIONS MINEURES SUR DES SYSTÈMES DE PLOMBERIE		
4	SOURCE DU PROBLÈME	
4.1	Localisation précise de la source du problème.	0 ou 10
5	RÉPARATION MINEURE	
5.1	Réparation ou remplacement corrects des éléments défectueux.	0 ou 20
5.2	Étanchéité des systèmes	0 ou 5
Total :		/ 100
Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.		
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-152 – RECHERCHE D’EMPLOI (module 15)					Durée : 30 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Utiliser des moyens de recherche d’emploi</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
PHASE 1 : PRÉPARATION À LA RECHERCHE D’UN EMPLOI						
				Durée : 10 %		
1.1	Situer la compétence dans l’ensemble du programme.	Raison d’être de la compétence. Plan de cours. Lien avec les autres modules.				
1.2	S’informer des étapes à suivre pour rechercher un emploi.	Séquence des étapes.		Participe aux discussions de groupe.		
1.3	Prendre connaissance des sources d’information disponibles en matière de recherche d’emploi.	Journaux spécialisés, centres d’emploi, Internet, ressources personnelles, bottins et associations d’entreprises, services de placement.				
1.4	Prendre connaissance des éléments devant se trouver dans un curriculum vitæ et une lettre de présentation.	Inventaire des compétences,des objectifs personnels; inventaire des références; inventaire des expériences de vie, de formation et de travail; traits caractéristiques de sa personnalité; façons de mettre en valeur sa formation et ses expériences.				
1.5	Déterminer les types d’entreprises pouvant s’inscrire dans ses champs d’intérêt.	Inventaire de ses aptitudes et de ses champs d’intérêt, connaissance de soi et du marché, critères d’embauche des entreprises.		1 Consultation des sources d’information. 1.1 Établit une liste d’employeurs associés à ses champs d’intérêt.	10	10
PHASE 2 : APPLICATION DU PLAN DE RECHERCHE D’EMPLOI						
				Durée : 80 %		
2.1	Décrire les techniques de recherche d’emploi.					
2.2	Expliquer dans quelle mesure les caractéristiques du marché du travail peuvent influencer sur son insertion dans l’emploi.	Main-d’œuvre vieillissante, conditions de travail, santé économique et situa- tion géographique des entreprises, possibilités et contraintes du marché du travail.				

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-152 – RECHERCHE D’EMPLOI (module 15)					Durée : 30 heures	
Énoncé de la compétence : <i>Utiliser des moyens de recherche d’emploi</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
2.3	Indiquer les attitudes et les comportements à adopter pour faciliter le contact avec un employeur.	Présentation, attitude, préparation, règles à respecter, façon de répondre aux questions et de poser des questions. Types d’entrevues (personne à personne, comité, jeux de rôles, test pratique, présence de concurrents, etc.).				
2.4	Planifier les étapes de sa recherche.	Communication avec des employeurs. Étapes d’une relance.				
2.5	Rédiger un curriculum vitæ et une lettre de présentation.	Normes de présentation.		2 Rédaction d’un curriculum vitæ et d’une lettre de présentation. 2.1 Rédige un curriculum vitæ conforme aux normes usuelles. 2.2 Rédige une lettre de présentation conforme aux normes usuelles.	25	 15 10
2.6	Effectuer les démarches prévues dans son plan de recherche.	Création d’une banque d’employeurs potentiels et rencontres avec ces employeurs.		RÈGLE DE VERDICT : CRITÈRES 2.1, 2.2 ET 5.1.		
2.7	Participer à des mises en situation.	Simulation d’entrevues avec un employeur. Questions le plus souvent posées en entrevue de sélection.		3 Participation à des simulations d’entrevue. 3.1 Répond adéquatement aux questions posées. 3.2 Se présente à l’entrevue avec tous les documents nécessaires. 3.3 Démonstre une bonne connaissance de la nature de l’emploi et de ses exigences.	45	 10 5 10

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

3

238-152 – RECHERCHE D’EMPLOI (module 15)					Durée : 30 heures		
Énoncé de la compétence : <i>Utiliser des moyens de recherche d’emploi</i>							
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION			
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation		P _I	P _C
				3.4	Présentation propre et soignée.		10
				3.5	Manifeste de l’intérêt pour l’emploi postulé.		10
2.8	Tenir un journal de bord.	Étapes du plan de recherche et des démarches effectuées.		4	Journal de bord.	10	
				4.1	Note, dans son journal de bord, les données relatives aux étapes de son plan de recherche d’emploi et y décrit les démarches effectuées.		10
PHASE 3 : ÉVALUATION DE SES DÉMARCHES ET DES MOYENS UTILISÉS							Durée : 10 %
3.1	Analyser l’efficacité de son plan de recherche.	Difficultés et réussites, incidence des facteurs environnementaux et saisonniers sur sa performance personnelle.					
3.2	Présenter les résultats de son évaluation ainsi que le bilan de ses travaux et de ses démarches.	Rapport écrit et rapport verbal.		5	Discussion sur l’entrevue.	10	
				5.1	Relève au moins deux points forts et deux points faibles de son comportement durant l’entrevue.		10
					RÈGLE DE VERDICT : CRITÈRES 2.1, 2.2 ET 5.1		

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-152 – RECHERCHE D'EMPLOI (module 15)

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

L'épreuve vise à évaluer la capacité de la candidate ou du candidat à utiliser des moyens de recherche d'emploi et à passer une entrevue.

PHASE 1 : PRÉPARATION À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

1 CONSULTATION DES SOURCES D'INFORMATION

L'élève établit une liste d'employeurs associés à ses champs d'intérêt.

Elle ou il devrait avoir recours à plusieurs sources d'information. L'élève indique, pour chaque employeur sur sa liste, la source utilisée.

PHASE 2 : APPLICATION D'UN PLAN DE RECHERCHE D'EMPLOI

2 RÉDACTION D'UN CURRICULUM VITÆ ET D'UNE LETTRE DE PRÉSENTATION

L'élève rédige un curriculum vitæ et une lettre de présentation conformes aux normes usuelles.

Les documents doivent être complets et imprimés. On s'attend à ce que l'élève ait soigné la mise en pages et corrigé les fautes d'orthographe en ayant recours à des personnes compétentes.

3 PARTICIPATION À DES SIMULATIONS D'ENTREVUE

À partir de mises en situation, réelles ou fictives, les élèves jouent en alternance le rôle de l'employeur et celui de la candidate ou du candidat.

4 JOURNAL DE BORD

L'élève note, dans son journal de bord, les données relatives aux étapes de son plan de recherche d'emploi et y décrit les démarches effectuées.

On peut fournir un modèle de journal de bord aux élèves.

PHASE 3 : ÉVALUATION DE SES DÉMARCHES ET DES MOYENS UTILISÉS

5 DISCUSSION SUR L'ENTREVUE

L'élève relève au moins deux points forts et deux points faibles associés à son comportement durant l'entrevue.

Après la simulation, les élèves discutent avec l'examinatrice ou l'examineur de leurs points forts et de leurs points faibles et tentent de trouver des moyens de s'améliorer.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PRODUCTION ACÉRICOLE	Code du programme : 5256
N° 15 – Recherche d’emploi	Code du module : 238-152
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ☐ ÉCHEC ☐
Date de la passation de l’épreuve : _____	
Signature de l’examinatrice ou de l’examineur : _____	

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON	
PHASE 1 : PRÉPARATION À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI			
1 CONSULTATION DES SOURCES D'INFORMATION			
1.1	Établit une liste d'employeurs associés à ses champs d'intérêt.	☐	☐
PHASE 2 : APPLICATION D'UN PLAN DE RECHERCHE D'EMPLOI			
2 RÉDACTION D'UN CURRICULUM VITÆ ET D'UNE LETTRE DE PRÉSENTATION			
2.1	Rédige un curriculum vitæ conforme aux normes usuelles.	☐	☐
2.2	Rédige une lettre de présentation conforme aux normes usuelles.	☐	☐
3 PARTICIPATION À DES SIMULATIONS D'ENTREVUE			
3.1	Répond adéquatement aux questions posées.	☐	☐
3.2	Se présente à l'entrevue avec tous les documents nécessaires.	☐	☐
3.3	Démontre une bonne connaissance de la nature de l'emploi et de ses exigences.	☐	☐
3.4	Présentation propre et soignée.	☐	☐
3.5	Manifeste de l'intérêt pour l'emploi postulé.	☐	☐

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON	
4	JOURNAL DE BORD		
4.1	Note, dans son journal de bord, les données relatives aux étapes de son plan de recherche d'emploi et y décrit les démarches effectuées.	☐	☐
PHASE 3 : ÉVALUATION DE SES DÉMARCHES ET DES MOYENS UTILISÉS			
5	DISCUSSION SUR L'ENTREVUE		
5.1	Relève au moins deux points forts et deux points faibles de son comportement durant l'entrevue.	☐	☐
Règle de verdict : réussite de 7 OUI sur 10, dont les éléments 2.1, 2.2 et 5.1.			

Remarques : _____

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

1

238-168 – INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL (module 16)					Durée : 120 heures	
Énoncé de la compétence : <i>S'intégrer au milieu de travail</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
PHASE 1 : PRÉPARATION AU STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL						
Durée : 10 %						
1.1	Situer la compétence dans l'ensemble du programme.	Raison d'être de la compétence. Plan de cours. Lien avec les autres modules.				
1.2	Décrire les éléments à consigner en cours de stage.					
1.3	Décrire le comportement à adopter en milieu de travail.	Attitudes.				
1.4	Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.	Attentes des employeurs et du personnel, mode d'évaluation, but et durée du stage, pratiques et règlements de l'entreprise.		S'informe de l'organisation pratique du stage et de ses responsabilités.		
1.5	Effectuer des démarches pour obtenir une place de stagiaire.	Prise de contact avec l'entreprise. Présentation de la demande.				
1.6	Prendre connaissance de l'organi- sation physique du lieu de stage.	Situation du milieu de stage, équipement disponible.				
PHASE 2 : PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL						
Durée : 85 %						
2.1	Observer le contexte de travail.	Milieu socio-économique (produits et marché), associations professionnelles, structure de l'entreprise, équipement, évolution technologique, conditions de travail, relations interpersonnelles, santé et sécurité.				
2.2	S'intégrer à l'équipe de travail.	Coopération, initiative, adaptation, travail en équipe		1 Respect des politiques de l'entreprise. 1.1 Respecte les limites relatives aux tâches imposées par l'employeur. 1.2 Respecte les horaires de travail.	30	 15 15

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

TABLEAU D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

2

238-168 – INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL (module 16)					Durée : 120 heures	
Énoncé de la compétence : <i>S'intégrer au milieu de travail</i>						
COMPÉTENCE		APPRENTISSAGE		ÉVALUATION		
Objets de formation		Balises	Activités (Référence)	Indicateurs et critères de participation	P _I	P _C
2.3	Effectuer différentes tâches professionnelles ou participer à leur exécution.	Polyvalence et collaboration.		2 Participation. 2.1 Participe à l'exécution des tâches du métier. 2.2 Adopte une attitude professionnelle.	50	25 25
2.4	Produire un bref rapport de ses observations sur le contexte de travail et sur les principales tâches effectuées dans l'entreprise.	Résumé de ses observations.				
2.5	Tenir un journal de bord faisant état des tâches effectuées au cours du stage.	Liste des tâches et fréquence d'exécution. Commentaires. Encadrement reçu. Comparaison avec le plan de stage.		3 Journal de bord. 3.1 Note dans son journal de bord ses observations sur les tâches exécutées.	10	10
PHASE 3 : COMPARAISON DE SA PERCEPTION DE DÉPART AVEC LA RÉALITÉ DU MILIEU DE TRAVAIL						
Durée : 5 %						
3.1	Dresser une liste de ses aptitudes, de ses goûts et de ses champs d'intérêt.					
3.2	Établir des liens entre ses interventions en milieu de travail et les connaissances acquises en cours de formation.	Applicabilité en milieu de travail des principes appris à l'école, similitudes et différences dans l'application, adaptation au stress.				
3.3	Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage.	Milieu de travail, pratiques professionnelles, écart entre ses perceptions et la réalité.		4 Partage de son expérience. 4.1 Fait part aux autres élèves de son expérience en milieu de travail.	10	10
3.4	Discuter des conséquences du stage sur le choix d'un emploi.	Aptitudes, goûts et champs d'intérêt, incidence des facteurs environnementaux.				

* P_I : poids relatif des indicateurs – P_C : poids relatif des critères

PRODUCTION ACÉRICOLE (5256)

238-168 – INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL (module 16)

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

L'évaluation de la participation de la candidate ou du candidat aux activités de formation devra s'appuyer sur des observations faites au cours du déroulement du stage par l'enseignante ou l'enseignant et par la ou le responsable en milieu de travail. Elle s'appuiera également sur des réalisations de la candidate ou du candidat.

PHASE 1 : PRÉPARATION AU STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

La démarche de collecte et de synthèse d'information effectuée par la candidate ou le candidat sera encadrée à l'aide de documents fournis par l'enseignante ou l'enseignant. Elle ou il apportera un soutien constant à l'élève.

PHASE 2 : PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL

L'évaluation devra tenir compte des aspects suivants :

- l'appréciation de la participation de la candidate ou du candidat par la personne responsable du stage en entreprise et par l'enseignante ou l'enseignant responsable du stage. Il est recommandé de préparer des instruments de travail (grilles) qui leur permettront de se prononcer sur :
 - le comportement de la candidate ou du candidat dans la réalisation de ses tâches;
 - l'attitude de la candidate ou du candidat dans les relations interpersonnelles;
 - le respect des politiques de l'entreprise;
 - la démonstration d'une attitude professionnelle;
- les observations et l'information recueillies par l'enseignante ou l'enseignant au cours de visites en milieu de stage;
- les observations que la candidate ou le candidat a consignées dans son journal de bord en cours de stage.

PHASE 3 : COMPARAISON DE SA PERCEPTION DE DÉPART AVEC LA RÉALITÉ DU MILIEU DE TRAVAIL

Pour réaliser cette phase, la candidate ou le candidat consultera :

- son journal de bord;
- la grille d'évaluation remplie par la personne responsable du stage dans l'entreprise;
- la grille d'évaluation remplie par l'enseignante ou l'enseignant.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PRODUCTION ACÉRICOLE	Code du programme : 5256
N° 16 – Intégration au milieu de travail	Code du cours : 238-168
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC ☐ ☐
Date de la passation de l'épreuve : _____	
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON	
PHASE 2 : PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL			
1	RESPECT DES POLITIQUES DE L'ENTREPRISE		
1.1	Respecte les limites relatives aux tâches imposées par l'employeur.	☐	☐
1.2	Respecte les horaires de travail.	☐	☐
2	PARTICIPATION		
2.1	Participe à l'exécution des tâches du métier.	☐	☐
2.2	Adopte une attitude professionnelle.	☐	☐
3	JOURNAL DE BORD		
3.1	Note dans son journal de bord ses observations sur les tâches exécutées.	☐	☐
PHASE 3 : COMPARAISON DE SA PERCEPTION DE DÉPART AVEC LA RÉALITÉ DU MILIEU DE TRAVAIL			
4	PARTAGE DE SON EXPÉRIENCE		
4.1	Fait part aux autres élèves de son expérience en milieu de travail.	☐	☐
Règle de verdict : réussite de 5 OUI sur 6, dont les éléments 1.1, 1.2, 2.1 et 2.2.			

Remarques : _____

